

Crédit  Mutuel
Nord Europe

Rapport Annuel

2013





TOUS
CRÉATEURS
DE VALEUR(S)

1 | Présentation du Groupe CMNE

Éditorial
Le Plan à Moyen Terme 2012-2015 du Groupe CMNE
Profil, Chiffres clés et Faits marquants
Organigramme financier
Implantation
Tendances récentes et perspectives

2 | Des activités structurées par pôles

- Pôle Bancassurance France
- Pôle Bancassurance Belgique
- Pôle Entreprises
- Pôle Assurances
- Pôle Gestion pour compte de tiers
- Pôle Services et activités diverses

3 | Bilan consolidé

Total bilan
Comptes consolidés au 31/12/2013
Les fonds propres
Les risques
Contrôle et audit

4 | Responsabilité Sociétale

Informations sociales
Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
Rapport RSE du Groupe
Attestation des Commissaires aux Comptes
Tableau de concordance - Groupe CM-CIC

5 | Gouvernance et Contrôle Interne

Composition du Conseil d'administration et mandats
Composition du Comité de Direction et mandats
Rapport du Président du Conseil d'administration
Rapport des Commissaires aux Comptes (sur le rapport du Président)

6 | Rapport financier

Bilan
Résultat
Flux de trésorerie nette
Variation des capitaux propres
Annexe aux comptes consolidés
Rapport des Commissaires aux Comptes (sur les comptes consolidés)

7 | Informations Juridiques et Administratives

Attestation du Directeur Général
Renseignements de caractère général
Assemblées Générales du 15 Mai 2014
Table de concordance
Coordonnées des sociétés du Groupe

3

4
6
7
8
9
10

12

13
16
20
24
26
28

29

30
31
32
32
40

41

42
47
55
59
63

65

66
68
70
78

81

82
84
86
88
90
134

136

137
138
141
143
144



Présentation du Groupe CMNE

1

- 5 Éditorial
- 6 Le Plan à Moyen Terme 2012-2015 du Groupe CMNE
- 7 Profil, Chiffres clés et Faits marquants
- 8 Organigramme financier
- 9 Implantation
- 10 Tendances récentes et perspectives

En 2013, le redressement de l'activité économique au niveau mondial et en zone euro, ne touche pas la France qui stagne. La spirale des mutations s'est accélérée dans un monde bancaire, confronté à une avalanche de normes réglementaires et impacté par l'essor des technologies.

Face à ces défis, le Groupe CMNE a renforcé la synergie entre ses Pôles et connu au terme des deux premières années de son Plan 2012-2015, des avancées concrètes dans chacun des axes phares :

Proximité, Modernité, Rentabilité et Responsabilité.

Ses efforts ont notamment porté sur :

- l'optimisation des modes de contacts en réponse aux attentes de la clientèle,
- l'intégration du numérique,
- l'amélioration des processus et l'harmonisation des organisations,
- l'affirmation de ses valeurs.

Si le contexte n'a cessé de se complexifier, les résultats affichés en 2013 montrent que la stratégie développée par le CMNE s'avère gagnante. Elle témoigne du dynamisme d'un Groupe euro-régional engagé et responsable autour de ses 4 576 collaborateurs et plus de 1 600 administrateurs.

Le **pôle Bancassurance France** a engrangé une production cumulée de crédits de 2 137 millions d'euros, dont 1 262 millions d'euros en crédits habitat. Toutes les lignes de crédits ont progressé, excepté les prêts à la consommation qui ont suivi les tendances baissières du marché. La politique du CMNE en termes de risques et de prix a permis une augmentation des marges par rapport à 2012. En matière d'épargne, la collecte, hors compte de chèque, s'est établie à 307 millions d'euros.

Malgré un environnement incertain, la collecte brute en assurance vie a évolué de +11 % pour atteindre 435 millions d'euros. Propriété de ses seuls sociétaires, le réseau du Crédit Mutuel Nord Europe a poursuivi en 2013 sa stratégie de conquête de nouveaux clients-sociétaires. Parmi les 41 950 particuliers et professionnels à avoir rejoint le CMNE, plus de 13 000 ont été parrainés depuis le lancement du programme « parrainage » en 2010. Il a par ailleurs renforcé le maillage de son réseau avec la création de 3 points de vente à Beauvais-Voisinlieu, Compiègne le petit Margny et Neuville-en-Ferrain.

Pour le **pôle Bancassurance Belgique**, 2013 a été une année d'importantes transformations et le premier exercice complet d'intégration de Beobank et OBK. BKCP Banque a renforcé sa présence dans la province de Flandre orientale suite à l'intégration du réseau commercial d'OBK Bank. La démarche « WOW » (Way of Working) visant à optimiser l'efficacité commerciale et la poursuite du développement crédit chez BKCP Banque a été lancée.

Citibank Belgium racheté en 2012, a vécu de profondes évolutions. La marque de Citibank est devenue « Beobank » appuyée par une campagne publicitaire particulièrement remarquée. La gamme de produits et services a été élargie afin de positionner Beobank comme une banque de détail généraliste pour particuliers. Sur le plan technologique, le projet Alizé, a permis la migration complète de tous les systèmes informatiques de Citibank vers la plateforme Euro-Information. La plateforme téléphonique « Beobank Service Center » a été créée à Bruxelles.

Pour le **pôle Entreprises**, l'activité 2013 a été contrastée avec un ralentissement sur la BCMNE et un volume de production supérieur aux prévisions pour les filiales de crédit-bail. La fragilisation souvent brutale de quelques clients a entraîné pour la BCMNE des dotations aux provisions d'un niveau inhabituel, concentré sur quelques dossiers. Sur le plan organisationnel, les sociétés de crédit-bail immobilier Bail Immo Nord et Batiroc Normandie ont fusionné pour donner naissance à Nord Europe Lease, structure unique apportant plus de souplesse dans la gestion.

Le **pôle Assurances** a su maîtriser son activité qui fut pour le marché français de l'assurance-vie une assez bonne année avec le retour d'une collecte nette positive. Toutefois la tendance demeure fragile, en miroir de l'évolution de l'environnement économique et réglementaire. Dans ce cadre, le chiffre d'affaires du Pôle est demeuré stable et la collecte nette s'est inscrite en léger mieux par rapport à 2012. À noter, les belles performances réalisées par le réseau du CMNE et par La Française Finance Services, notamment supérieures au marché, en contraste avec l'activité réalisée sur la Belgique et via le canal internet. Le pôle a poursuivi avec succès la nécessaire diversification de ses activités, avec une part croissante de la collecte sur les unités de compte et le développement de ses activités de prévoyance et de dommages.

Le **pôle Gestion pour compte de tiers** a continué d'investir afin de développer des solutions globales, innovantes et à forte valeur ajoutée. En France, l'année a vu le déploiement de l'activité de Solutions d'Investissement créée en 2012 et la montée en puissance de la plateforme de distribution Cholet Dupont Partenaires dédiée aux conseillers en gestion de patrimoine indépendants. À l'international, Groupe la Française a conclu des partenariats avec des acteurs anglo-saxons (Forum Partners dans le domaine immobilier et Inflection Point Capital Management dans celui de la gestion actions) qui doivent servir de relais de croissance et de rentabilité. Les encours gérés et conseillés pour le compte de sa clientèle ont atteint un plus haut historique en fin d'exercice, atteignant le seuil des 42 milliards d'euros. Pour la deuxième année consécutive, La Française a été distinguée lors du Forum de la Gestion d'Actifs de l'AGEFI.



Éric Charpentier

Philippe Vasseur

Le Groupe CMNE, porté par le dynamisme de l'ensemble de ses pôles, a su en 2013 se développer dans un contexte difficile de crises et d'exigences réglementaires accrues. Son PNB consolidé ressort à 1 080 millions d'euros en progression de 18 % et son résultat net consolidé à 184 millions d'euros en progression de 20 %. Ces résultats confortent la pertinence de la stratégie du Groupe qui a par ailleurs renforcé sa solidité financière avec un montant de fonds propres comptables de 2 345 millions d'euros et des ratios de solvabilité Bâle II de 14,5 % et Bâle III de 15 %.

En 2014, dans un environnement toujours difficile et incertain, plus que jamais le Groupe CMNE poursuit ses efforts pour rester une banque différente. Ses valeurs fondamentales, le CMNE les affiche et s'engage au travers d'une charte fondée sur la priorité de la relation de confiance et de la qualité de service avec ses clients-sociétaires.

Les enjeux 2014 nous imposent de ne pas relâcher nos efforts, en travaillant en synergie dans tous les pôles, en les renforçant pour être collectivement plus efficaces et performants au service de nos clients-sociétaires. Nous devons continuer à nous améliorer, être créatifs, réactifs aux évolutions technologiques, anticiper et veiller à asseoir notre rentabilité car elle est nécessaire pour poursuivre notre développement.

Philippe Vasseur
Président

Éric Charpentier
Directeur Général

Une ambition

Le CMNE, bancassureur eurorégional, **partenaire** de ses clients-sociétaires dans une approche **responsable**

Des valeurs

Proximité

Valorisons notre relation client

Modernité

Innovons dans nos services et nos agences

Rentabilité

Développons notre culture du résultat

Responsabilité

Mobilisons les talents de notre Groupe

Des résultats

- ✓ Une banque **accueillante** et **moderne**
- ✓ Des clients-sociétaires **satisfaits** et **fidèles**
- ✓ Des collaborateurs **professionnels** et **motivés**
- ✓ Un développement **rentable** et **performant**



TOUS
CRÉATEURS
DE VALEUR(S)

Les Faits marquants du Groupe en 2013

Pôle Bancassurance France :

- Finalisation à plus de 90 % du programme Nouveau Concept Agence
- Renforcement du maillage réseau avec 3 nouveaux points de vente (Beauvais-Voisinlieu, Compiègne le petit Margny, Neuville-en-Ferrain)
- Déploiement du Multiaccès au cœur du plan d'actions commerciales
- Refonte du site cmne.fr
- Développement de la stratégie du digital au travers des ventes week-end sur le Net, des chats en ligne, du premier « webinar », ...
- Mise en œuvre des 15 premiers projets retenus dans le cadre de l'opération 100 % clients visant à améliorer les processus
- Soutien de la Fondation du CMNE à un grand nombre de projets pour plus de 800 000 euros

Pôle Bancassurance Belgique :

- Citibank est devenu « Beobank »
- Création de la plateforme téléphonique « Beobank Service Center »
- Intégration du réseau commercial d'OBK Bank
- Importantes mutations et migrations informatiques

Le CMNE, c'est...

- **Un pionnier et un leader de la Bancassurance**, une conception originale de la relation bancaire.
- **Un statut coopératif transparent** : une organisation participative qui associe étroitement administrateurs et collaborateurs.
- **Un Groupe structuré en cinq pôles** :
 - Bancassurance France
 - Bancassurance Belgique
 - Entreprises
 - Assurances
 - Gestion pour compte de tiers
- **Des services fédéraux implantés à Lille et Arras** en appui du réseau des **155 Caisses Locales** et des **centres d'affaires** dédiés aux entreprises.
- **Des sièges implantés à Bruxelles et Paris** pour les pôles **Belgique, Assurance et Gestion pour compte de tiers**.
- Son champ d'action :
 - **7 départements** sur 3 régions, Nord-Pas-de Calais, Picardie, Champagne-Ardenne,
 - **la Belgique** à travers BKCP et Beobank,
 - **le Luxembourg**.

1

Le Groupe
CMNE

Les Chiffres clés (au 31/12/2013)

> Hommes

Clients et Sociétaires ⁽¹⁾	1 610 014
Administrateurs	1 604
Salariés	4 576

> Réseaux

Points de vente ⁽²⁾	562
Guichets automatiques ⁽³⁾	613

> Activité (en millions d'euros)

Encours ressources comptables	15 810
Encours épargne financière et Assurance	41 956
<i>dont encours Assurance</i>	10 877
Encours crédits	15 551
Contrats d'assurance (nombre)	1 235 007

> Bilan (en millions d'euros)

Total consolidé	39 267
Fonds propres réglementaires Bâle II	2 040

> Résultats (en millions d'euros)

Produit net bancaire consolidé	1 080
Résultat net comptable consolidé (part du Groupe)	184

> Ratios

Ratio de solvabilité Bâle II (%)	14,5
Ratio de solvabilité Bâle III (%)	15
Ratio de solvabilité Bâle II Tier One (%)	13,5

- (1) Clients des réseaux France et Belgique.
 (2) Pôle Bancassurance France : 255 points de vente
 Pôle Entreprises : 15 centres d'affaires et 3 bureaux
 Pôle Belgique : 83 agences bancaires et 206 agents délégués.
 (3) 613 dont 502 guichets en France et 111 en Belgique

Pôle Entreprises :

- Activité contrastée avec un ralentissement sur la BCMNE
- Production légèrement supérieure aux prévisions pour les filiales de crédit-bail
- Naissance de Nord Europe Lease suite à la fusion de Bail Immo Nord et Batiroc Normandie

Pôle Assurances :

- Poursuite avec succès de la diversification des activités
- Part croissante de la collecte en unités de compte
- Développement soutenu des activités de prévoyance et de dommages

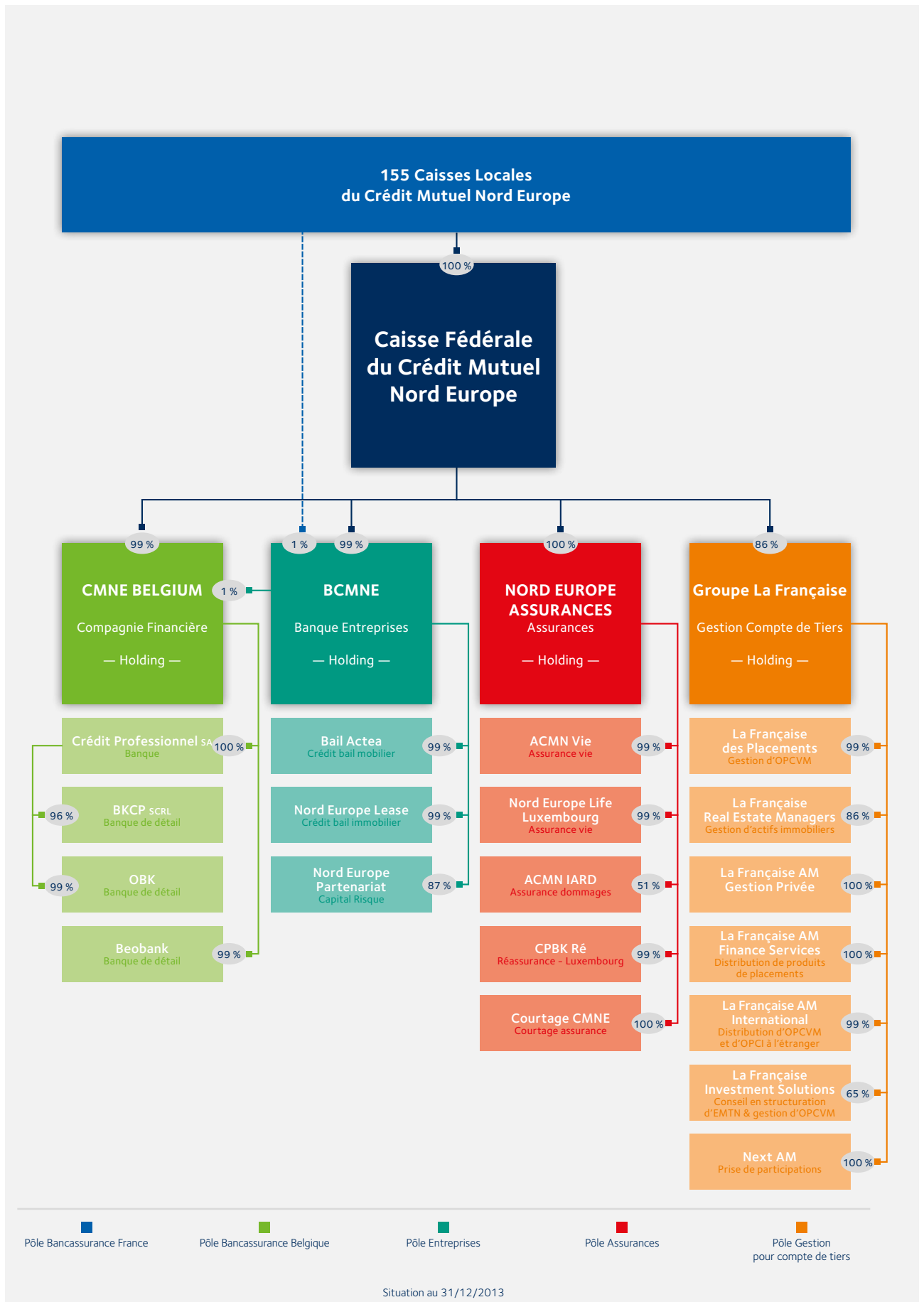
Pôle Gestion pour compte de tiers :

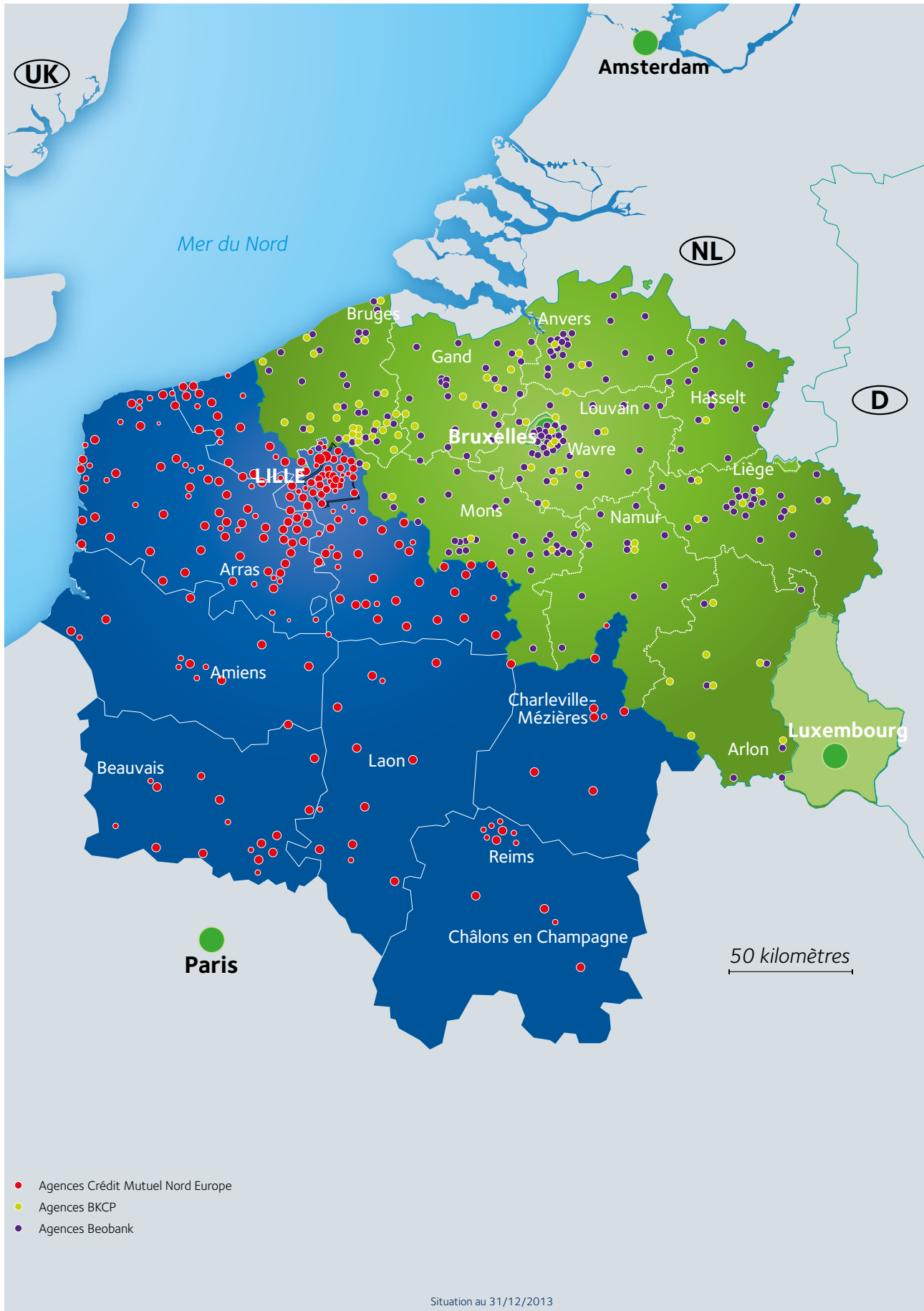
- Poursuite du développement l'international (partenariats avec des acteurs anglo-saxons, ouverture d'une plateforme à Londres, distribution de fonds en Amérique Latine...)
- Organisation d'une offre pluri-clientèle autour des métiers : valeurs mobilières, immobilier, solutions d'investissements et prise de participations
- Double distinction décernée par l'AGEFI

1 Organigramme financier du Groupe CMNE

1

Le Groupe
CMNE





- Agences Crédit Mutuel Nord Europe
- Agences BKCP
- Agences Beobank

Situation au 31/12/2013

1 Tendances récentes et perspectives

1

Le Groupe
CMNE



Reprise de l'économie mondiale, risque de déflation en Europe

L'accélération attendue de la croissance mondiale pourrait laisser espérer la fin du marasme après six années de crise. En effet, le redressement de l'économie mondiale semble se confirmer avec un taux de croissance de 3,7 % pour 2014. Mais si la reprise économique se confirme, son ampleur déçoit. Les disparités entre pays ou zones demeurent vives. La reprise semble installée aux États-Unis et dans les pays anglo-saxons, par contre la **zone euro** demeure fragile et la Chine est en dessous de sa croissance habituelle. Deux signaux rouges témoignent de la faiblesse européenne : le taux de chômage de 12 % et l'entrée de l'économie européenne dans une spirale déflationniste qui ravive les inquiétudes de la BCE. La réduction des déficits publics reste également une priorité.

Des réglementations bancaires croissantes

Dans le domaine réglementaire bancaire, 2014 comporte déjà son lot de nouvelles mesures européennes et françaises. La Banque centrale européenne (BCE), après la revue de la qualité bilans (Asset Quality Review, AQR) conduira auprès des banques européennes des tests de résistance, avant d'endosser son rôle de superviseur unique du secteur bancaire européen.

En France, différentes règles fiscales ou financières vont modifier les dispositifs d'épargne et d'assurance-vie, les prélèvements obligatoires des particuliers et des entreprises. Notamment, verront le jour cette année : le SEPA, le plafonnement des frais bancaires, les nouveaux produits tels que le PEA PME, l'assurance Euro-croissance, ou le contrat « vie génération ».

France : relance économique ou pas ?

L'incertitude sur la politique économique handicape la croissance. La Commission européenne estime que l'Hexagone aura du mal à maintenir son déficit en-deçà de 3 %. Elle a donc décidé de placer la France sous surveillance renforcée compte tenu de son manque de compétitivité et de la dérive des comptes publics. Si le PIB français retrouve des couleurs selon la Banque de France (0,2 % au premier trimestre 2014), ce ne sera pas suffisant pour inverser la courbe du chômage qui devrait culminer à 11 %. Le pouvoir d'achat des ménages a légèrement progressé en 2013, à la faveur notamment d'un tassement marqué des prix. À l'inverse, les comptes des entreprises ont souffert, plombés par un contexte de production atone et d'accélération des prélèvements fiscaux. Pour relancer la dynamique économique, le gouvernement a lancé le chantier du « pacte de responsabilité ». Fin mars, plusieurs signaux semblent indiquer un frémissement de l'activité. Cette bonne nouvelle est cependant accueillie avec précaution par les économistes, qui voient davantage un rattrapage qu'un rebond.

Les enjeux 2014 imposeront au CMNE d'anticiper en permanence et de continuer à assurer une présence forte sur l'ensemble de ses territoires.

Dans ce contexte qui ne cesse de se complexifier et impose une adaptation constante aux évolutions réglementaires ou technologiques, le CMNE devra renforcer la solidité et la cohésion de son Groupe, en développant les synergies, en améliorant son efficacité collective et en tirant parti des atouts de chacun de ses pôles.

L'assurance d'une rentabilité constante voire croissante lui impose de consolider les grands équilibres financiers en matière de solvabilité et de liquidité. Par ailleurs, l'intégration permanente de nouvelles exigences réglementaires appelle la sécurisation de son développement.

Le déploiement d'actions toujours plus centrées vers ses clients, le maintien d'un haut niveau de performance opérationnelle constituent des axes forts des orientations du CMNE qui veut rester un Groupe engagé et responsable.

Pour le **pôle Bancassurance France**, les défis porteront sur l'adaptation aux changements imposés par la réglementation, le renforcement de la rentabilité de l'entreprise (défense des marges et réduction des coûts), la recherche de nouveaux leviers de croissance et le développement d'actions toujours plus centrées vers ses clients-sociétaires. Il les déclinera pour chacun des axes de son plan à moyen terme :

- Concernant l'axe **Proximité**, le CMNE continuera à multiplier les opportunités et les modes de contact auprès de ses clients-sociétaires afin de mieux répondre à leurs attentes et ce tout au long de leurs parcours de vie. Le CMNE priorisera également la qualité de ses services et de ses engagements, notamment par l'optimisation de la gestion des réclamations clientèle.
- Par l'axe **Modernité**, à l'heure où la relation à la banque devient de plus en plus virtuelle et nomade, le CMNE développera et mettra en avant tous les services facilitant la banque à distance : souscriptions en ligne, applications mobiles, paiement sans contact, afin de rester à la pointe de l'innovation et d'assurer le meilleur service au client.
- Dans l'axe **Rentabilité**, le CMNE poursuivra l'industrialisation de ses processus avec des objectifs de productivité et de maîtrise des coûts. Dans une logique de satisfaction clientèle, en soutien commercial à son réseau d'agences, il fera évoluer l'organisation de ses structures d'appui et se dotera d'un nouvel intranet.
- Quant à l'axe **Responsabilité**, le CMNE mettra en avant les éléments majeurs qui marquent sa différence tant au travers de sa nouvelle Charte des Engagements que par le soutien apporté par sa Fondation au profit du développement de ses territoires.

Le **pôle Bancassurance Belgique** se concentrera sur la recherche des synergies intragroupe et intra-Belgique avec le début du rapprochement entre Beobank et BKCP. Simultanément, les deux banques continueront à développer la dynamique commerciale de leur réseau respectif. Beobank, procédera notamment à une nouvelle organisation commerciale et lancera de nouvelles actions commerciales de types partenariat, co-brands, ...

BKCP renforcera entre autres sa banque en ligne « BKCP On Line », déploiera un outil de conseil en investissement permettant d'apporter la solution la plus appropriée aux besoins de ses clients et optimisera ses processus crédits.

Le **pôle Entreprises**, dans un contexte économique encore très incertain, veut rester vigilant sur le risque, tout en redéployant de façon dynamique ses forces commerciales pour accompagner ses clients et jouer pleinement son rôle dans le financement de l'économie régionale. La BCMNE privilégiera dans la démarche commerciale les PME et les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) sélectionnées pour la qualité de leur management et de leur marché. Elle accompagnera les PME en recherche de croissance ou de transmission et prolongera la démarche engagée vers les

« entreprises d'avenir » orientées vers l'innovation et l'international. Quant aux sociétés de crédit-bail, Bail Actéa confirmera les relais de croissance approchés comme le secteur de la santé dont les perspectives restent positives et Nord Europe Lease, capitalisera sur l'expérience acquise auprès des investisseurs en recherchant avec la BCMNE des solutions d'externalisation immobilière.

Le **pôle Assurances**, malgré une économie dégradée, poursuivra le renforcement des synergies intragroupe. Il innovera dans les canaux de communication entre le client final et la compagnie et dans la déclinaison à apporter aux produits récemment promus par le gouvernement (Euro-Croissance, Vie Génération, UC, prévoyance, IARD). Par ailleurs, la compagnie continuera à développer une offre globale couvrant l'ensemble des besoins des clients, en ligne avec les évolutions sociétales (prévoyance, santé, retraite, protection des biens).

2014 sera pour le **pôle gestion pour compte de tiers** une année de consolidation de ses activités de gestion en France et de développement de ses prises de participation grâce au rapprochement avec New Alpha AM. Il confortera ses quatre domaines d'excellence que sont :

- les valeurs mobilières par une approche commerciale plus offensive et par la constitution d'une gamme de fonds performante reflétant les convictions de la gestion,
- l'immobilier par la distribution d'une offre produits globale, en France et à l'international,
- les solutions d'investissements par la poursuite du déploiement de l'offre auprès de la clientèle externe, en synergie avec le Groupe CMNE,
- la prise de participations par l'internationalisation.

En 2014, afin de s'adapter au nouvel environnement, plus que jamais le Groupe CMNE restera une banque différente, en réinventant la confiance avec ses clients, en s'appuyant sur ses ressources humaines et en renforçant sa présence dans tous ses territoires.



12

Des activités structurées par pôles

Pôle Bancassurance France	13
Pôle Bancassurance Belgique	16
Pôle Entreprises	20
Pôle Assurances	24
Pôle Gestion pour compte de tiers	26
Pôle Services et activités diverses	28

“ Être réactif aux évolutions,
voire les anticiper, sera le gage
de la compétitivité de demain ”

Éric CHARPENTIER,
Directeur Général du Crédit Mutuel Nord Europe

2

Les Pôles

En 2013, dans un environnement en constante mutation, le Crédit Mutuel Nord Europe est resté dépositaire de la confiance de plus d'un million de clients-sociétaires en orientant résolument ses activités autour de la démarche « Multi-accès », afin de répondre aux nouveaux modes de contacts attendus par ses clients.

Activité

Le Multi-accès au cœur de la stratégie

Le CMNE a poursuivi sa stratégie digitale ; le multi-accès était au cœur du Plan d'Actions Commerciales 2013. Près de 2 millions de contacts clients ont été gérés en 2013 par les Centres de Relations Clients. CM Direct, plateforme dédiée aux clients délocalisés, a pris en charge 68 000 appels pour sa première année de plein exercice, alors que la production en nombre de souscriptions de CMN Accueil a progressé de plus de 10 % par rapport à 2012.

Le site cmne.fr s'est adapté en permanence aux nouveaux usages et à chaque support digital.

L'année a été ponctuée d'innovations avec les ventes week-end, le chat en ligne, un premier séminaire en ligne (« webinar ») ou encore le lancement d'une nouvelle application pour les tablettes. La barre des 5 millions de connexions mensuelles est dépassée en décembre, grâce à l'importance prise par l'application mobile.

Une activité commerciale constante

En 2013, le contexte de taux bas qui favorise le maintien des avoirs en comptes de chèques et l'augmentation de la pression fiscale ont notamment freiné la collecte d'épargne bancaire. Les actions de transfert des parts B vers les parts C se sont poursuivies avec un maintien de l'encours de parts sociales.

En épargne financière, l'exercice a connu de bons résultats avec un encours PEA en progression de 42 %, une collecte sur « les essentiels » qui a presque doublé et une année record pour les SCPI. En outre, 2013 a été marquée par une bonne dynamique en épargne assurance sous l'effet positif des marchés financiers et de la très bonne commercialisation de fonds structurés par le réseau. En ce qui concerne les crédits, la production franchit le cap des 2 milliards d'euros, portée par l'habitat et en particulier par les excellents résultats de l'activité de promotion immobilière avec 457 ventes AFEDIM.

Les autres lignes ont également progressé à l'exception des crédits consommation plus touchés par le contexte économique et les nouvelles réglementations.

Dans le domaine des assurances, 2013 a été une bonne année en prévoyance (Famili sécurité – AAV) avec une progression du portefeuille de 9 % sur un an.

En matière de services, les taux de détention en Eurocomptes augmentent sur tous les marchés. Le rythme de progression des cartes Haut de gamme continue, ainsi que le stock de cartes sous l'effet de l'action d'équipement des ménages en deuxième carte.

Épargne

À fin décembre 2013, la collecte cumulée (hors comptes de chèques) s'établit à 307 millions d'euros. L'encours d'épargne atteint 16,9 milliards d'euros.

En millions d'euros

	Collecte 2013	Encours fin 2013	Evolution des encours 2012/2013
Épargne bancaire	-48	7 597	+0,8 %
Épargne assurance	435	6 627	+3,6 %
Épargne financière	-68	1 406	+0,7 %
Parts sociales	-11	1 226	-0,9 %
TOTAL	307	16 856	+1,7 %

Axes majeurs du Plan à Moyen Terme 2015 :

- ✓ Valoriser notre relation client (axe Proximité)
- ✓ Innover dans nos services et nos agences (axe Modernité)
- ✓ Développer notre culture du résultat (axe Rentabilité)
- ✓ Mobiliser tous les talents du Groupe (axe Responsabilité)

L'épargne bancaire, durement pénalisée

L'épargne bancaire a été marquée par l'augmentation de la pression fiscale, la décollecte sur les placements (-110 millions d'euros) en raison d'échéances importantes de comptes à terme, les deux baisses de taux des livrets réglementés des 1^{er} février et 1^{er} août fixant le taux du livret A à 1,25 % et l'instauration d'un plafond sur les livrets majorés.

La collecte en Livrets A et Bleus de 2013 n'atteint, dès lors, pas la moitié de celle de 2012 (112 millions d'euros contre 228 millions d'euros), la baisse est encore plus marquée sur les LDD (41 millions d'euros contre 230 millions d'euros) et les livrets Fidélité qui terminent l'année en décollecte de façon moins marquée qu'en 2012 passant de -178 millions d'euros à -100 millions d'euros.

Seule l'épargne logement (67 millions d'euros contre -37 millions d'euros) a tiré son épingle du jeu, à la fois en montant et en nombre.

L'épargne financière, une excellente année pour la gamme des « essentiels » et des SCPI

L'évolution de l'épargne financière (-68 millions d'euros contre -89 millions d'euros) est analogue ; elle termine 2013 en négatif malgré les bons résultats enregistrés sur les SCPI depuis le début de l'année (32 millions d'euros contre 16 millions d'euros) et sur la gamme des « essentiels » (35 millions d'euros) qui progresse de 94,5 % en un an. Le stock de PEA augmente de 24 % pour atteindre 67 423 produits ouverts.

La collecte en assurance vie retrouve des couleurs

Une année 2013 particulièrement positive en assurance vie dont la collecte brute s'établit à 435 millions d'euros au 31 décembre (contre 391 millions d'euros en 2012). Avec le succès des 3 fonds structurés lancés en 2013 pour 58 millions d'euros, le CMNE a ainsi atteint une collecte nette de 129 millions d'euros (contre 7 millions d'euros en 2012).

L'encours des comptes de chèques

Il progresse de 6 % à 2 milliards d'euros, sans doute en raison de la rémunération peu attractive de l'épargne bancaire qui n'incite pas à l'optimisation des dépôts.

Crédits

Hors norme, l'année 2013 va sans doute marquer les esprits. Chaque mois, au plan national, les taux de crédit immobilier ont battu des records à la baisse. Et pourtant, malgré leur plongeon historique, le volume des prêts immobiliers s'est tassé. Il en a été de même pour les crédits à la consommation, les ménages français s'étant moins endettés.

Pourtant dans ce contexte, la production et l'encours des crédits du CMNE ont progressé.

En millions d'euros

	Production 2013	Encours fin 2013	Évolution des encours 2012/2013
Consommation	515	993	-4,7 %
Habitat	1 262	6 653	+1,9 %
Professionnels	360	1 738	-0,6 %
TOTAL	2 137	9 385	+0,7 %

Production cumulée de crédits, au-delà des 2 milliards d'euros

Ces bonnes performances en crédits s'accompagnent d'une augmentation de la marge moyenne sur production totale, passée de 1,87 % en 2012 à 2,04 % en 2013.

Production habitat en hausse, dans un marché immobilier morose

La production de prêts habitats du CMNE (1 262 millions d'euros / 1 012 millions d'euros) est restée dynamique tout au long de l'année et termine avec une avance de 25 % par rapport à 2012.

Prêts à la consommation, dans la tendance du marché

Le crédit à la consommation séduit moins les Français en cette période de crise. Le CMNE, comme l'ensemble du marché, enregistre ainsi une baisse de sa production qui atteint 515 millions d'euros en 2013 contre 550 millions d'euros en 2012 (soit -6,3 %). Dans le détail, les prêts Passeport (199 millions d'euros contre 239 millions d'euros) reculent de 17 %, les autres prêts Consommation sont stables (224 millions d'euros contre 225 millions d'euros) et seuls les prêts renouvelables (93 millions d'euros contre 86 millions d'euros) progressent de 8 % et atteignent un record historique de production.

Crédits hors particuliers, en progression par rapport à 2012

Les crédits hors particuliers (360 millions d'euros contre 341 millions d'euros) achèvent 2013 en progression. Ils profitent des excellents résultats en prêts agricoles (187 millions d'euros contre 173 millions d'euros soit +7,7 %) et de la progression de 3,5 % des crédits d'investissement professionnels.

Les résultats de la banque de détail en France s'apprécient au périmètre de la Caisse Fédérale et du réseau des Caisses Locales. S'y ajoute l'Immobilière du CMN qui, avec les SCI rattachées, porte l'immobilier d'exploitation.

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	444 179	428 787
Instruments dérivés de couverture	67 848	89 769
Actifs financiers disponibles à la vente	3 233 076	3 306 062
Prêts et créances sur établissements de crédit	5 806 634	6 027 960
Prêts et créances sur la clientèle	9 564 630	9 537 152
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	13 508	51 310
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	941 600	1 320 109
Comptes de régularisation et actifs divers	364 751	332 799
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-
Immobilisations corporelles et incorporelles	178 677	151 107
TOTAL	20 614 903	21 245 055

PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	223 309	213 467
Instruments dérivés de couverture	104 669	165 012
Dettes envers les établissements de crédit	2 981 818	3 462 723
Dettes envers la clientèle	9 735 677	9 541 705
Dettes représentées par un titre	4 943 824	5 433 526
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	95	461
Comptes de régularisation et passifs divers	452 185	350 379
Provisions	19 883	16 000
Dettes subordonnées	150 390	150 321
Intérêts minoritaires	8 038	408
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	1 873 917	1 810 495
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	121 098	100 558
TOTAL	20 614 903	21 245 055

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2013	31/12/2012
PRODUIT NET BANCAIRE	494 059	441 707
Frais généraux	(318 681)	(300 781)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	175 378	140 926
Coût du risque	(21 374)	(17 941)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	154 004	122 985
Quote-part de résultat des entreprises MEE	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	(1 338)	(2 692)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	152 666	120 293
Impôts sur les bénéfices	(31 437)	(19 718)
Gains & pertes nets d'impôts / activités abandonnées	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	121 229	100 575
Intérêts minoritaires	131	17
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	121 098	100 558

Commentaires et précisions :

Le total du bilan diminue de 630 millions d'euros principalement sous l'effet de l'échéance de titres en portefeuille contrepartie d'emprunts inscrits au passif, et du remboursement exceptionnel opéré par la Caisse des Dépôts et Consignations (décret du 30 juillet 2013).

L'encours des dettes représentées par un titre recouvre des émissions obligataires effectuées pour un montant de 835 millions d'euros largement compensées par l'échéance de titres de créances négociables.

Les dépôts de la clientèle ont évolué sous l'effet de la collecte réalisée en livrets et les sommes disponibles en comptes courants.

Bien que le capital soit en diminution (décollecte nette en parts sociales : - 20 millions d'euros), les capitaux propres progressent compte tenu de l'affectation en réserves de l'exercice 2012 et de l'impact positif des gains et pertes latents.

Au compte de résultat, le PNB bénéficie de l'amélioration de la marge dégagée sur les activités clientèle et des conditions favorables d'emprunts sur les marchés ; par ailleurs, les mesures tarifaires et remboursements anticipés de crédit ont favorisé les commissions. L'évolution des frais généraux concerne essentiellement les frais de personnel et les frais de locaux suite au déploiement du Nouveau Concept d'Agence.

Le coût du risque relève uniquement de l'activité clientèle et reste maîtrisé au regard du contexte économique.

2 Pôle Bancassurance Belgique

2

Les Pôles



“ À deux, nous sommes plus forts ”

Paul LAMBRECHT,
Président du Comité de Direction
de BKCP Bank

Jacques FAVILLIER,
Président du Conseil de Direction
de Beobank

L'année 2013 a été une année d'importantes migrations aussi bien chez Beobank avec la migration informatique de Citibank vers Euro-Information, que chez BKCP et OBK avec la migration commerciale et opérationnelle des clients OBK vers BKCP. Sur le plan commercial, de nombreuses actions ont été menées tant par BKCP que par Beobank (développement des canaux, des produits, des réseaux ...). Le Pôle dispose d'un portefeuille de 563 000 clients.

2

Les Pôles

Les évolutions technologiques, structurelles et commerciales ont été constructives, permettant au Pôle Belgique d'accroître son PNB de plus d'un tiers (280 contre 210 millions d'euros) et de maintenir un résultat à hauteur de 20 millions d'euros dès 2013.

En millions d'euros

Activité 2013	Groupe CMNE Be	Beobank	BKCP
Collecte Bancaire	-106	-13	-92
Collecte Assurance vie	44	12	33
Epargne financière	-38	-19	-18
Crédits	1 573	1 162	410

BKCP Banque

> Activité

Outre l'intégration du réseau commercial, la migration d'OBK Bank sur la plateforme informatique de BKCP Banque a permis l'intégration des services centraux d'OBK Bank dans ceux de BKCP.

Les évolutions commerciales ont notamment concerné le réseau et la formation :

Au niveau du réseau :

- Suite à l'intégration d'OBK Bank, 5 agences salariées se sont ajoutées au réseau existant de BKCP Banque pour le porter à 49 agences.
- Une nouvelle agence, dont le concept repose sur l'espace ouvert et la modernité et qui deviendra désormais la norme, a été ouverte dans le centre de Gand.
- 3 agences ont été rénovées et des travaux de rénovation ont débuté pour 2 autres.
- Le nouveau contrat et le commissionnement des agents indépendants sont entrés en vigueur début 2013 avec, comme résultat, une harmonisation de la qualité, de la maîtrise des risques et l'amélioration des perspectives de croissance du réseau des agents indépendants. Le nombre total de points de vente dans le réseau des agents indépendants se chiffre à 48.

Une formation pour une dynamique commerciale :

- Au cours du 4^{ème} trimestre, un projet-pilote a été lancé dans 8 agences afin de définir un « **BKCP Way of Working** ». L'objectif vise à mettre en place une approche commune qui détermine un seuil minimum de qualité à atteindre dans toutes les agences en vue de l'obtention, la préparation, la tenue et le suivi des entretiens conseil avec les clients et prospects. Par ailleurs, ce projet fournit au directeur d'agence un canevas qui le guide dans son rôle de management et d'accompagnement de ses collaborateurs. À l'issue de cette phase-pilote, l'approche sera généralisée à l'ensemble du réseau en 2014.

Différents programmes visant à rationaliser l'organisation, à améliorer la qualité et à s'adapter aux nouvelles réglementations ont été mis en œuvre durant l'exercice 2013.

Axes majeurs du Plan à Moyen Terme 2015 :

- ✓ Passer d'une banque de produits à une banque orientée clients
- ✓ Aller vers une croissance rentable et durable
- ✓ Développer les compétences et changer la culture commerciale

> Résultats

L'exercice a été marqué par un maintien des encours gérés, s'élevant à 7,5 milliards d'euros fin 2013 qui recouvre une croissance des encours de crédits (+69 millions d'euros) et une diminution de la collecte d'épargne (-78 millions d'euros).

Décollecte d'épargne

Elle s'explique principalement par la baisse des encours des produits d'épargne à court terme et des dépôts à terme, qui est notamment imputable à une baisse de la rémunération de ces produits, mais également, et dans une moindre mesure, par la baisse des encours d'épargne financière. Toutefois sur le dernier trimestre, afin de juguler cette baisse, une production importante de fonds a été réalisée à concurrence de 36 millions d'euros pour les produits BKCP Core Fund et LFP Rendement Global.

Production de crédits

Elle a atteint 410 millions d'euros, dont 166 millions d'euros pour les crédits professionnels et 244 millions d'euros pour les crédits aux particuliers.

Beobank

> Activité

Les évolutions ont été de trois ordres :

Évolutions technologiques

- Mise en œuvre de la migration complète de tous les systèmes informatiques de Citibank vers la plateforme gérée par Euro Information
- Lancement d'un projet Central Datawarehouse qui centralise les différentes bases de données dans une seule « business database »

Évolutions commerciales

- Lancement de Beobank : plus qu'un simple changement de nom, la nouvelle identité reflète l'évolution de la banque depuis sa reprise par le CMNE, sa nouvelle stratégie et son nouveau positionnement. La gamme de produits et services a été élargie afin de positionner Beobank comme une banque de détail généraliste pour particuliers. La stratégie de Beobank est de transformer des détenteurs de produits en véritables clients et de construire une relation intégrée de long terme. C'est dans ce cadre qu'a été lancé un nouveau compte à vue gratuit, « Avantage Plus » et, surtout, qu'a été commercialisée la première carte de crédit belge avec une réduction permanente sur le carburant, en collaboration avec Q8 : la Beobank Q8 World MasterCard. Enfin, pour fidéliser sa clientèle, Beobank a testé un crédit hypothécaire qui a vocation à être généralisé dans le réseau au 1^{er} trimestre 2014.
- Un nouveau concept d'agence, directement inspiré de celui du CMNE, a été mis en œuvre à Louvain pour favoriser l'accessibilité, un accueil chaleureux, des conseils complets et des services efficaces.

Évolutions internes

- Pour correspondre à l'organisation des métiers au sein du Groupe CMNE, les « Strategic Business Units » commerciales héritées de Citibank ont été remplacées par trois nouvelles directions : la Direction Commerciale, la Direction Prêts et Cartes de crédit et la Direction Gestion de l'épargne et des Investissements.
- Au niveau des ressources humaines, cette année riche en changements a conduit Beobank à renforcer ses différentes équipes. Fin 2013, Beobank compte un total de 775 ETP.
- Le département Training a été renforcé et l'offre de formations a été adaptée et considérablement étendue afin de continuer à développer les compétences des collaborateurs.
- Sous le nom de « Concilia », un nouveau service de recouvrement amiable des créances anciennes ou dormantes, a été mis en place.
- Au mois de septembre et en remplacement de la plateforme de Citibank à Barcelone, la plateforme « Beobank Service Center » a été mise en place pour répondre à toutes les questions des clients de Beobank.

Le pôle bancaire Belgique est constitué des entités détenues par la holding CMNE Belgium et BKCP SCRL : Crédit Professionnel SA, OBK, Beobank, BKCP Securities et les sociétés et groupements de moyens qui contribuent au fonctionnement de cet ensemble. Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres ci-dessous.

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	10 356	10 515
Instruments dérivés de couverture	4 994	6 774
Actifs financiers disponibles à la vente	1 422 851	1 311 348
Prêts et créances sur établissements de crédit	1 091 198	1 515 661
Prêts et créances sur la clientèle	4 021 922	4 022 677
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	2 348
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	64 212	48 193
Comptes de régularisation et actifs divers	80 696	84 401
Immobilisations corporelles et incorporelles	104 390	84 498
Écarts d'acquisition	2 343	2 343
TOTAL	6 802 962	7 088 758

PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	686	1 423
Instruments dérivés de couverture	20 256	34 009
Dettes envers les établissements de crédit	454 880	546 210
Dettes envers la clientèle	5 435 945	5 622 520
Dettes représentées par un titre	74 535	94 426
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 463	3 378
Comptes de régularisation et passifs divers	118 585	73 355
Provisions	55 294	84 508
Dettes subordonnées	112 364	130 690
Intérêts minoritaires	6 460	7 718
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	500 323	478 968
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	20 171	11 553
TOTAL	6 802 962	7 088 758

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2013	31/12/2012
PRODUIT NET BANCAIRE	279 393	210 001
Frais généraux	(222 890)	(229 987)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	56 503	(19 986)
Coût du risque	(23 905)	(2 498)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	32 598	(22 484)
Gains ou pertes sur autres actifs	384	92
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	44 655
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	32 982	22 263
Impôts sur les bénéfices	(13 599)	(13 325)
Gains & pertes nets d'impôts / activités abandonnées	-	(15)
RÉSULTAT NET TOTAL	19 383	8 923
Intérêts minoritaires	(788)	(2 630)
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	20 171	11 553

Commentaires et précisions :

L'année 2012 était caractérisée par les acquisitions de OBK et de Citibank Belgique (renommée Beobank en 2013) intervenues au cours du 1^{er} semestre. La diminution du total de bilan (- 286 millions d'euros) se justifie principalement par la baisse des encours prêtés auprès d'autres établissements de crédit, conformément à l'échéancier prévu, et ont été partiellement remplacés en portefeuille titres. L'encours des immobilisations est impacté par la migration informatique menée chez Beobank ; Ces frais d'un montant de 30 millions d'euros seront amortis sur 5 ans. Les emprunts envers les établissements de crédit diminuent notamment en raison du remboursement du LTR0 (75 millions d'euros). La diminution des dettes envers la clientèle et dettes représentées par un titre est consécutive aux résultats de l'activité commerciale et à l'arrivée à échéance de comptes à terme et bons de caisse. Les provisions ont été utilisées pour couvrir les charges de restructuration et le solde d'un litige enregistrés au cours de l'exercice. Les capitaux évoluent sous l'effet de la mise en réserves des résultats 2012 ainsi que de l'évolution des gains et pertes latents. Le compte de résultat est impacté par la prise en compte en année pleine des entités OBK et Beobank intégrées courant 2012. L'impact de cet effet Périmètre peut être estimé à + 66 millions d'euros pour le PNB, - 53 millions d'euros pour les frais généraux, - 5,6 millions d'euros pour le coût du risque et + 13 millions d'euros pour le résultat net. En 2012, ces entrées au périmètre avaient généré un écart d'acquisition enregistré en produits pour 45 millions d'euros. L'essentiel de la progression du PNB est ainsi justifié par l'effet périmètre : la marge d'intérêt subit la baisse du taux légal maximal applicable aux encours de crédit consommation chez Beobank mais se trouve compensée par la progression des commissions perçues. Les frais généraux 2012 étaient impactés par le paiement de l'exit tax par BKCP scrl (-43 millions d'euros) et des provisions constituées au titre d'un litige et de la restructuration chez OBK (- 17 millions d'euros). Le coût du risque est notamment impacté par les provisions constituées au titre d'une fraude sur un dossier de crédit et en complément sur le secteur des hôteliers.



“ La banque finance les entreprises malgré la crise ”

Francois CHABROL,
Président du Directoire de la BCMNE

Dans un contexte économique sans croissance, affaiblissant la trésorerie des entreprises confrontées à des baisses de chiffre d'affaires et ne poussant pas les PME à investir, les sociétés de crédit-bail ont mieux résisté que la banque. Alors que la BCMNE a été marquée par la gestion obligée de quelques dossiers difficiles conduisant à des dotations de provisions d'un niveau inhabituel, les sociétés de crédit bail ont vu leur production augmenter et leur marge se maintenir.

2

Les Pôles

BCMNE

> Activité commerciale et encours gérés

La BCMNE a confirmé sa volonté d'accompagnement des PME et ETI, dans un contexte économique marqué par une conjoncture économique encore difficile (le nombre des défaillances d'entreprises de plus d'un million de chiffre d'affaires en 2013 en France est proche du niveau record enregistré au plus haut de la crise en 2009, selon des chiffres de l'assureur-crédit Euler-Hermès).

En matière d'épargne

Les ressources bancaires liées aux clients PME et ETI affichent une progression de +21,1 %, dont +9,3 % pour les dépôts à vue ; l'épargne salariale reste bien orientée.

L'épargne financière des PME et ETI est stable à 235 millions d'euros en dépit d'une réorientation d'une partie de la collecte vers les comptes à terme.

L'ensemble des ressources collectées auprès des PME et ETI augmente de +9,3 % sur l'exercice.

En matière de crédit

La production de financements d'investissements recule de 31 % à 168 millions d'euros, face à une demande de crédits en baisse au niveau des entreprises.

Les encours de crédits moyen long terme consentis à la clientèle s'inscrivent en croissance de +10 %, pour un encours moyen de 714 millions d'euros. Les engagements par signature sont en progression de +1,2 %. Globalement, les engagements Bilan et Hors-Bilan de la BCMNE en faveur des PME et ETI s'inscrivent en hausse de +7 %. L'activité de prospection est également en amélioration par rapport à 2012.

En millions d'euros

Emploi	2012	2013	Évolution des encours 2012/2013
Court Terme	123	130	5,4 %
Moyen Long Terme	528	585	10,7 %
Total des Crédits	651	714	9,7 %
Engagements par Signature à la clientèle	116	118	1,2 %
TOTAL EMPLOIS	767	832	8,4 %

Axes majeurs du Plan à Moyen Terme 2015 :

- ✓ Gérer un développement mesuré
- ✓ Atteindre une notoriété fondée sur un professionnalisme exigeant et reconnu
- ✓ Renforcer sa présence auprès des PME PMI et des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)

> Le développement des activités

En 2013, 61 projets ont été étudiés en **Ingénierie Financière et Patrimoniale**, dont la moitié issue des Centres d’Affaires, qui ont permis la réalisation de 7 opérations, contribuant à hauteur de 34,6 millions d’euros à la production des financements d’investissement au cours de l’exercice.

L’activité avec les clients ETI continue de progresser de façon satisfaisante avec un encours moyen de crédits de 204 millions d’euros, en progression de près de +16 % par rapport à 2012. Les crédits à court terme et les engagements par signature baissent respectivement de -18 % et de -6,5 % alors que les financements d’investissements progressent de +40 %.

Les ressources collectées affichent, quant à elles, une progression de +13 % pour atteindre un encours moyen de 65 millions d’euros fin 2013.

L’épargne financière est stable à 29 millions d’euros tandis que les dépôts à vue augmentent de +5 % à 12 millions d’euros et que les comptes à terme enregistrent un fort développement à près de 24 millions d’euros, soit +41 %.

L’activité commerciale évolue favorablement également en crédits documentaires et en gestion de flux confiés par la clientèle.

Épargne Sociale et Salariale

L’équipement reste bien orienté au niveau des PEE/PERCO. Par ailleurs, l’action sur les contrats « homme-clé » se poursuit à un rythme régulier. Le nombre de clients détenteurs de plusieurs produits de la gamme progresse régulièrement.

Au cours de 2013, les retraits ont dépassé les versements : les versements s’établissent à 3 685 milliers d’euros et les retraits à 4 057 milliers d’euros. Néanmoins, sur 2 ans, le nombre de contrats passant de 336 en 2011 à 462 en 2013 progresse de +37,5 % et les encours de 10,4 millions d’euros à 13,4 évoluent de +28 %.

Risque clientèle

Les encours de crédits douteux et contentieux sont en forte croissance à 53 millions d’euros (+41 %). Ces créances dégradées représentent 6 % des engagements en 2013, contre 5 % en 2012.

De même, le coût du risque augmente et affiche un niveau lourd et inhabituel à 14 millions d’euros. Le ratio « coût du risque / encours » représente 1,7 % contre 0,4 % en 2012.

■ Bail Actéa

La production réalisée par Bail Actéa s’élève à 377 millions d’euros contre 359 millions d’euros en 2012 (+ 5 %). L’encours financier net progresse de 6 % et s’élève à 843 millions d’euros contre 796 millions d’euros à fin décembre 2012. Le coût du risque s’élève en fin d’année à -2,1 millions d’euros mais ne représente que 0,3 % des encours moyens gérés.

■ Nord Europe Lease (NEL)

Au cours de l’exercice 2013, a été opérée la fusion des 2 entités de Crédit-Bail : Bail Immo Nord et Batiroc Normandie, effective au 30/6/2013.

Le volume de dossiers signés au cours de l’exercice sur NEL atteint 67,4 millions d’euros contre 53,6 millions d’euros en 2012 ; il existe un courant d’affaires régulier avec une proportion d’investisseurs offrant un bon relais de croissance.

La marge commerciale sur ces nouveaux dossiers est conforme à l’objectif retenu. L’encours financier net des subventions et avances preneur progresse de 6,6 % et s’élève à 356 millions d’euros.

Le coût du risque s’élève à -0,5 million d’euros.

Le pôle Entreprises est regroupé au sein de la holding BCMNE qui, outre son activité de banque des PME-PMI et ETI, détient les titres des sociétés spécialisées dans les opérations de crédit bail mobilier et immobilier : Bail Actéa, Nord Europe Lease et Nord Europe Partenariat.

Les comptes de la SDRN (assurant la gestion extinctive des créances inscrites à son actif) complètent cet ensemble.

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8	675
Instruments dérivés de couverture	397	-
Actifs financiers disponibles à la vente	15 281	15 609
Prêts et créances sur établissements de crédit	166 023	146 393
Prêts et créances sur la clientèle	1 862 864	1 893 352
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 739	4 672
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	26 641	17 439
Immobilisations corporelles et incorporelles	1 460	3 369
TOTAL	2 074 413	2 081 509

PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	675
Instruments dérivés de couverture	3 368	6 360
Dettes envers les établissements de crédit	1 402 943	1 454 738
Dettes envers la clientèle	374 035	322 880
Dettes représentées par un titre	4 192	4 087
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Comptes de régularisation et passifs divers	93 138	102 873
Provisions	7 325	4 444
Intérêts minoritaires	41	44
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	185 361	173 170
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	4 010	12 238
TOTAL	2 074 413	2 081 509

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2013	31/12/2012
PRODUIT NET BANCAIRE	50 199	45 178
Frais généraux	(27 456)	(24 283)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	22 743	20 895
Coût du risque	(15 296)	(1 633)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 447	19 262
Gains ou pertes sur autres actifs	5	18
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	7 452	19 280
Impôts sur les bénéfices	(3 444)	(7 038)
Gains & pertes nets d'impôts / activités abandonnées	-	(5)
RÉSULTAT NET TOTAL	4 008	12 237
Intérêts minoritaires	(2)	(1)
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	4 010	12 238

Commentaires et précisions :

Les encours de crédits à la clientèle subissent les échéances in fine de crédits «grands comptes», intervenues début 2013 pour plus de 45 millions d'euros. Par ailleurs, la production est marquée par un recul des financements d'investissements initiés par la BCMNE dans un contexte de difficultés croissantes des entreprises.

La progression des encours des dépôts de la clientèle porte à la fois sur les dépôts à vue et les comptes à terme.

L'évolution des encours de trésorerie, centralisés à la Caisse Fédérale du CMNE, est directement liée à l'activité avec la clientèle.

Au compte de résultat, le PNB progresse sous l'effet d'une amélioration de la marge financière et d'un maintien des commissions.

Les frais généraux 2013 enregistrent les charges générées par la fusion des entités de crédit bail immobilier (0,5 millions d'euros), le reste de l'évolution étant essentiellement imputables aux frais de personnel et frais informatiques.

Le coût du risque 2013 pâtit du contexte économique dégradé et est concentré sur quelques dossiers ; il supporte également l'effet du changement des paramètres de calcul de la provision collective dont l'impact est estimé à -1,2 millions d'euros.

2 Pôle Assurances

Axes majeurs du Plan à Moyen Terme 2015 :

- ✓ Consolider les atouts de l'entreprise (réactivité, innovation, motivation)
- ✓ Renforcer l'organisation pour s'adapter aux exigences de Solvency II
- ✓ Consolider la rentabilité des activités tout en se développant

“ La transformation est notre principal challenge ”

Hervé BOUCLIER,
Président du Directoire de Nord Europe Assurances

Le marché de l'assurance vie en France aura été une assez bonne année. Après une année 2012 compliquée, 2013 a vu le retour d'une collecte nette positive. Toutefois la tendance demeure fragile, en miroir de l'évolution de l'environnement financier, économique, fiscal, réglementaire et concurrentiel. L'activité du marché dommages a, quant à elle, connu un ralentissement, conséquence directe de la situation économique difficile que traverse le pays mais les résultats de la profession ont été portés par une faible sinistralité.

■ Activité NEA

En millions d'euros

	Chiffres d'affaires
ACMNVIE	853,6
ACMNIARD	142,2
NELL	87,3
Réassurance / Courtage	6,7
TOTAL NEA	1 089,8

Le chiffre d'affaires 2013 s'élève à 1,1 milliard d'euros, soit un niveau comparable à celui de 2012. L'activité en épargne est globalement en baisse de 3 %, contrairement aux activités IARD et prévoyance qui continuent leur progression constante (+5 %).

60 % de la production provient du réseau CMNE, soit une progression de sa contribution de 6 points sur l'année ; en revanche, la part du réseau BKCP recule de 11 % à 8 %, impactée par l'évolution défavorable de la fiscalité en Belgique. La production réalisée par l'intermédiaire de La Française progresse de 6 % à 8 %. Le solde de la collecte (24 %) est

réalisé par des réseaux externes au Groupe CMNE et est orienté à la baisse.

Le total des provisions mathématiques et techniques est en progression de 3 % pour atteindre 11,5 milliards d'euros.

■ ACMN VIE

Un chiffre d'affaires de 853,6 millions d'euros, en baisse de 3 % dont plus des ¾ sont réalisés par les différentes entités du Groupe CMNE.

La production en épargne recule de 4 %, avec un total de 778,9 millions d'euros. Toutefois l'activité du CMNE est en hausse de 11 %. Le taux d'UC dans la collecte épargne est en progression à 16,1 % contre 14,9 % en 2012 et 12,3 % 2011.

La production en prévoyance réalisée en quasi-totalité par le CMNE continue sa progression : 74,6 millions d'euros, soit une hausse de 4 %. Le montant total des provisions techniques s'élève à 10,8 milliards d'euros (+3 %) dont 13 % d'UC sur la partie épargne.

■ ACMN IARD

Le total des primes émises de 142,2 millions d'euros est en progression de 6 % et représente 13 % de la collecte du pôle Assurances. Le chiffre d'affaires des produits d'assurances de biens (Automobile - Multirisques) ressort à 103 millions d'euros en hausse de 6 %. En termes de sinistralité, l'année a été favorable pour les branches auto et MRH.

Les produits de prévoyance & santé représentent 21 % de la production annuelle, avec un total de 30 millions d'euros. Ils sont en progression de 8 % en particulier grâce au développement du produit Assurances Accident de la Vie (AAV).

■ NELL

Le chiffre d'affaires ressort à 87,3 millions d'euros en hausse de 4 %.

La production réalisée par BKCP s'élève à 26,4 millions d'euros en forte progression (8,6 millions d'euros en 2012) contrairement à ce qui est observé chez ACMN VIE.

Le produit Myriad, à destination du courtage belge, a enregistré une production de 60,8 millions d'euros contre 73,9 millions d'euros en 2012.

Le total des provisions techniques s'élève à 618 millions d'euros dont 37 % en unités de compte.

Le pôle Assurances est constitué des entités détenues par la holding Nord Europe Assurances (NEA) : ACMN IARD, ACMN Vie, CPBK Re, Nord Europe Life Luxembourg, Courtage Crédit Mutuel Nord Europe, Pérennité Entreprises et Vie Services. Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres suivants.

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	10 187 441	9 625 761
Actifs financiers disponibles à la vente	3 428 848	3 318 402
Prêts et créances sur établissements de crédit	68 474	31 147
Prêts et créances sur la clientèle	50 191	50 778
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	66 343	71 811
Immobilisations corporelles et incorporelles	2 574	4 433
Écarts d'acquisition	5 640	5 640
TOTAL	13 809 511	13 107 972

PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1	-
Dettes envers les établissements de crédit	36 950	38 905
Dettes envers la clientèle	78 741	62 434
Comptes de régularisation et passifs divers	909 140	794 885
Provisions techniques des contrats d'assurance	12 006 654	11 483 756
Provisions	2 739	4 080
Dettes subordonnées	53 017	53 017
Intérêts minoritaires	28 217	22 395
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	638 337	608 582
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	55 715	39 918
TOTAL	13 809 511	13 107 972

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2013	31/12/2012
PRODUIT NET BANCAIRE	161 282	133 170
Frais généraux	(62 292)	(59 854)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	98 990	73 316
Coût du risque	-	253
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	98 990	73 569
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	98 990	73 569
Impôts sur les bénéfices	(37 197)	(27 507)
RÉSULTAT NET TOTAL	61 793	46 062
Intérêts minoritaires	6 078	6 144
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	55 715	39 918

Commentaires et précisions :

L'évolution des encours au bilan traduit l'activité et les effets positifs des marchés financiers sur la valorisation des portefeuilles titres à l'actif et des engagements repris en provisions techniques au passif.

L'augmentation des comptes de régularisation passif affecte les comptes de règlement sur opérations sur titres qui enregistrent la part des minoritaires sur les OPCVM détenus (application de la short cut method).

Les conditions d'activité et de gestion ainsi que l'évolution favorable des marchés financiers ont impacté favorablement la marge sur activité d'assurance nette de la participation bénéficiaire (PNB) et le résultat net.

2 Pôle Gestion pour compte de tiers

Axes majeurs du Plan à Moyen Terme 2015 :

- ✓ Valoriser une marque unique
- ✓ Se positionner sur les expertises cœur de métier
- ✓ Se développer sur la clientèle retail
- ✓ Assurer une croissance internationale autofinancée

“ Jouer tous la même partition
au sein du Groupe ”

Xavier LEPINE,
Président du Directoire de La Française

L'année 2013 a été une nouvelle année d'investissement, qui a permis au Groupe La Française de se positionner comme un asset manager global, tant en termes de métiers que de couverture commerciale. La Française a développé de nouvelles offres à forte valeur ajoutée venant en complément de son offre existante, ce qui lui permet, à la fin de 2013, de gérer un encours de près de 42 milliards d'euros d'actifs pour une clientèle diversifiée (institutionnels, réseaux bancaires, plateformes, prescripteurs, clientèle privée...).

> La Société de Gestion de l'année

Pour la deuxième année consécutive, La Française a été distinguée par un panel de plus de 400 investisseurs professionnels réunis à l'occasion du Forum de la Gestion d'Actifs de l'AGEFI.

En millions d'euros

	Collecte nette		Encours	
	2012	2013	2012	2013
Valeurs mobilières	803	-814	27 625	30 342
Immobilier	811	1 630	7 765	9 740
Autres	26	19	1 880	1 837
Total	1 641	835	37 270	41 919

> Un asset manager désormais global

En fin d'année 2013, La Française présente une offre pluri-clients autour de quatre piliers métiers : « La Française AM » pour l'activité de gestion et la distribution de valeurs mobilières, « La Française Global Real Estate Investment Managers (REIM) » pour la gestion et la distribution de produits immobiliers, « La Française Global Investment Solutions (GIS) » pour la gestion et la distribution de solutions d'investissement, et enfin « NEXT AM » pour l'activité de prise de participation.

> Un développement commercial constant

En termes de développement commercial, l'année 2013 aura été marquée par la poursuite de la hausse des encours internationaux gérés par le Groupe, désormais proches de 4 milliards d'euros, avec le gain de plus de 60 nouveaux clients, l'ouverture d'une plateforme de gestion et de distribution à Londres, la mise en place, dans le cadre du partenariat avec Forum Partners, d'un dispositif mondial de distribution de produits immobiliers et la mise en place d'un dispositif de distribution d'une partie des fonds luxembourgeois en Amérique Latine.

> Des partenariats pour de nouvelles offres

2013 a vu la signature de partenariats stratégiques avec des acteurs anglo-saxons (Forum Partners dans le domaine immobilier et Inflection Point Capital Management dans celui de la gestion actions) permettant la mise en place d'offres globales et entre autres, la création du premier acteur européen de l'incubation en asset management suite au rapprochement de NEXT AM et de New Alpha AM.

> La collecte : un modèle original de développement

La collecte nette Long Terme (hors fonds de trésorerie) de l'exercice s'est élevée à un peu plus de 1 milliard d'euros, contre 570 millions d'euros en 2012. La collecte est ainsi positive sur l'ensemble des segments de clientèle, à l'exception du marché institutionnel français. La collecte brute Long Terme s'élève, quant à elle, à 5,5 milliards d'euros contre 3,6 milliards d'euros en 2012.

> Des encours de nouveau à un niveau historique

Du fait d'une collecte nette positive, du déploiement des nouvelles activités (lancement du pôle de solutions d'investissement, filialisation du métier de prise de participation, création d'une offre de fonds de dettes immobilières) et d'un effet marché favorable, les encours gérés par le Groupe La Française pour le compte de ses clients sont en hausse significative et atteignent un plus haut historique proche de 42 milliards d'euros.

Le pôle Gestion pour compte de tiers est regroupé au sein de la holding Groupe La Française qui détient principalement La Française AM Real Estate Managers, La Française AM Finance Services, La Française des Placements, La Française AM GP, La Française Investment Solutions, La Française Bank, LFP Sarasin AM, FCT LFP Créances immobilières, CD Partenaires, Holding Cholet Dupont, Convictions Asset Management, NEXt AM, LFAM Ibéria et Siparex Proximité Innovation.

Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres suivants.

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	45 802	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	113 507	95 533
Prêts et créances sur établissements de crédit	47 423	37 063
Prêts et créances sur la clientèle	242 335	31 685
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	75 662	55 680
Participations dans les entreprises mises en équivalence	44 968	36 911
Immobilisations corporelles et incorporelles	28 649	29 043
Écarts d'acquisition	173 272	168 916
TOTAL	771 618	454 831

PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	11 079	-
Dettes envers les établissements de crédit	99 268	65 209
Dettes envers la clientèle	47 934	47 622
Dettes représentées par un titre	228 608	-
Comptes de régularisation et passifs divers	85 805	72 871
Provisions	2 981	2 527
Intérêts minoritaires	12 535	8 688
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	258 956	230 867
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	24 452	27 047
TOTAL	771 618	454 831

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2013	31/12/2012
PRODUIT NET BANCAIRE	143 457	135 279
Frais généraux	(109 175)	(96 026)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	34 282	39 253
Coût du risque	(714)	(195)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	33 568	39 058
Quote-part de résultat des entreprises MEE	2 122	1 567
Gains ou pertes sur autres actifs	282	(138)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	35 972	40 487
Impôts sur les bénéfices	(10 035)	(13 077)
Gains & pertes nets d'impôts / activités abandonnées	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	25 937	27 410
Intérêts minoritaires	1 485	363
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	24 452	27 047

Commentaires et précisions :

L'évolution des encours de bilan est essentiellement liée au développement de l'activité de gestion de créances immobilières qui impacte les rubriques « Créances sur la clientèle » et « Dettes représentées par un titre ». L'évolution des actifs et passifs à la juste valeur par résultat résulte pour sa part, du développement de l'activité de solutions d'investissement gérée par La Française Bank.

Au compte de résultat, l'évolution du PNB recouvre une baisse de la marge dégagée sur la gestion des valeurs mobilières, compensée par une hausse des revenus de l'activité immobilière, des commissions et l'impact des opérations valorisées à la juste valeur.

Les frais généraux progressent suite au développement des nouvelles activités et l'international qui impacte notamment les frais de personnel.

2 Pôle Services et activités diverses

Ce pôle est constitué de l'ensemble des activités qui ne relèvent pas des métiers stratégiques du Groupe : NEPI (base consolidée intégrant l'activité immobilière hors exploitation), CMN Tél, Euro Information, Financière Nord Europe, Sicorfé Maintenance, Transactimmo, Actea Environnement et CMNE Environnement.

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
Actifs financiers disponibles à la vente	23 513	26 352
Prêts et créances sur établissements de crédit	428	241
Prêts et créances sur la clientèle	22	22
Comptes de régularisation et actifs divers	2 007	1 644
Participations dans les entreprises mises en équivalence	89 416	81 110
Immobilisations corporelles et incorporelles	25 814	26 617
Écarts d'acquisition	724	724
TOTAL	141 924	136 710

PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	9 979	10 550
Dettes envers la clientèle	475	-
Comptes de régularisation et passifs divers	921	1 228
Provisions	25	77
Dettes subordonnées	-	-
Intérêts minoritaires	-	-
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	120 583	113 847
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	9 941	11 008
TOTAL	141 924	136 710

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2013	31/12/2012
PRODUIT NET BANCAIRE	4 573	6 315
Frais généraux	(1 642)	(1 735)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 931	4 580
Coût du risque	(356)	(50)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 575	4 530
Quote-part de résultat des entreprises MEE	8 058	7 813
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	10 633	12 343
Impôts sur les bénéfices	(692)	(1 335)
RÉSULTAT NET TOTAL	9 941	11 008
Intérêts minoritaires	-	-
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	9 941	11 008

2

Les Pôles



Bilan consolidé

- 30** Total bilan
- 31** Comptes consolidés au 31/12/2013
- 32** Les fonds propres
- 32** Les risques
- 40** Contrôle et audit

3

3 Total bilan

Les parts sociales des Caisses Locales, constitutives du capital du Groupe CMNE, sont exclusivement détenues par les sociétaires.

Nature et rémunération des parts sociales

Elles sont de quatre types :

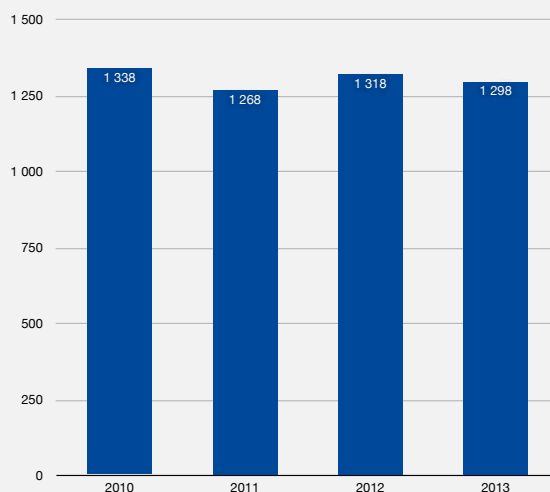
- **les parts A**, incessibles, d'une valeur nominale de 1 euro,
- **les parts B**, négociables, d'une valeur nominale de 1 euro,
- **les parts C**, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 1 euro,
- **les parts F**, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 500 euros.

Les parts A ne sont pas rémunérées, les parts B, C et F reçoivent une rémunération fixée par l'assemblée générale de chaque Caisse Locale, dans le respect des limites prévues par le statut de la Coopération et selon les directives fixées par le Conseil d'Administration Fédéral.

En 2013, le rendement annuel des parts B a été de 1,94 %, celui des parts C et des parts F de 2,46 %, plafonné au TMO.

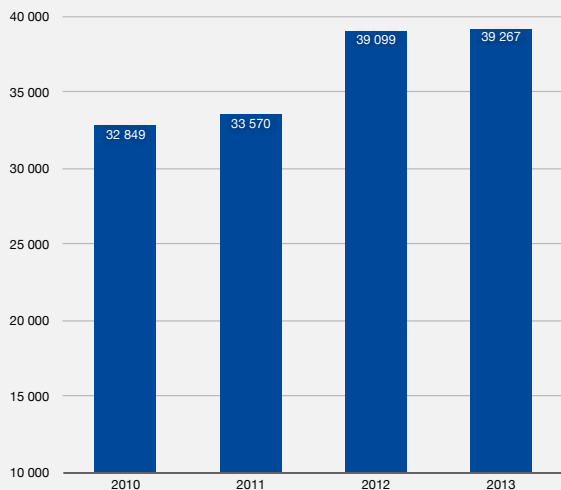
Capital (parts sociales A, B, C et F)

(en millions d'euros)



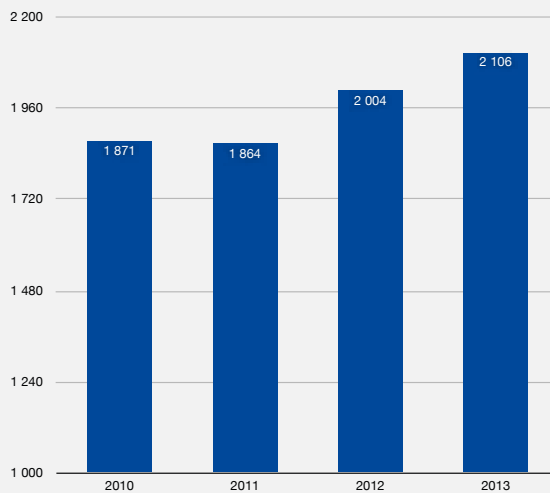
Total bilan

(en millions d'euros)



Fonds propres - part du Groupe hors résultat

(en millions d'euros)



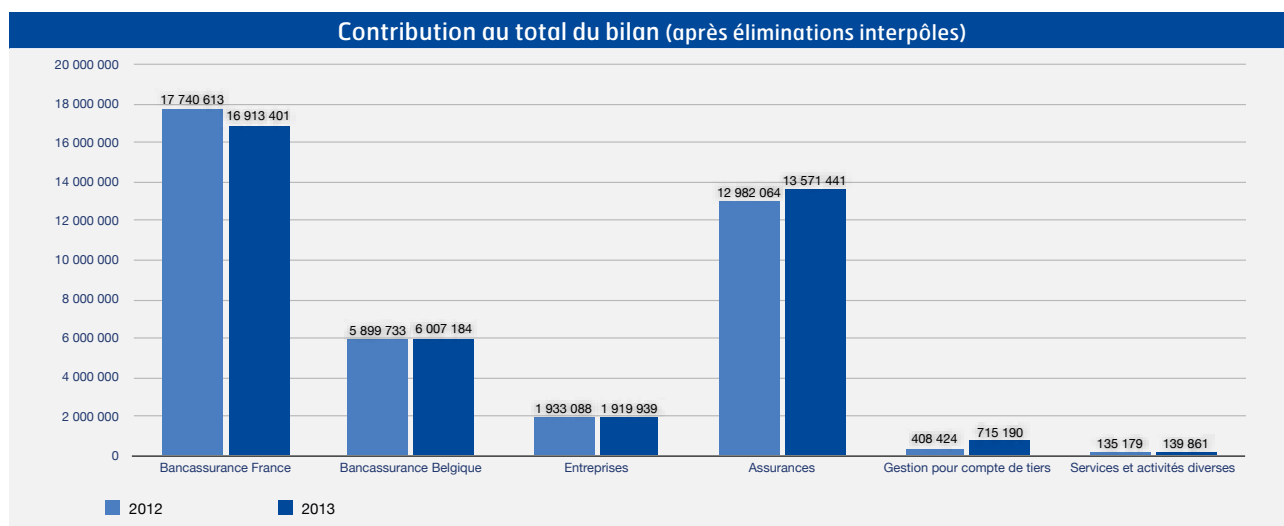
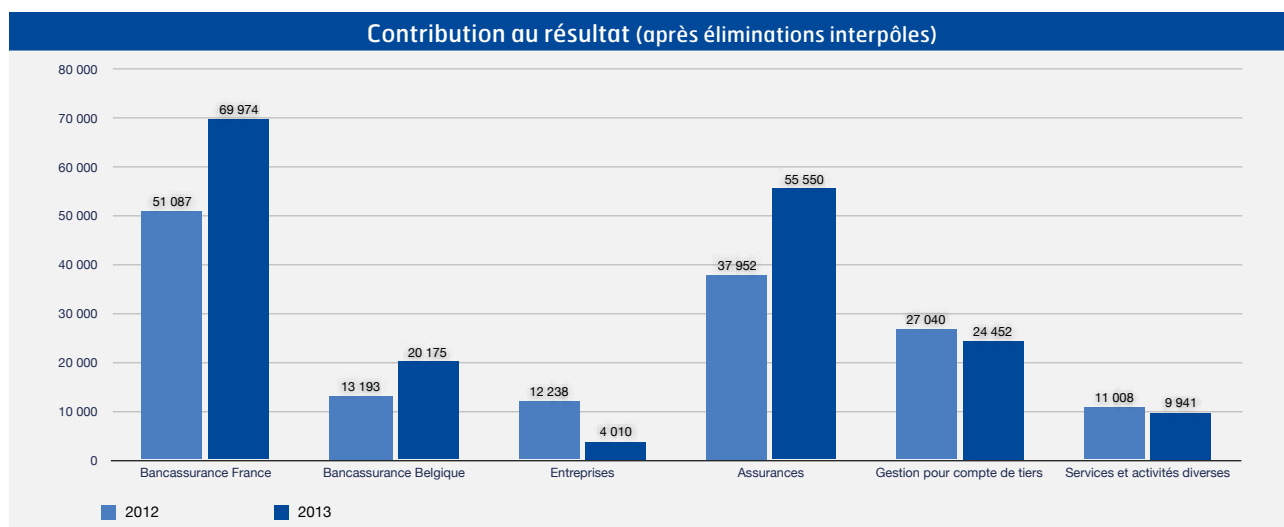
3

Bilan
Consolidé

Après éliminations interpôles, en milliers d'euros

Contribution	PNB		RBE		Résultat consolidé		Bilan	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Bancassurance France	391 049	435 257	91 098	122 829	51 087	69 974	17 740 613	16 913 401
Bancassurance Belgique	209 232	278 976	-19 986	56 503	13 193	20 175	5 899 733	6 007 184
Entreprises	44 417	50 199	20 895	22 743	12 238	4 010	1 933 088	1 919 939
Assurances	131 336	166 277	70 562	98 823	37 952	55 550	12 982 064	13 571 441
Gestion pour compte de tiers	135 271	144 624	39 245	34 282	27 040	24 452	408 424	715 190
Services et activités diverses	6 315	4 573	4 580	2 931	11 008	9 941	135 179	139 861
TOTAL	917 620	1 079 906	206 394	338 111	152 518	184 102	39 099 101	39 267 016

en milliers d'euros



Reporting par pays

Pays	Produit Net Bancaire	Effectifs
Belgique	278 984	1 116
Espagne	235	1
Etats Unis d'Amérique	0	0
France	778 314	3 605
Luxembourg	22 386	54
Pays-Bas	0	0
Royaume Uni	-13	0

Ces informations sont requises par l'ordonnance n°2014-158 du 20 février 2014, qui emporte modification de l'article L511-45 du code monétaire et transpose la CRD4.



3 Les fonds propres / Les risques

Les fonds propres

En application des dispositions du règlement n° 2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée (risques de marché et risque de crédit, grands risques, participations, contrôle interne).

L'entité consolidante et le périmètre de la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel Nord Europe sont identiques à ceux retenus pour les comptes consolidés du Groupe. Seule change la méthode de consolidation, notamment des entreprises d'assurance, consolidées comptablement par intégration globale et prudemment par mise en équivalence. Ce principe est identique à celui appliqué par les autres entités du Groupe Crédit Mutuel-CIC.

Le ratio global de couverture définit le besoin en fonds propres nécessaires pour couvrir les risques de crédit et de marché. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires (comprenant les TSR et TSDI) et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements financiers non consolidés ou mis en équivalence).

Le CMNE calcule le ratio global de couverture des fonds propres sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via notamment l'introduction de la juste valeur.

Le CMNE se conforme également aux obligations déclaratives résultant de la Directive européenne applicable aux conglomerats. Cela se traduit, entre autres, par la surveillance complémentaire de la couverture par les fonds propres consolidés du cumul des exigences de fonds propres bancaires et de marge de solvabilité des compagnies d'assurance. Cette surveillance a également des incidences sur la mesure des autres normes de gestion, la différence de mise en équivalence positive des entités consolidées du secteur des assurances étant éliminée des fonds propres de base.

Le CMNE respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

En millions d'euros

Ratios réglementaires	31/12/2013		31/12/2012	
	Bâle I	Bâle II	Bâle I	Bâle II
Fonds propres de base (Tier One)	2 022	2 009	1 948	1 932
Fonds propres complémentaires	40	31	36	20
Fonds propres surcomplémentaires	0	0	0	0
Risques pondérés	15 636	14 032	15 671	13 821
Ratio global	13,19 %	14,54 %	12,66 %	14,12 %
Ratio Tier One	12,93 %	14,32 %	12,43 %	13,98 %

Les risques

Afin d'affirmer le caractère transversal de la gestion des risques dans le Groupe CMNE, une Direction des Risques Groupe a été constituée avec un rattachement direct à la Direction Générale. Elle regroupe la direction du contrôle permanent et la direction du contrôle des risques qui exercent à la fois une responsabilité opérationnelle directe au sein du pôle Bancassurance France et une responsabilité fonctionnelle auprès de leurs correspondants dans les filiales du Groupe.

Dans leurs domaines, ces directions s'assurent de la mise en œuvre des systèmes de mesure et de surveillance des risques et de la compatibilité des risques pris avec les orientations fixées par l'organe délibérant. L'examen régulier du fonctionnement du premier niveau de contrôle permet d'exercer une surveillance permanente du dispositif. Celui-ci prend notamment en compte l'analyse des principaux incidents constatés et les résultats des vérifications effectuées à distance.

Conjointement, la Direction des Risques Groupe et le Secrétariat Général qui regroupe la direction juridique et la direction de la conformité, assurent une veille active sur les meilleures pratiques et proposent une adaptation constante des outils et procédures de contrôle.

Pour sa part, l'Inspection Générale, en charge des contrôles périodiques métiers et réseau, demeure une entité strictement autonome.

Les effectifs affectés au contrôle ont très fortement augmenté en 2013 à la suite du reclassement dans la direction du contrôle permanent, nouvellement constituée chez Beobank, des contrôleurs précédemment dispersés dans les directions opérationnelles. Les effectifs du Groupe sont désormais constitués de 108 personnes affectées à des contrôles de second niveau (risque, permanent et conformité) et 53 personnes affectées au contrôle périodique.

Désormais, 3,4 % des effectifs totaux du Groupe sont affectés à des tâches de contrôle de 2^{ème} et 3^{ème} niveau.

Le Conseil d'Administration Fédéral, ou ses émanations que sont le Comité d'Audit et le Comité des Risques, sont régulièrement informés de l'encadrement et du suivi des risques. Les reportings de synthèse présentés portent principalement sur la surveillance et le contrôle du risque de crédit, des risques financiers et des risques opérationnels, ainsi que sur la mesure de l'exigence de fonds propres liée aux différents métiers du Groupe.

La qualité du bilan consolidé du CMNE contribue à la notation de l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel-CIC par l'agence Standard & Poor's : "A, perspective stable" à long terme et "A1" à court terme, publiée en août 2013 et confirmée en novembre 2013.

> Les risques de crédit

L'octroi des crédits fait l'objet d'une procédure spécifique au Crédit Mutuel Nord Europe.

Au-delà d'une délégation qui est accordée aux directeurs des Caisses Locales, le Comité de Crédit de chaque caisse, regroupant des administrateurs et le directeur, se réunit hebdomadairement pour statuer sur les dossiers.

Si un dossier dépasse le seuil de 500 000 euros ou fait l'objet de conditions dérogatoires, il doit être analysé par la Direction des Engagements de la Caisse Fédérale et présenté au Comité de Crédit Fédéral.

En Belgique, au sein de BKCP, les dossiers supérieurs à 750 000 euros sont octroyés exclusivement par le Comité de Direction groupe. Beobank n'est pas concernée par une approche « grand risque » du fait de son métier de crédit à la consommation.

En ce qui concerne le pôle entreprises, une limite globale pour une contrepartie ou un groupe de contreparties a été fixé à 30 millions d'euros. Les dossiers d'un montant unitaire supérieur à 150 000 euros font l'objet d'une décision d'octroi collégiale.

Pour les pôles Bancassurance France et entreprises, la notation interne, répondant aux principes édictés par Bâle II, est effective pour les clients des différents marchés. Elle est pleinement prise en compte dans le suivi de la clientèle. Au côté de critères usuels, elle est intégrée aux paramètres permettant de fixer la tarification des crédits. Elle constitue également un élément déterminant du système de délégation en matière d'octroi de concours.

En Belgique, BKCP et OBK, sont désormais totalement intégrées au système de notation du risque crédit du Groupe Crédit Mutuel-CIC. Beobank, dont l'informatique a été entièrement reprise en 2013 par Euro Information, s'inscrit dans la démarche menée par le Groupe Crédit Mutuel-CIC sur le crédit à la consommation, tout en restant maîtresse de ses scores d'octroi.

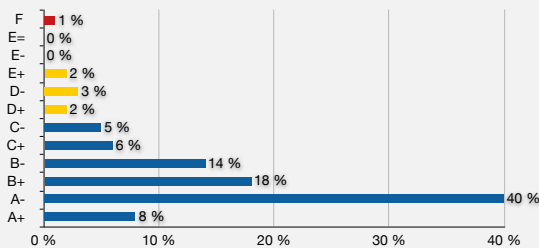
Pour le périmètre bancaire français (pôle Bancassurance France et pôle entreprises) qui représente environ 80 % des encours de crédit à la clientèle du Groupe, la répartition des encours par classe de note et par algorithme de notation est la suivante :

- Les notes supérieures ou égales à C-, représentant les meilleurs clients, totalisent de 80 % à 91 %,
- Les notes comprises entre D+ et E+, représentant des encours sains avec un profil de risque assez élevé, totalisent de 6 % à 15 %,
- Les encours douteux (E-), douteux compromis (E=) et contentieux (F), totalisent de 1 % à 5 %.

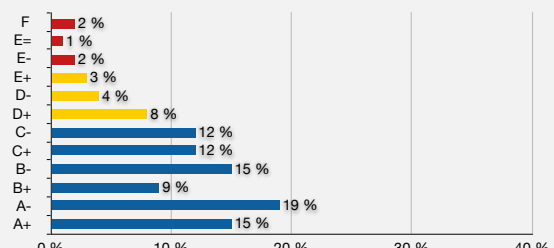
Cette répartition reste stable par rapport aux années précédentes, le profil de risque n'ayant pas connu de détérioration significative en 2013. Globalement, la notation moyenne de ces encours reste très satisfaisante.



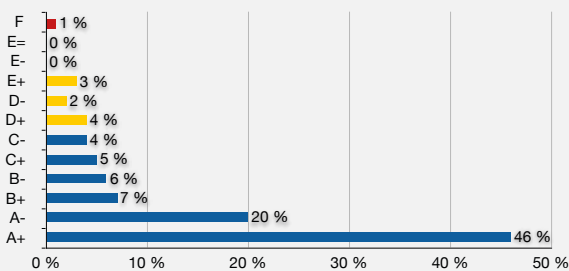
Particuliers (7 693 millions d'euros)



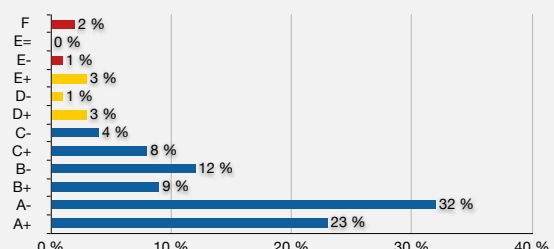
Personnes morales et Corporate (2 695 millions d'euros)



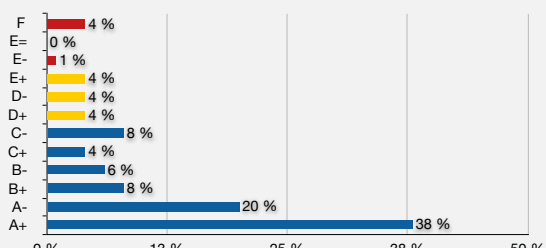
Agriculteurs (821 millions d'euros)



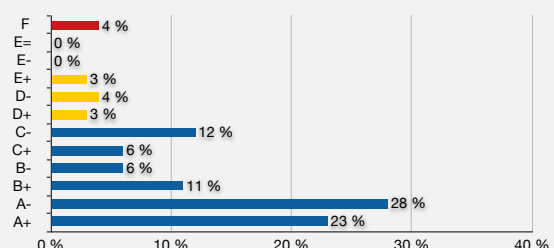
SCI (842 millions d'euros)



Entrepreneurs Individuels (670 millions d'euros)



Associations (36 millions d'euros)

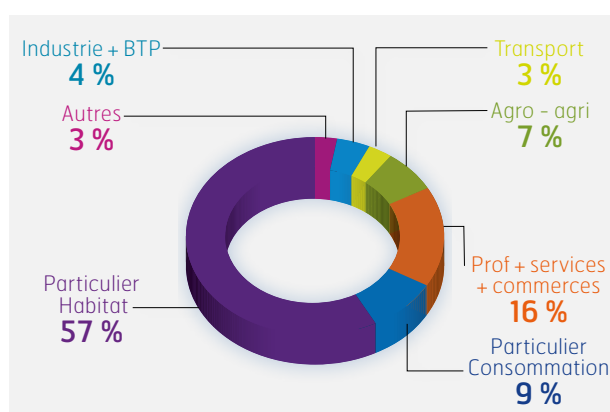


Les risques

La répartition globale du risque crédit par secteur d'activité, pour le même périmètre, est la suivante :

en milliers d'euros

Qualité des risques	31/12/13	31/12/12
Créances dépréciées individuellement	1 024 976	983 459
Provision pour dépréciation individuelle	-673 647	- 643 610
Provision collective des créances	-29 520	- 27 769
Taux de couverture global	68,6 %	68,3 %
Taux de couverture (provision individuelle seulement)	65,7 %	65,4 %



En milliers d'Euros

Suivi des risques de crédit	31/12/13	31/12/12	Variation	
Prêts et créances				
Établissements de crédit	3 919 731	4 196 459	-276 728	-7 %
Clientèle	16 239 286	15 980 485	258 801	2 %
Exposition brute	20 159 017	20 176 944	-17 927	0 %
Provisions pour dépréciation	-703 167	-671 379	-31 788	5 %
Établissements de crédit	-	-	-	-
Clientèle	-703 167	-671 379	-31 788	5 %
Exposition nette	19 455 850	19 505 565	-49 715	-0,3 %
Engagements de financement donnés				
Établissements de crédit	64 921	67 921	-3 000	-4 %
Clientèle	1 978 400	2 233 257	-254 857	-11 %
Engagements de garantie donnés				
Établissements de crédit	144 755	188 968	-44 213	-23 %
Clientèle	106 951	136 282	-29 331	-22 %
Provision pour risques sur engagements clientèle	-4 554	-936	-3 618	387 %
Exposition nette	2 290 473	2 625 492	-335 019	-13 %
Titres de créance*				
Effets publics	542 303	602 102	-59 799	-10 %
Obligations	10 430 161	10 840 926	-410 765	-4 %
Instruments dérivés	96 536	80 052	16 484	21 %
Pensions & prêts de titres	-	-	-	-
Exposition brute	11 069 000	11 523 080	-454 080	-4 %
Provision pour dépréciation des titres	-7 757	-7 582	-175	2 %
Exposition nette	11 061 243	11 515 498	-454 255	-4 %

* Hors titres classés en « prêts et créances »

En milliers d'Euros

Arriérés de paiement	31/12/13					VNC des actifs dépréciés	Total des actifs faisant l'objet d'arriérés de paiement et des actifs dépréciés	Garanties et autres rehaussements de crédit reçus relatifs aux actifs dépréciés
	- 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	> à 1 an	Total			
Instruments de capitaux propres						9 167	9 167	0
Instruments de dette	0	0	0	0	0	7 429	7 429	0
Prêts et avances	595 044	42 643	16 632	4 386	658 705	351 376	1 010 081	477 428
<i>dont établissements de crédit</i>	0	0	0	0	0	47	47	0
<i>dont institutions non Ets. de crédit</i>	3 994	0	0	0	3 994	29	4 023	0
<i>dont grandes entreprises et assimilés</i>	45 631	3 811	738	86	50 266	34 460	84 726	52 396
<i>dont clientèle de détail</i>	545 419	38 832	15 894	4 300	604 445	316 840	921 285	425 032
TOTAL	595 044	42 643	16 632	4 386	658 705	367 972	1 026 677	477 428
<i>dont échéances réellement impayées</i>	22 112	2 084	3 504	820	28 520			

Les arriérés de paiement comprennent l'intégralité du capital restant dû, tandis que la ligne « échéances réellement impayées » ne reprend que les échéances ayant fait l'objet d'un retard de paiement.

3

Bilan
Consolidé

> Les risques de marché

La gestion du refinancement et des placements du Groupe CMNE est centralisée à la Caisse Fédérale tant pour les opérations des entités françaises que pour celles des entités belges ou luxembourgeoises. Le back office de ces opérations est également centralisé à Lille.

Les opérations mises en œuvre par la Direction de la Trésorerie Groupe sont de deux natures :

- D'une part, les opérations de refinancement à moyen et long terme du Groupe et, plus généralement, les opérations de gestion actif-passif qui ont pour but de gérer la marge d'intermédiation en se fondant sur des éléments chiffrés de risque de taux et de liquidité analysés par les comités financiers de chaque entité du Groupe.
- D'autre part, les opérations pour compte propre de la Caisse Fédérale, de Crédit Professionnel SA ou de Beobank.

Celles-ci se regroupent en deux familles :

- Les opérations d'arbitrage construites pour ne générer qu'un risque de taux marginal tout en tirant leur rentabilité de la prise d'un risque de contrepartie et d'un risque de liquidité. Ce type d'opération, placée sous la responsabilité directe du trésorier groupe qui reçoit pour cela une allocation de fonds propres, une limite globale d'encours et une typologie d'opérations autorisées, ne concerne que la Caisse Fédérale.
- Les investissements dans des OPCVM dédiés, gérés par La Française, dans des SCPI, des actions, des obligations et titres de créances négociables, structurés ou non, qui sont toujours réalisés dans le cadre des comités financiers des entités concernées et sont donc le fruit d'une décision collective. Les investissements en titres obligataires et assimilés revêtent une importance particulière pour BKCP du fait de sa forte activité de collecte à travers les carnets de dépôts.

Les opérations de gestion structurelle du bilan, comme les opérations pour compte propre, sont placées sous le contrôle étroit du Comité Financier de Groupe et font l'objet de reportings individualisés, puis fusionnés pour mesurer le risque de liquidité.

> Le risque de contrepartie

Sur proposition de la Direction des Risques, les limites par contrepartie sont arrêtées par le Comité Financier de Groupe. La méthodologie de définition des limites est basée sur la notation interne des grandes contreparties, définie par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel et homologuée dans le cadre Bâle II. La centralisation des risques du Groupe CMNE, par la Direction des Risques, alimente à son tour la gestion centralisée du risque de contrepartie à l'échelle du Groupe Crédit Mutuel-CIC.

Le plafond des risques unitaires fait référence aux fonds propres de la Caisse Fédérale, de Crédit Professionnel SA, de Beobank et de Nord Europe Assurances, plutôt qu'aux fonds propres consolidés du Groupe. Ainsi, tout en restant dans le cadre du référentiel national des limites bancaires édictées par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, chaque pôle dispose de règles cohérentes avec l'évolution de ses encours et de ses fonds propres.

Ainsi, les limites globales sont devenues :

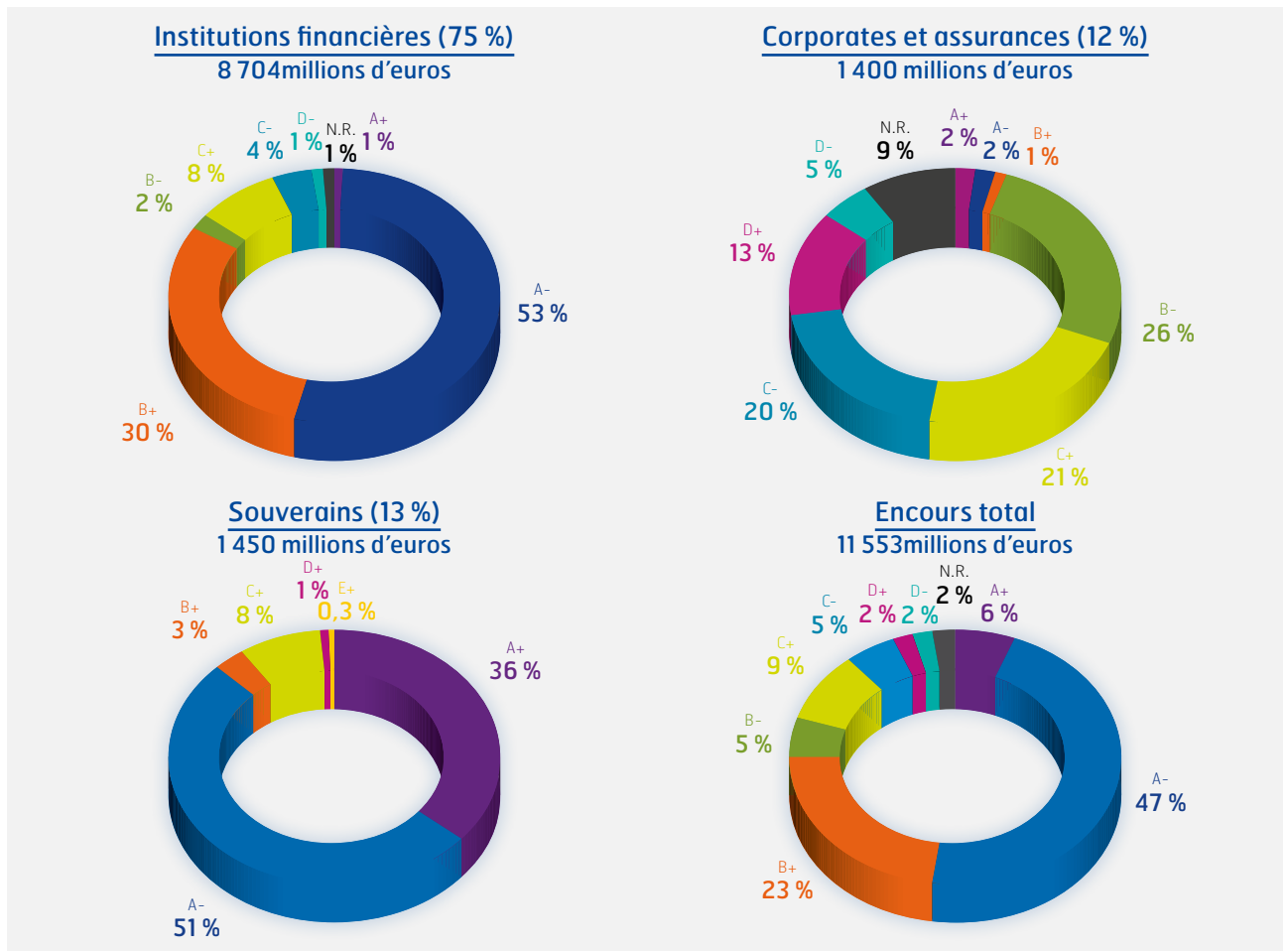
- Risque d'état : 100 % des fonds propres de chaque pôle,
- Risque banque : minimum entre l'application de la règle des grands risques (25 % des fonds propres d'une entité) pour chaque pôle et 30 % du référentiel national de la CNCM,
- Risque corporate : 5 % des fonds propres consolidés, à la fois pour les risques pris par le pôle entreprises dans le cadre de son activité courante et pour les risques pris dans le cadre des activités de marché.

Ces limites s'entendent pour des risques de qualité A+ (notation interne Crédit Mutuel-CIC) et sont ensuite modulées à la baisse selon la notation des contreparties.

Pour le risque corporate pris dans le cadre des activités de marché, le Conseil d'Administration Fédéral a validé des règles prenant en compte la notation de l'émetteur, le volume de dette obligataire émise, les secteurs d'activité des émetteurs et les encours de la compagnie d'assurance. Pour la plupart des contreparties corporates, cela revient à limiter le risque unitaire à 50 millions d'euros.

De façon dérogatoire et pour les investissements de la compagnie d'assurance, le risque unitaire peut monter à 235 millions d'euros pour un nombre très limité d'entreprises publiques ou quasi publiques.

Pour l'ensemble du Groupe CMNE, banque et assurance confondues, le risque de contrepartie se ventile de la façon suivante :



Le risque de marché

L'ensemble des opérations effectuées par la Direction de la Trésorerie dans le cadre de sa gestion pour compte propre, ou confiées à La Française AM dans le cadre d'une gestion dédiée, est effectué dans le cadre défini par le Comité Financier de Groupe et fait l'objet d'un reporting mensuel à ce dernier qui comprend cinq des sept membres du comité de direction. Deux fois par an, l'ensemble des risques financiers portés par la Caisse Fédérale fait l'objet d'une présentation au Conseil d'Administration.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de mars 2014 a porté l'allocation de fonds propres aux activités de marché à 195 millions d'euros, contre 185 millions en 2013, pour le « banking book » et maintenu 95 millions d'euros pour le « trading book ».

L'activité pour compte propre se scinde en deux parties : d'une part une activité d'arbitrage sur titres du marché monétaire européen (zone euro) et sur obligations émises par des corporates, exercée exclusivement par la Caisse Fédérale du CMNE, d'autre part des investissements de moyen ou long terme dans des OPCVM dédiés, des actions en direct, des obligations et titres de créances négociables, structurés ou non. Ces investissements de moyen et long terme se trouvent à la fois dans la Caisse Fédérale, chez Crédit Professionnel sa et chez Beobank. Par ailleurs, il reste un portefeuille résiduel de CDO au sein de la Caisse Fédérale pour 5,2 millions d'euros en valeur nette

comptable, et un portefeuille de 54,1 millions d'euros chez OBK. Sur la base d'hypothèses communes à l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel-CIC, le CMNE effectue chaque trimestre une mesure d'impact de stress test. Cinq stress historiques (hausse des taux 1994, crise asiatique de 1997, lundi noir de 1987, 11 septembre 2001, crise des subprimes) et quatre stress hypothétiques (baisse des actions de 25 %, hausse des spreads crédit de 150 bp, hausse des taux de 50 bp, baisse des taux de 50 bp) sont ainsi mesurés. Plusieurs paramètres ayant été modifiés à compter de décembre 2013, dont le plus important est une hausse du spread crédit de 100 bp à 150 bp, la comparaison avec le reste de l'année n'est pas pertinente. De même, la banque OBK a été intégrée aux scénarii de stress en 2013 et, compte tenu de la structure de son portefeuille, la sensibilité globale du Groupe au stress scénarii a augmenté de façon significative.

Sur les calculs du mois de décembre, les trois plus pénalisants au niveau du compte de résultat sont la crise asiatique, le lundi noir et la baisse des actions de 25 %, avec un impact négatif variant entre 13 et 21 millions d'euros ; les trois plus pénalisants au niveau des fonds propres sont la hausse des taux de 1994, la baisse des actions de 25 % et la hausse des spreads de crédit, avec un impact négatif variant entre 22 et 86 millions d'euros.

Activité d'arbitrage

Les opérations d'arbitrage, effectuées sur des horizons compris entre trois mois et quatre ans, consistent en l'achat de titres de créances négociables ou de titres obligataires à taux variable ou à taux fixe transformé en taux variable par le biais de swaps de taux, financé par l'émission régulière de certificats de dépôts dont la durée d'origine est comprise entre un et six mois. L'encours autorisé de ce portefeuille d'arbitrage, fixé par le comité financier de Groupe, est de 1,2 milliard d'euros et son encours réel est resté stable autour de ce chiffre. Sa consommation moyenne de fonds propres au titre du risque de crédit et du risque de marché a été de 21 millions d'euros, sensiblement inférieure à la limite allouée de 30 millions. Il a dégagé un résultat estimé à 12,8 millions d'euros.

La durée des titres achetés et le fait qu'ils soient tous à taux indexés, constituent une assurance très forte contre les risques de marché, au sens du règlement 95-02, puisque la sensibilité de la VAN de ce portefeuille est inférieure à 1 %. Le risque de taux est pratiquement nul et le risque de liquidité fait l'objet d'une surveillance attentive dans le cadre de la procédure de gestion du risque global de liquidité.

Portefeuille obligataire et TCN

Le tableau ci-dessous résume les variations de valeur au 31 décembre 2013 des portefeuilles d'obligations et de titres de créances négociables, impactés comptablement par le « marked to market ».

En millions d'euros

	Portefeuilles valorisés au 31/12/13			Variation de valeur par rapport au 31/12/12		
	Portefeuille AFS	Portefeuille JVOR	Total	Capitaux propres	Compte de résultat	Total
France : arbitrage	1 122,9		1 122,9	-0,3		-0,3
France : investis.	146,3	122,8	269,1	0,8	5,4	6,2
CPSA : investis.	924,7	10,1	934,9	0,0	0,1	0,1
Citibank Belgium : investis.	168,0		168,0	-0,8		-0,8
OBK : investis.	229,7		229,7	3,4	6,8	10,1
TOTAL	2 591,7	132,9	2 724,6	3,2	12,3	15,4

OPCVM dédiés

La Caisse Fédérale du CMNE ne détient plus que deux fonds dédiés, gérés pour son compte par la Française AM. L'encours global de ces fonds au 31 décembre 2013 est de 263 millions.

Le fonds Richebé gestion représente un encours de 226 millions. Il est dédié à la gestion dynamique de trésorerie et a dégagé un rendement positif de 1,64 %. BKCP en détient également 9,8 millions d'euros et Crédit Professionnel SA, 6,5 millions d'euros.

Le fonds Nord Europe Gestion représente un encours de 37,4 millions et intervient en contrepartie de la clientèle du CMNE sur un certain nombre de fonds orientés actions. Il ne comporte aucune orientation de gestion particulière. Il a dégagé un rendement très légèrement positif de 0,38 %. A hauteur de 21 millions d'euros, l'encours de ces fonds est garanti en capital.

Le fonds Richebé Recovery, créé en avril 2009 pour profiter du potentiel de redressement de certains fonds alternatifs durement touchés par la crise financière, a été liquidé pour sa partie résiduelle en 2013. Ce portage par le CMNE s'est révélé très largement rémunérateur.

Actions

La Caisse Fédérale détient en direct environ 1 % des actions du CIC acquises pour une valeur globale historique de 51 millions d'euros. Ces titres représentent une participation dans une entité commune du Groupe Crédit Mutuel-CIC. Compte tenu du faible volume d'activité traité sur le marché, la valeur de marché n'est pas retenue pour évaluer cette participation et le CMNE applique, comme les autres entités du Groupe Crédit Mutuel concernées par la détention d'actions du CIC, la méthodologie « somme des parties » qui consiste en une analyse valorisant chacun des métiers du CIC. Cette valeur est de 66 % supérieure au prix d'acquisition et la variation de valeur impacte les capitaux propres.

Hors les titres CIC et hors la quote part d'actions contenue dans les OPCVM dédiés (trading book), le risque action s'élève à 66 millions d'euros au 31 décembre 2013, en valeur de marché. Il est constitué de la composante action des OPCVM représentant les investissements pour compte propre de la Caisse Fédérale et de Crédit Professionnel SA (banking book).

Portefeuilles de CDO

Le portefeuille de CDO de la Caisse Fédérale n'est plus composé que des véhicules « Regent Street » et « New Court » de la banque KBC pour une valeur nominale de 12 millions d'euros et une valeur nette comptable de 5,2 millions d'euros. En effet, les parts de « Regent Street » sont provisionnées à 100 % depuis la réception d'un « événement de crédit » en 2012 qui a ramené à zéro la valeur des parts du fonds. Pour leur part, les titres New Court sont porteurs d'une moins-value latente de 0,8 millions d'euros au 31 décembre 2013, en réduction significative sur l'exercice et sont comptabilisés en titres détenus jusqu'à la maturité, leur variation de valeur n'affectant ni les capitaux propres, ni le compte de résultat.

En Belgique, le rachat d'OBK en mars 2012 comportait un portefeuille de CDO assez important. Entre les échéances naturelles, plusieurs remboursements anticipés et quelques cessions sur le marché, son encours résiduel est de 54,1 millions d'euros en valeur de marché au 31 décembre 2013. Il est constitué de 29 ABS/MBS et, par rapport à la valeur de reprise du 31 mars 2012, ce portefeuille est porteur de plus-values latentes à hauteur de 20 millions d'euros.

Autres investissements

Les autres investissements pour compte propre du CMNE, réalisés sur des supports collectifs (produits de taux, de gestion alternative ou parts de SCPI et d'OPCI), représentent un total de 210 millions d'euros en valeur de marché.

Par ailleurs, le CMNE détient un portefeuille de titres structurés pour 195 millions d'euros qui portent 4,8 millions d'euros de moins-values latentes et BKCP détient un portefeuille de 10 millions d'euros avec une plus-value latente de 0,2 millions d'euros. Il n'y a aucune opération de change à caractère spéculatif.

Titres déclassés

Les titres déclassés du CMNE ne sont composés que des parts C et A de la titrisation Regent Street pour, respectivement, 2 millions et 4 millions de nominal, provisionnées à 100 %.



Le risque de liquidité

Le CMNE mesure son risque de liquidité sur trois horizons de temps :

- À long terme, en appliquant les dispositions nationales du Groupe Crédit Mutuel-CIC, visant à encadrer la transformation de liquidité. Le principe général consiste à écouler l'ensemble des actifs et des passifs selon les conventions déjà utilisées dans le cadre de la mesure du risque de taux et de mesurer un ratio de couverture des emplois par des ressources de durée équivalente à différentes échéances. Cette mesure est réalisée sur base statique et le ratio à 5 ans doit être supérieur ou égal à 95 %. Mesuré chaque trimestre, il est régulièrement au-dessus de 100 %.
- À court terme, en appliquant également un scénario national de stress de liquidité qui vise à mesurer l'impact, sur un horizon de 3 mois, de la disparition brutale de 10 % des ressources à vue de la clientèle. Le besoin de trésorerie en résultant doit rester inférieur à la capacité de mobilisation auprès de la BCE.
- À très court terme, en calculant le ratio réglementaire de liquidité à 1 mois qui doit être supérieur à 100 %. En 2013, celui est resté largement supérieur à 100 %.

En termes de refinancement, la Caisse Fédérale du CMNE qui dispose de trois programmes agréés par la Banque de France ou l'AMF pour émettre des certificats de dépôts (4 milliards d'euros), des BMTN (2,5 milliards d'euros) et des obligations (4 milliards d'euros), entretient un encours de titres éligibles à la BCE pour environ 1,3 milliard d'euros. Crédit Professionnel SA complète ce dispositif avec un encours d'environ 600 millions d'euros.

Par ailleurs, la Caisse Fédérale du CMNE détient des actifs de marché, cessibles à court terme, pour environ 750 millions d'euros.

Enfin, le Fond Commun de Titrisation (FCT) constitué en 2012 a permis de sécuriser l'accès à la liquidité de la Banque Centrale en 2013.

Le risque de liquidité

En milliers d'euros

Maturités résiduelles contractuelles	31/12/13						Indéterm.	Total
	≤ 1 mois	> 1 mois ≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans		
Actif								
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	187 707	2	40 394	7 756	9 838	39 003	37 391	322 091
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	0	0	29 760	10 356	41 666	53 035	-	134 817
Actifs financiers disponibles à la vente	273 147	31 979	284 402	612 857	1 080 068	414 814	421 790	3 119 057
Prêts et créances (y compris les contrats de location financière)	1 501 974	453 941	1 680 337	1 837 113	4 446 498	9 347 735	187 177	19 454 775
Placements détenus jusqu'à leur échéance	49 880	65 065	559 430	80 190	228 011	7 289	15 947	1 005 812
Passif								
Dépôts de banques centrales	0	0	0	0	0	0	0	0
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	2 088	216	4 969	166	5 993	15 422	0	28 854
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	0	0	0	0	15	167 959	49368	217 342
Passifs financiers évalués au coût amorti	10 635 255	689 005	1 568 654	1 555 108	2 162 601	1 969 441	4 361 957	22 942 021

Le risque de taux

L'objectif de la gestion du risque de taux est de gérer la marge d'intermédiation issue des différentes activités du périmètre bancaire.

Chaque société de ce périmètre voit son risque analysé par un Comité Financier spécifique à un rythme trimestriel ou semestriel selon l'importance de la société et selon l'inertie de sa structure de bilan. Le Comité de chaque société décide de la mise en place de couverture de taux, comme de liquidité.

Le Groupe CMNE mesure le risque de taux à l'aide de la sensibilité de la marge nette d'intérêt (MNI) et de la sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN), cette dernière permettant la mesure du risque de taux global au sens de la réglementation 97-02 et de la réglementation Bâle II.

Ces mesures font l'objet de limites à caractère réglementaire (VAN) ou de gestion (MNI) selon les recommandations de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

L'ensemble de ces limites est le suivant et s'applique à l'identique pour toutes les filiales bancaires du Groupe.

- VAN : un déplacement linéaire de la courbe des taux de 200 bp ne doit pas représenter plus de 20 % des fonds propres. Les fonds propres retenus doivent être cohérents, en termes de périmètre, avec la base de risque de taux analysée.
- MNI : un déplacement linéaire de la courbe de taux de 100 bp ne doit pas induire une sensibilité supérieure à 5 % du PNB du périmètre analysé, pour l'année en cours et les deux années suivantes. Cette limite est complétée par un indicateur de risque égal à 10 % de la MNI du périmètre analysé, pour l'année en cours et les trois années suivantes.

Ces limites ont été respectées en 2013 avec une sensibilité de VAN toujours inférieure à 10 % et une sensibilité de MNI toujours inférieure ou égale à 5 % pour chaque trimestre d'observation.

Par ailleurs, le CMNE complète ses analyses de sensibilité de VAN par des simulations de courbes déformées (variations des taux à 3 mois, 3 ans, et 7 ans, sur base de stress de +1 % ou -1 %). La démarche poursuivie vise à identifier des scénarii présentant une variation de VAN élevée. Ces travaux n'ont mis en lumière que de faibles variations de VAN, en cohérence avec les résultats déjà observés.

> Les risques opérationnels

La gestion des risques opérationnels au CMNE a pour objectif d'éviter qu'un sinistre majeur, ou une série de sinistres, ne mette en cause les résultats financiers du Groupe et donc son développement futur.

Pour cela, le CMNE a mis en œuvre dans son périmètre le dispositif de gestion des risques opérationnels élaboré par le Crédit Mutuel-CIC et répondant aux exigences réglementaires posées par la réglementation Bâle II. Pour cela, le Groupe Crédit Mutuel-CIC a rédigé un document de référence intitulé « Procédure Mode Pérenne » dans lequel sont décrites la responsabilité des organes dirigeants et du contrôle périodique tant au niveau national que régional, le rôle et le positionnement de la fonction de gestionnaire des risques opérationnels, le dispositif de mesure et de maîtrise des risques opérationnels, le reporting et le pilotage général.

Au sein du CMNE, les points essentiels de ce dispositif sont les suivants :

– Organisation de la gestion des risques opérationnels dans le Groupe :

La Fonction Pilotage des Risques a en charge la gestion des risques opérationnels. Elle met en place les méthodes et outils élaborés par le Crédit Mutuel-CIC. Elle recense les sinistres opérationnels et les historise dans l'outil de gestion des risques. Elle anime les travaux des gestionnaires de risque opérationnel des filiales du Groupe au travers d'un comité Risques Opérationnels – Plan de Continuité des Activités. Elle participe également aux travaux réalisés au plan national et dirige le Comité Risques Opérationnels du CMNE. Ce dernier se réunit régulièrement et permet la coordination, la communication et le reporting des travaux réalisés au périmètre du pôle Bancassurance France à destination de la Direction Générale (plan de continuité des activités, gestion de crise).

– Système d'information et outil de gestion des risques opérationnels :

L'outil de gestion des risques opérationnels intégré au système informatique historise l'ensemble des sinistres encourus depuis 2001. Les bases documentaires relatives à l'outil, aux cartographies et modélisations des risques et à la démarche PCA sont partagées par l'ensemble des entités du Crédit Mutuel-CIC. L'enjeu de cette cartographie est de réaliser de manière homogène, par ligne de métier et par événement (au sens Bâle II), l'identification des zones de risque et l'évaluation globale du coût du risque. Une procédure générale de collecte des sinistres a été formalisée au niveau du Crédit Mutuel-CIC. Ce document précise la définition générale du risque opérationnel produite par le Comité de Bâle et norme les données à saisir dans l'outil Riskop relatives à des sinistres d'un montant unitaire supérieur à mille euros.

– Actions de réduction et de financement des risques :

La réduction des risques repose sur des actions de prévention efficaces identifiées notamment lors des cartographies, mises en œuvre directement par les opérationnels et contrôlées dans le cadre des procédures de contrôle interne.

Les actions de protection sont prioritairement orientées vers la généralisation et la mise à jour régulière des plans de continuité des activités « métiers » et des activités « supports ».

Un dispositif de gestion de crise a été défini pour faire face aux deux crises potentiellement les plus graves : un crash informatique total et une destruction majeure des locaux du siège.

Le financement des risques repose principalement sur une politique d'assurance adaptée. Les assurances du Groupe CMNE couvrent les trois domaines de risques majeurs que sont les hommes, les responsabilités et les patrimoines.

Au titre du risque opérationnel et net des récupérations des assurances, le Groupe CMNE a enregistré 12,4 millions d'euros de pertes nettes en 2013, dont 8,2 millions d'euros au titre d'une fraude à caractère exceptionnel au sein de la banque OBK ; celle-ci, entièrement provisionnée dans les comptes de 2012, a donné lieu à une reprise équivalente. Par ailleurs, le stock de provisions au 31 décembre s'élève à 19,1 millions d'euros.

3 Contrôle et audit

L'organisation du contrôle interne de second niveau s'articule autour de structures centrales traitant du contrôle permanent, du contrôle de conformité et du contrôle des risques ainsi que de structures dédiées au sein de chaque pôle du Groupe. Leur action est coordonnée par le Comité de Contrôle Permanent et de la Conformité, placé sous l'autorité du Directeur des Risques Groupe.

Entre les 3 directions au niveau de la Caisse Fédérale et les collaborateurs fonctionnellement rattachés dans les filiales, ce sont désormais près de 110 personnes qui travaillent au contrôle interne de second niveau.

> Contrôle de la conformité

La Direction du contrôle de conformité couvre 3 domaines : la conformité, proprement dite, la lutte anti blanchiment et le contrôle des services d'investissements.

En 2013, on retiendra plus particulièrement que 26 dossiers relatifs à des nouveaux produits ou des modifications significatives ont été examinés, 5 contrôles réglementaires découlant des cartographies ont été menés, les procédures de vente à distance ont été revues conjointement avec la direction marketing, les contrats d'un échantillon de prestataires externes essentiels ont été contrôlés, la transcription dans les procédures opérationnelles de la banque des évolutions réglementaires majeures a été vérifiée et la formation des collaborateurs a été assurée à travers des interventions en présentiel ou via des modules d'e-learning.

Par ailleurs, la Direction de la conformité a été pilote au niveau du Groupe pour le suivi de la réglementation FATCA qui va déboucher sur une mise en œuvre opérationnelle en 2014.

> Contrôle permanent

Le rôle de la Direction du Contrôle Permanent est de définir la nature et la fréquence des points de contrôles qui doivent être suivis par les responsables opérationnels, d'en organiser le reporting et de vérifier, quantitativement et qualitativement le contenu de ces contrôles. Ce rôle s'exerce dans les 3 domaines que sont les risques opérationnels, de crédit et de marché mais aussi dans le risque de non-conformité et le risque lié aux systèmes d'information (SMSI).

En 2013, la direction qui s'est renforcée et compte désormais 9 personnes, s'est assurée par sondage que les contrôles opérationnels majeurs prévus dans les portails de contrôle interne ont bien été effectués avec une information de qualité sur les points révélés par ces contrôles, tant pour le réseau que pour les services fédéraux. Par ailleurs, en matière de sécurité des systèmes d'information, la gestion des habilitations et le dispositif CNIL ont fait l'objet d'un contrôle spécifique ; de même des tests d'intrusion ont été menés par toutes les entités du Groupe. Enfin, le quatrième trimestre a été marqué par la mise en place du processus AQR (Asset Quality Review) dans le cadre du futur déploiement d'un Mécanisme de Surveillance Unique des banques sous l'égide de la BCE. Ce processus, piloté par la Direction du Contrôle Permanent s'est montré particulièrement chronophage et a conduit à des évolutions de méthode dans le suivi du provisionnement du risque crédit.

> Contrôle des risques

La Direction du Pilotage des Risques n'a plus la responsabilité opérationnelle du back office des marchés, au terme d'un changement d'organisation qui a vu ce dernier rattaché à la Direction Financière.

Le pilotage des risques assure le contrôle des risques de taux, liquidité et marché des activités de la salle des marchés, les reportings « Bâle II », tant dans leur dimension crédit que dans leur dimension fonds propres et ceux destinés au comité financier. Il assure également la qualification des sinistres déclarés par les différents correspondants dans l'outil RISKOP et la maintenance

des plans de continuité d'activité (PCA) pour les pôles Bancassurance France et Entreprises, ainsi que la supervision des PCA des autres pôles.

En 2013, le dispositif de contrôle des opérations de la trésorerie a été renforcé à travers une refonte des processus de contrôle et des reportings, l'accent ayant particulièrement été mis sur le contrôle de valorisation des émissions de dette structurées par La Française Investment Solutions. L'évolution de la réglementation sur la juste valeur des instruments dérivés a conduit à développer une analyse des CVA/DVA. Enfin, le portefeuille d'OBK a été intégré au périmètre des stress test.

> Contrôle périodique

Régie par la charte de contrôle périodique du Groupe CMNE, l'Inspection Générale intervient sur toutes les activités du Groupe, tant en France qu'à l'étranger. En Belgique, les inspections générales de BKCP et de Beobank sont placées sous le contrôle fonctionnel de l'Inspecteur Général du Groupe. En 2013, une cellule spécialisée dans les missions d'audit au sein des compagnies d'assurance et des sociétés de gestion a été constituée à Paris.

Le contrôle du réseau des Caisses Locales

39 points de vente et 6 Espaces Conseil Professionnel ont fait l'objet de missions de révision. Par ailleurs, 24 missions de suivi des recommandations ont été menées ainsi qu'une mission thématique et transverse sur la clôture de la relation bancaire, le traitement des successions, l'entrée en relation avec des professions réglementées, la gestion des procurations, le fonctionnement des comptes PMU, la conformité du financement des maisons individuelles. Elle a donné lieu à 86 recommandations qui portent à 70 % sur du risque opérationnel et à 30 % sur du risque de conformité.

Une seconde mission thématique a vérifié la conformité de la commercialisation des parts sociales et a conduit à 19 recommandations.

Le contrôle des entités « métiers »

La Direction du Contrôle Périodique métiers du Groupe CMNE a mené 41 missions d'audit, dont 26 dans les filiales.

Ces missions, qui concernent toutes les entités françaises du Groupe, ont pu avoir un caractère thématique comme l'audit de l'organisation de la fonction LAB-LFT dans les filiales ou un caractère spécifique comme l'audit de la qualité des données relatives au projet Solvabilité II dans le pôle assurance, l'évaluation de la rentabilité par canaux de distribution dans le pôle de gestion pour compte de tiers, l'audit du système de notation interne dans le pôle entreprises ou l'audit de la filière de gestion de patrimoine dans le pôle Bancassurance France.

Le contrôle des agences et des métiers en Belgique

Sur un périmètre qui a doublé en 2012 avec l'acquisition de Beobank et d'OBK, 7 missions d'audit ont été menées dans les services centraux de Crédit Professionnel sa et 11 autres dans ceux de Beobank, complétées par près de 100 visites dans le réseau Beobank et 88 dans le réseau du Crédit Professionnel.



Responsabilité Sociétale

4

- 42** Informations sociales
- 47** Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
- 55** Rapport RSE du Groupe (tableaux de reporting)
- 59** Attestation des Commissaires aux Comptes
- 63** Tableau de concordance - Groupe CM-CIC

4 Informations sociales

Structure des effectifs du Groupe

> Répartition par pôle

	31/12/2012			31/12/2013		
	CDI	CDD	Total	CDI	CDD	Total
Pôle Bancassurance France	2 710	131	2 841	2 690	142	2 832
Pôle Bancassurance Belgique	1 045	9	1 054	1 154	11	1 165
Pôle Entreprises	158	2	160	167	3	170
Pôle Assurances	242	10	252	227	9	236
Pôle Gestion pour Compte de Tiers	444	18	462	476	21	497
Pôle Services et Activités diverses	8	0	8	7	0	7
EFFECTIF TOTAL DU GROUPE	4 607	170	4 777	4 721	186	4 907

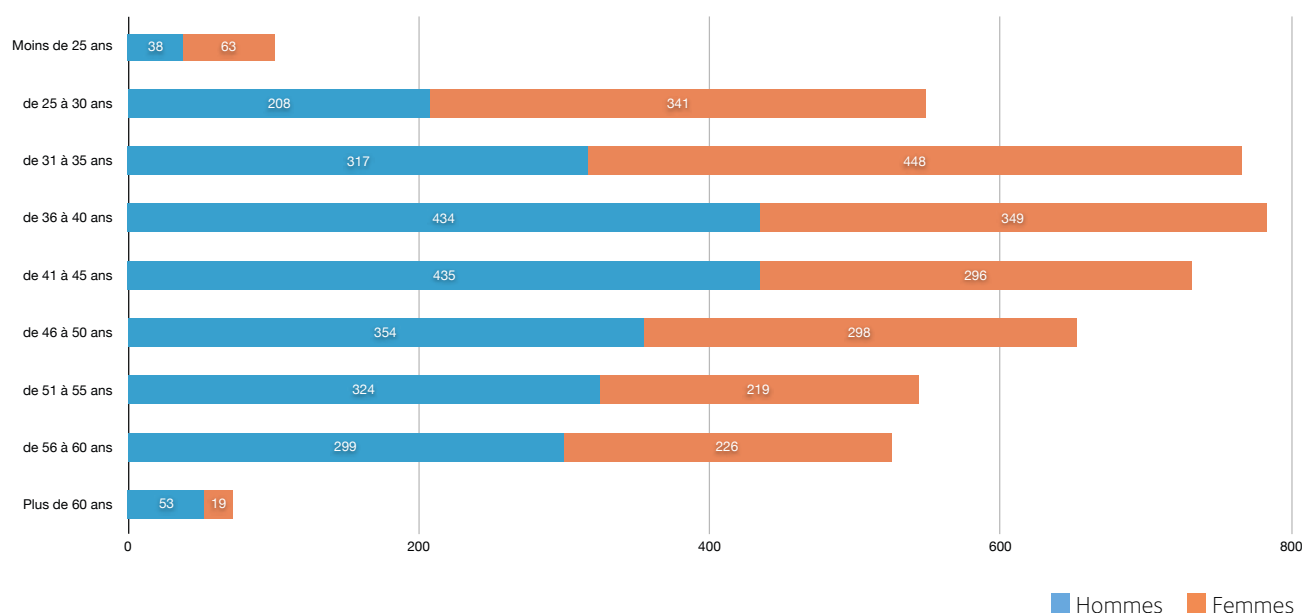
Globalement, les effectifs du Groupe au 31/12/2013 sont en progression de 2,7 %. Le Pôle Bancassurance France représente près de 58 % de l'effectif total, le Pôle Belgique près de 24 %, le Pôle Gestion pour Compte de Tiers 10 %, le Pôle Assurance 5 % et le Pôle Entreprise 3,5 %.

> Répartition des effectifs CDI par sexe et statut

	31/12/2012			31/12/2013			Évolution 2013/2012
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	1 311	734	2 045	1 402	767	2 169	6,1 %
Gradés ou Agents de maîtrise	712	659	1 371	697	661	1 358	-0,9 %
Employés	367	824	1 191	363	831	1 194	0,3 %
TOTAL CDI	2 390	2 217	4 607	2 462	2 259	4 721	2,5 %

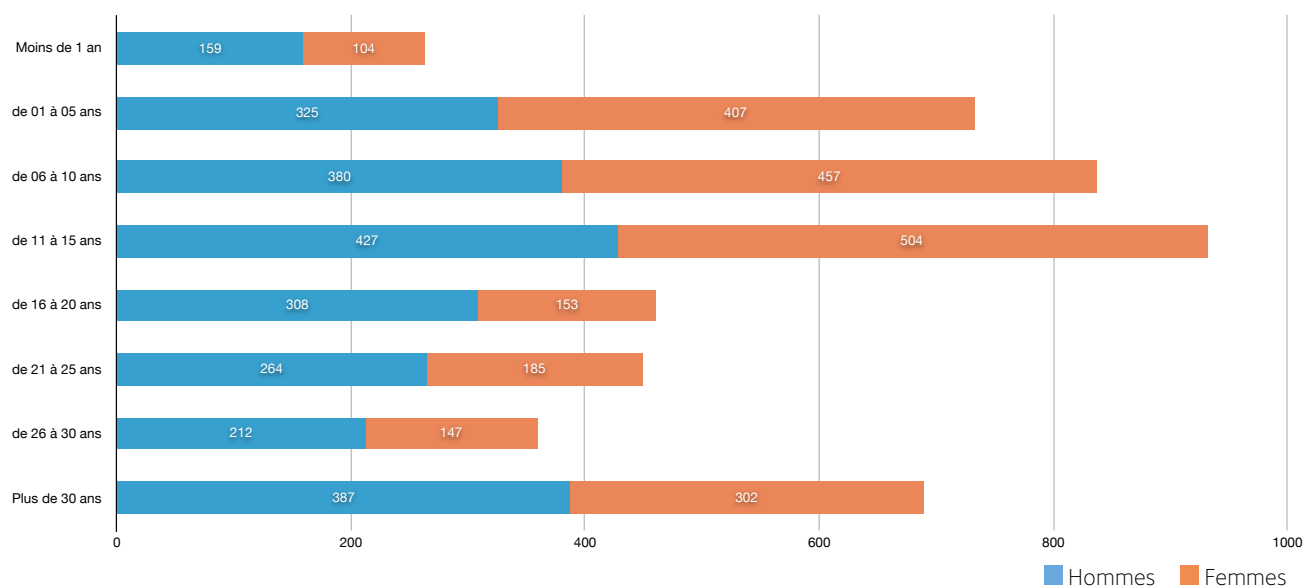
Les CDI femmes représentent 48 % de l'effectif. Les Cadres représentent près de 46 % de l'effectif CDI du groupe, les agents de maîtrise 28,8 % et les employés 25,3 %.

> Répartition par tranche d'âge des effectifs CDI au 31/12/2013



L'âge moyen des CDI à fin 2013 est de 42 ans environ. 14 % des CDI ont moins de 31 ans, 33 % ont entre 31 et 40 ans, 41 % ont entre 41 et 55 ans et 13 % ont plus de 55 ans.

> Répartition par ancienneté des effectifs CDI au 31/12/2013



L'ancienneté moyenne des CDI à fin 2013 est de 11 ans.

> Organisation du travail

Temps partiel

	31/12/2012			31/12/2013		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	19	145	164	20	142	162
Gradés ou Agents de maîtrise	7	172	179	8	178	186
Employés / Non cadres	13	222	235	14	211	225
CDD	1	4	5	3	8	11
NOMBRE DE TEMPS PARTIELS	40	543	583	45	539	584

Les principaux motifs de temps partiels sont les congés parentaux d'éducation et les congés pour convenance personnelle. Le nombre de temps partiels en 2013 est resté stable (584 collaborateurs avec 92 % de femmes). Les salariés à temps partiel représentent 12 % de l'effectif total groupe.

> Gestion de l'emploi

Les recrutements CDI

	31/12/2012			31/12/2013		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	55	40	95	143	62	205
Gradés ou Agents de maîtrise	9	14	23	18	13	31
Employés / Non cadres	30	57	87	38	85	123
NOMBRE D'EMBAUCHES CDI	94	111	205	199	160	359

En 2013, 57 % des embauches ont été réalisées sur des emplois cadres. Le taux d'embauches des femmes est de l'ordre de 45 %.



> Les sorties CDI

	2012				2013			
	Cadres	Gradés	Employés	Total	Cadres	Gradés	Employés	Total
Ruptures conventionnelles	14	1	2	17	11	1	2	14
Démissions	55	8	16	79	35	13	20	68
Licenciements pour cause économique	0	0	0	0	0	0	0	0
Licenciements pour autres causes	17	5	16	38	25	10	12	47
Départs au cours de la période d'essai	5	0	6	11	8	0	3	11
Départs en retraite ou mise à la retraite	25	19	14	58	39	37	20	96
Transfert Groupe	26	3	6	35	2	2	2	6
Décès	3	4	4	11	3	1	3	7
Invalidité	0	0	0	0	1	0	0	1
NOMBRE DE DÉPARTS CDI	145	40	64	249	124	64	62	250

> Les promotions au sein du Groupe

	2013		
	Hommes	Femmes	Total
Employés vers Gradés ou Agents de maîtrise	11	37	48
Gradés ou Agents de maîtrise vers Cadres	24	9	33
Employés vers Cadres	6	7	13
TOTAL	41	53	94

■ Rémunération individuelle et collective

> Rémunération individuelle moyenne

en euros

2013	Pôle Bancassurance France			Tous pôles
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	59 153	54 055	58 154	
Gradés ou Agents de maîtrise	39 406	37 852	38 795	
Employés / Non cadres	29 602	28 280	28 731	
TOTAL	46 620	37 116	42 965	49 592

> Rémunération collective

en euros

2013	Montant	Montant moyen
Participation	3 887 372	1 238
Intéressement	20 038 972	5 708
Abondement	5 316 327	1 818

Absentéisme

en jours calendaires

	2013								Total
	Hommes				Femmes				
	Cadres	Gradés	Employés	Total	Cadres	Gradés	Employés	Total	
Maladie	10 859	6 477	5 108	22 444	9 431	10 407	17 537	37 376	59 820
Accident du travail/trajet	234	25	27	286	80	67	205	352	638
Maternité/Allaitement/Paternité	513	264	289	1 066	4 019	4 612	8 046	16 676	17 743
Congés sans solde (*)	295	261	355	912	2 988	2 011	5 832	10 831	11 743
Autres absences (**)	1 404	252	324	1 981	5 042	380	1 172	6 594	8 575
TOTAL DES JOURS	13 305	7 279	6 104	26 688	21 560	17 477	32 793	71 830	98 518

(*) Par congés sans solde, il faut entendre les congés parentaux, sabbatiques, création d'entreprise ...

(**) Autres absences rémunérées ou non : naissance, mariage, enfant malade, déménagement, ou tout autre évènement familial prévu par la Convention Collective

L'absentéisme maladie représente près de 61 % des jours d'absences, la maternité/paternité 18 %, les congés sans solde 12 %, les autres absences (conventionnelles) 9 %.

Le taux d'absentéisme maladie 2013 du Groupe est en légère diminution, avec un taux de 3,3 % contre 3,4 % en 2012.

Formation

Nombre de stagiaires ayant suivi au moins une formation dans l'année :

	2013		
	Hommes	Femmes	Total
Cadres	1 169	662	1 831
Gradés ou Agents de maîtrise	592	463	1 055
Employés	371	697	1 068
TOTAL	2 132	1 822	3 954

Le pourcentage moyen de la masse salariale consacré à la formation continue est de 3,5 %.



4

Responsabilité
Sociétale

Accords d'entreprises ou avenants signés en 2013

Pôle Bancassurance France

- > 7 accords ou avenants signés pour la CFCMNE et la BCMNE :
 - 15/01/2013 : Protocole d'accord relatif aux élections des représentants du personnel signé par la CFDT, la CFTC, le SNB et SUD Banques
 - 14/02/2013 : Accord salarial 2013 signé par la CFDT, la CFTC, le SNB et SUD Banques
 - 11/04/2013 : Avenant à l'accord PERCO signé par la CFTC, le SNB et l'UNSA
 - 28/06/2013 : Avenant à l'accord intéressement signé par la CFTC et le SNB
 - 10/07/2013 : Accord relatif au déblocage exceptionnel de la participation (RSP gérée en CCB) signé par la CFDT, la CFTC, le SNB, SUD Banques et l'UNSA
 - 19/09/2013 : Accord relatif au contrat de génération signé par la CFTC, le SNB et l'UNSA
 - 19/12/2013 : Avenant à l'accord prévoyance santé (portabilité) signé par la CFDT et le CFTC

Pôle Bancassurance Belgique

- > 4 accords ou avenants signés pour BEOBANK :
 - 05/03/2013 : Mise en place du Centre de Service Clients
 - 19/06/2013 : Plan pour l'emploi des travailleurs âgés (CCT 104)
 - 23/10/2013 : CCT d'entreprise groupe à risques 2013
 - 06/12/2013 : Accord d'entreprise Renouveau Délégitation syndicale
- > 1 accord signé pour BKCP :
 - Accord Chèques-repas électroniques

Pôle Entreprises

- > 6 accords ou avenants signés pour BAIL ACTEA :
 - Accord NAO
 - Accord d'intéressement
 - Avenant N°3 au PERCO
 - Avenant N°7 au PEE
 - Avenant N°1 à l'accord d'intéressement
 - Avenant N°4 à l'accord de Participation
- > 1 accord signé pour NEL :
 - Avenant de Participation

Pôle Assurances

- > 4 accords ou avenants signés pour ACMN VIE :
 - Accord égalité Hommes / Femmes
 - Avenant intéressement
 - Avenant PEE
 - Avenant PERCO

Pôle Gestion pour compte de tiers

- > 6 accords ou avenants pour la Française AM :
 - 11/02/2013 : Protocole d'accord relatif à la NAO signé par la CFTC
 - 28/06/2013 : Avenant n°3 à l'accord de Participation de l'UES La Française, visant à mettre à jour la liste des holdings et filiales dont les résultats sont pris en compte dans le calcul de la participation signé par le secrétaire du CE
 - 28/06/2013 : Accord d'intéressement de l'UES La Française signé par le secrétaire du CE
 - 24/09/2013 : Accord d'Entreprise Contrat de Génération de l'UES La Française signé par la CFTC Banques & Établissements financiers
 - 09/12/2013 : Avenant n°1 à l'Accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes visant à intégrer CD Partenaires, New Alpha AM et ICC dans le périmètre de l'accord signé par la CFTC Banques & Établissements Financiers
 - 09/12/2013 : Avenant n°6 à l'Accord collectif ARTT et CET visant à intégrer CP Partenaires, New Alpha AM et ICC dans le périmètre de l'accord signé par la CFTC Banques & Établissements Financiers

Pôle Services et activités diverses

- > 1 accord signé pour CMN TEL :
 - 05/04/2013 : Accord concernant la NAO



Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Cette annexe est divisée en 5 parties :

- **Gouvernance**
- **Social**
- **Environnemental**
- **Sociétal**
- **Note Méthodologique**



Les valeurs coopératives fondatrices du Crédit Mutuel : entraide, solidarité, responsabilité, trouvent aujourd'hui une acuité toute particulière dans une société bousculée par des incertitudes économiques. Ces valeurs ont rarement été si nécessaires et si modernes. Ce sont elles qui continuent de guider notre fonctionnement quotidien et nos ambitions.

Le Crédit Mutuel Nord Europe a conscience de sa responsabilité vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société et s'implique de manière volontaire en faveur du développement durable, selon 4 axes :

- **Gouvernance :** Promouvoir la responsabilité dans le fonctionnement interne de la banque,
- **Social :** Favoriser l'égalité des chances, la formation et la mobilité, l'engagement de ses collaborateurs,
- **Environnemental :** Faire évoluer les comportements, évaluer ses pratiques et réduire concrètement son impact sur l'environnement,
- **Sociétal :** Être au service du développement de ses territoires (offre produits, liens avec acteurs associatifs, insertion économique et sociale grâce au microcrédit...).

Le CMNE travaille également depuis plusieurs années à parfaire d'une part son **reporting RSE** (élaboration et suivi du bilan de gaz à effet de serre, optimisation des processus et renforcement de l'expertise collective, association de l'ensemble des filiales aux réflexions et intégration au reporting qui répond aux obligations de la loi Grenelle 2...). D'autre part, sa **communication RSE** en interne (sensibilisation des collaborateurs et des élus au développement durable via un portail intranet dédié, veille informative interne via une newsletter nationale...) et en externe (présentation des grands axes RSE sur le site institutionnel).

Gouvernance

Une gouvernance démocratique

Le Crédit Mutuel est une banque coopérative. La double qualité de sociétaire et client permet de contribuer à la gestion de l'entreprise et à la définition de ses choix stratégiques.

Dans cette relation de proximité avec le sociétaire-client, la Caisse Locale constitue le maillon fort.

Les assemblées générales des Caisses Locales permettent à plus de 590 000 sociétaires selon le principe « un homme - une voix » d'élire leurs représentants c'est-à-dire près de 1 600 administrateurs. Le taux de participation aux assemblées générales est quasi constant sur les cinq dernières années et avoisine les 5 %. Chaque année le CMNE renforce l'interactivité des assemblées générales (AG « Portes Ouvertes », temps forts, ...) pour renforcer la participation des sociétaires à la vie démocratique de l'entreprise. L'implication effective varie toutefois des lieux d'implantation de la Caisse Locale (zone rurale, urbaine, ancienneté, dynamisme associatif environnant, ...).

Des administrateurs élus et formés

Sur l'ensemble de nos territoires, les administrateurs s'investissent bénévolement au service des Caisses Locales. 29 % sont des femmes, l'âge moyen est de 57 ans et plus des 2/3 sont dans la vie active.

Cette année le CMNE a accueilli 75 nouveaux administrateurs dont 27 % ont moins de 45 ans.

La formation des élus constitue un moyen privilégié pour aider les administrateurs à mieux exercer leur rôle. En 2013, près de 4.000 heures de formation ont été dispensées (en progression de 60 % sur un an, du fait notamment de la décentralisation des lieux de formation). Le plan de formation s'articule autour de trois axes : comprendre le fonctionnement bancaire et les orientations du CMNE, faire vivre le mutualisme et exercer pleinement son rôle d'élu et comprendre le monde contemporain.

Ces sessions de formation contribuent au développement de leurs compétences techniques, financières, d'animation et de prise de décision. Elles les accompagnent dans leur rôle de porte-parole des sociétaires et de contributeur au rayonnement de la Caisse Locale.

Une éthique commerciale : la satisfaction des clients comme priorité absolue

Dans un environnement économique international tendu et très compétitif, le Groupe Crédit Mutuel a consolidé ses fondamentaux, notamment grâce à la qualité du service de proximité aux sociétaires : pour la 7^{ème} fois, Le Crédit Mutuel remporte le **1^{er} prix du podium de la relation client dans le secteur banque**. À la différence d'autres prix attribués par des jurys d'experts, ce Podium place le consommateur au cœur du dispositif d'évaluation et en fait le seul juge de la performance des entreprises. Il est ainsi l'expression de la voix du client.

Par ailleurs, **le baromètre Posternak Ipsos** est une enquête d'opinion réalisée chaque trimestre qui permet de suivre l'image des grandes entreprises françaises au sein de la population. Le Crédit Mutuel est la 6^{ème} entreprise française en termes d'image et le premier établissement financier dans ce classement depuis juin 2012.

À l'heure où la qualité de la relation client prend de plus en plus de poids dans nos outils et nos pratiques, la détection des insatisfactions est perçue comme un levier d'amélioration des services. La transparence et l'efficacité du traitement des réclamations n'est pas un sujet mineur. Le CMNE souhaite faire des réclamations clients un levier d'optimisation de ses processus et de la satisfaction de la clientèle. Une nouvelle organisation de **la médiation**, qui représente une partie importante des réclamations, a vu le jour en novembre 2013 prenant en compte les recommandations du Comité de la Médiation Bancaire et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Déontologie : une loyauté des pratiques

Ouvert à tous, le CMNE s'engage à construire avec ses sociétaires et clients, des relations personnalisées fondées sur l'écoute, la confiance et la transparence, tout en étant attentif aux besoins et à la situation de chacun.

Le **code de déontologie** regroupe les engagements comportementaux, moraux et éthiques, ainsi que les règles générales de bonne conduite et les devoirs particuliers des collaborateurs du CMNE.

Le code « **droits et devoirs des élus** » rappelle notamment qu'ils sont représentatifs du sociétariat de leur Caisse, qu'ils veillent aux intérêts des sociétaires. Bénévoles, ils sont tenus au secret bancaire. Force de propositions, ils sont à l'écoute de leur environnement, font part des informations émanant des sociétaires et apportent leur connaissance du marché local.

Engagé dans une démarche de transparence de la relation avec ses clients-sociétaires, le CMNE affirme sa volonté de mettre l'information et des conseils pratiques au service de tous et accessibles à tous. Des **fiches « clarté »** et des **« conventions sur les tarifications des opérations et services »** sont régulièrement éditées.

Par ailleurs, du fait de ses activités et de la localisation de ses sites, le Groupe n'est pas directement exposé aux enjeux d'élimination du travail forcé ou obligatoire et à l'abolition effective du travail des enfants. Il est néanmoins conscient des engagements pris dans le cadre de Global Compact (dont il est membre depuis avril 2003) et s'interdit de recourir au travail des enfants comme au travail forcé, au sens des conventions de l'OIT.

Outre les différents codes et chartes mis en œuvre au sein des entreprises du Groupe, un dispositif efficace de **lutte contre**

le blanchiment (LAB) de capitaux et le financement du terrorisme conforme aux exigences réglementaires a été mis en place. Il s'appuie notamment sur les correspondants LAB au sein de chaque entité en France comme à l'étranger. L'application des contrôles (périodiques, permanents et de conformité) vise à s'assurer de la couverture des risques et de la bonne cohérence des procédures mises en place.

Le Groupe Crédit Mutuel a instauré des **moyens de sécurité renforcés pour les opérations des clients sur internet**.

Par ailleurs, Euro Information (E-I), filiale informatique du Groupe Crédit Mutuel-CIC possède des équipes dédiées qui mettent à jour les logiciels, intègrent les patches de sécurité et mènent une veille permanente contre les pratiques délinquantes en matière de services bancaires à distance. Le niveau de sécurité est régulièrement audité par des auditeurs externes.

Pour lutter contre le phishing, E-I a développé un module spécifique, la Barre de confiance Crédit Mutuel qui s'installe dans le navigateur et sécurise la navigation.

Le CMNE est moteur dans la communication sur le phishing, avec la création et l'actualisation régulière d'un guide pratique sur la sécurité disponible sur le site cmne.fr, ainsi que l'envoi d'une newsletter dédiée à plus de 260 000 destinataires.

Social

Un employeur de premier rang

Le CMNE considère que les hommes et les femmes du Groupe représentent l'atout essentiel de son développement. C'est une entreprise où la fierté d'appartenance est importante. Le pôle Bancassurance France est le **11^{ème} employeur de la région Nord-Pas-de-Calais** (Source : CCI Région Nord de France au 31 décembre 2012), mais est également présent en Picardie et Champagne-Ardenne. Il offre des emplois pérennes et stables (95 % des salariés en CDI).

Attirer les talents reste un enjeu majeur pour l'avenir du Groupe CMNE. C'est pourquoi il continue à développer ses relations avec les écoles et les universités (le solde net des embauches est de 857 emplois cette année, soit le double de l'an dernier).

La formation et la mobilité des collaborateurs

La formation des collaborateurs constitue un investissement prioritaire tout au long de leur parcours professionnel. Elle permet d'accompagner les évolutions de l'organisation et les avancées technologiques, d'assurer le transfert des compétences et le partage des connaissances. En 2013, le nombre de salariés ayant suivi une formation est resté stable (métier, technique bancaire, management). L'outil de formation à distance, Athéna, complète le dispositif de formation présentiel.

Les principaux axes du plan de formation 2013 portaient sur : le développement des compétences métiers, sur la base d'un catalogue réactualisé pour le réseau et les services fédéraux ; le développement des compétences managériales, avec la poursuite de la formation « Négociation raisonnée » et l'organisation d'une formation « Accompagnement au changement » pour les collaborateurs des services fédéraux concernés par d'éventuels changements ; l'intégration des évolutions en matière d'Entretien Annuel d'Évaluation et les actions de monitorat ; l'ouverture d'une formation « Gestion de projet » pour les services fédéraux ; la refonte du parcours de formation CCPro (Chargé de Clientèle Professionnelle) dans le cadre d'un projet de développement d'un vivier de compétences CCPro.

Par ailleurs, des évolutions sont prévues pour les formations diplômantes : étude sur le format du Master (collaboration avec les universités sur la professionnalisation des contenus pédagogiques) et réflexions sur l'ITB.

Le CMNE renforce la capacité de **mobilité des salariés** qui peuvent notamment passer de fonction support à des fonctions plus commerciales d'animation ou d'encadrement. En 2013, deux fois plus de collaborateurs ont fait l'expérience de la mobilité fonctionnelle et pour moitié en changeant de famille métier.

En matière de santé et de sécurité, des accords ont été signés et notamment fin 2011 un accord relatif à la prévention du stress au travail et des risques psychosociaux. Le CMNE a mis en place en 2012 un numéro vert, service d'écoute, de soutien et d'accompagnement psychologique à disposition de tous les salariés, une sensibilisation/information du management, une formation des chargés RH et des membres du CHSCT.

L'égalité des chances

Le Groupe CMNE encourage **l'égalité femmes/hommes** : un nouvel accord sur l'égalité professionnelle femmes/hommes a été signé cette année. La proportion des femmes parmi les cadres et les dirigeants atteint 35 %. Elles sont 55 % parmi les promotions cadres.

Le CMNE poursuit sa politique d'insertion/maintien dans l'emploi des **personnes handicapées**. D'autres leviers seront à développer et à renforcer. Toutefois, plusieurs actions ont vu le jour au sein du pôle Bancassurance France :

- **L'association HandiFormaBanques** forme des personnes en situation de handicap aux métiers de la banque. Deux personnes ont intégré les plateformes téléphoniques CMNA via HandiFormaBanques en février 2012 et sont aujourd'hui embauchées en CDI.

- **Le GEIQ (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification)** a pour mission de promouvoir l'embauche de personnes handicapées par le biais de contrats de professionnalisation. Des entretiens de recrutement sont en cours en vue d'intégrer une ou plusieurs personnes. L'objectif à terme est de conclure le contrat de professionnalisation par un recrutement.
- **Des engagements réciproques entre AGEFIPH et CMNE** : Le CMNE a signé en mars 2013 la charte d'adhésion au cercle des référents organisée par les AGEFIPH du Nord-Pas-de-Calais. Ce réseau régional, engagé en faveur de l'emploi des personnes handicapées, regroupe plusieurs grandes entreprises plusieurs fois par an. Ce lieu de rencontre permet d'échanger sur les pratiques avec des entreprises partenaires et des experts, afin de mettre en place de nouvelles actions pour l'insertion et le maintien des personnes handicapées au sein du Groupe CMNE.
- **Le Handicapjob** : Le CMNE participe à un Handicapjob organisé par l'Association étudiante de l'IESEG de Lille. Cet événement permet une rencontre conviviale entre candidats en situation de handicap et des recruteurs. Le but étant de constituer un vivier de candidatures pour toute opportunité de poste dans le réseau comme dans les services fédéraux.

Chez ACMN Vie, une réflexion est menée sur la thématique « Comment passer d'une obligation légale à une dynamique de projet ».

Conscient que la diversité des âges est aussi une richesse et une source de performance, le CMNE mène des actions spécifiques concernant l'emploi des jeunes et des seniors. Un **accord contrat de génération** a été signé afin de faciliter l'insertion durable des jeunes (moins de 26 ans) dans l'emploi par un accès à un contrat à durée indéterminée ; de favoriser le maintien dans

l'emploi des salariés âgés (plus de 55 ans) ; et d'assurer la transmission des savoirs et des compétences.

Favoriser l'engagement des collaborateurs

Attentif aux engagements de ses collaborateurs au sein de la société civile, le pôle bancassurance France propose à des collaborateurs volontaires :

- D'accompagner une association dans le cadre de sa **Fondation d'entreprise**. Le parrain nommé devient le référent du dossier et l'interlocuteur privilégié entre le porteur de projet et la fondation ;
- De solliciter un **congé solidaire** pour apporter leurs compétences dans des actions de terrain (soutien scolaire, formation pour adultes ou protection de la nature) dans le cadre d'un partenariat avec l'ONG Planète Urgence ;
- D'accueillir et de suivre individuellement de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en difficulté d'insertion, issus de l'immigration pour la plupart au travers d'un **Groupe dynamique d'embauche** du Réseau Alliances.

De son côté et afin d'apporter une contribution positive à la communauté, Beobank soutient chaque année plusieurs organisations. Au-delà de l'aspect financier, elle encourage ses collaborateurs à s'investir personnellement que ce soit dans le cadre d'une journée de bénévolat ou d'une participation sportive. Beobank soutient ainsi **United Fund for Belgium (UFB)**, une association dont la mission est de venir en aide aux personnes défavorisées, la **lutte contre le cancer** en participant avec 2 équipes de collaborateurs aux 1 000 km à vélo, **SOS Villages d'enfants** à l'occasion du marathon-relais Ekiden qui a permis de mobiliser des équipes de Beobank.

Environnemental

Une démarche environnementale qui se structure

Pour le Crédit Mutuel, apporter une réponse aux défis écologiques actuels est un autre axe d'expression de la responsabilité d'une banque coopérative. Dans l'objectif de réduire son empreinte environnementale un **bilan des émissions de gaz à effet de serre** a été réalisé en 2012 accompagné d'un plan d'actions à 3 ans articulé autour de trois axes :

- **Axe n°1 : Réduire la consommation énergétique** (diagnostiquer et optimiser la consommation énergétique, engager les travaux visant à réduire les flux énergétiques, sensibiliser les collaborateurs à l'éco-comportement).
- **Axe n°2 : Réduire les émissions liées à l'usage professionnel des véhicules** (se déplacer moins - installation de nouveaux équipements de visio-conférence au siège et dans le réseau, ... - se déplacer mieux - poursuivre la réduction du taux de CO₂ des véhicules de service composant la flotte automobile, ... - se déplacer autrement - adopter les engagements de la charte des déplacements professionnels, ...).
- **Axe 3 : Réduire la consommation de papier blanc** (consommer moins - Gestion Electronique de Documents, ... - consommer mieux - utiliser du papier éco labellisé, ... - trier et recycler plus - augmenter le papier collecté et recyclé, ...).

La responsabilité sociale a aussi été mise en œuvre dans la politique d'achat qui passe en partie par les centres de métiers fournisseurs du Groupe comme Euro Information, SOFEDIS, CM-CIC Services. Ce dernier, en charge de la logistique, intègre l'aspect RSE dans ses appels d'offre pour les fournisseurs de moyens généraux avec un accent particulier sur le travail dissimulé et demande à chaque revue de compte (*a minima* annuelle mais plutôt semestrielle) avec les prestataires ce qui est fait chez eux pour la RSE.

Pour encourager les comportements respectueux de l'environnement au sein du Groupe et présenter les engagements de l'entreprise et les engagements des collaborateurs, un **portail Développement Durable** est proposé dans l'Intranet des collaborateurs et des élus dans lequel on trouve des actualités, les actions menées par le Groupe et un espace éco-gestes.

Bâtiments et énergies

Sans présenter de vulnérabilité particulière aux aléas du changement climatique, le Groupe a commencé à déployer une expertise en matière de maîtrise des consommations énergétiques. Cependant il est conscient des enjeux et mène une réflexion sur l'application de la loi n° 2013-619 du 16 juillet 2013 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union Européenne dans le domaine du développement durable (loi DDADUE) instaurant l'obligation d'un premier audit énergétique pour les grandes entreprises avant le 5 décembre 2015.

C'est dans cette optique qu'un **audit énergétique** a été réalisé pour les bâtiments du siège social. L'objectif est d'analyser la courbe des consommations énergétiques par poste (électricité, gaz, fioul), d'identifier les bâtiments énergivores et d'établir une stratégie en associant les paramètres énergétiques avec les impératifs techniques, budgétaires et organisationnels du CMNE.

À titre d'exemple, à l'issue du programme de rénovation, le passage à l'éclairage LED des enseignes lumineuses des 254 points de vente du pôle Bancassurance France représentera une économie estimée à 300 watts par heure d'utilisation et par enseigne.

De son côté, La Française a réalisé un bilan carbone afin d'établir un « niveau 0 » pour la mise en place d'un plan d'action environnementale (qui a permis la réduction des émissions de GES de 15 % entre 2010 et 2012), et réaffirmé son engagement et ses convictions par la signature de la **charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires** publics et privés.

Gestion des consommations et des déchets

Le CMNE encourage la mise en place de comportements responsables en matière de consommation d'énergie ou de papier. La dématérialisation des relevés de comptes, la diffusion de documents via Internet (DVI), le développement de la Gestion Électronique des Documents (GED), l'impression de supports internes de communication sur du papier recyclé sont autant d'exemples de comportements plus écologiques. À titre d'exemple, pour le pôle Bancassurance France et la BCMNE, l'ensemble des chèquiers est fabriqué avec du papier recyclé depuis fin 2012.

Créée en 1998, la société Elise (Entreprise Locale d'Initiatives au Service de l'Environnement) est rapidement devenue une référence en matière de collecte et de **recyclage du papier**. Depuis 2007, le CMNE est un partenaire d'Elise. Les corbeilles Elise mises à disposition des collaborateurs contribuent à la protection de l'environnement et agissent pour l'économie de la région.

Sociétal

Une banque de proximité au service de l'économie réelle

Banque de proximité, le **maillage territorial** des implantations des différents guichets bancaires du CMNE reste diversifié et se renforce. Il propose ses produits et services dans 562 points de contacts en France et en Belgique.

Bien présent dans les zones péri-urbaines, il n'a délaissé aucune zone d'habitation. Ainsi, en 2013, 13 % de ses implantations sont localisées en zone rurale (en intégrant les communes de moins de 5 000 habitants) et **un quart des zones franches urbaines** est desservi par une enseigne du Groupe.

Son ancrage local, sa stratégie clairement tournée vers la banque de détail, sa gestion coopérative prudente et sa solidarité financière ont permis notamment de développer les **crédits aux professionnels** dont l'encours est à 1,738 milliard pour le pôle Bancassurance France (crédits d'investissement et de fonctionnement). Véritable soutien du tissu économique local, le CMNE participe ainsi activement à la vie des territoires et des bassins d'emploi.

Par l'opération « **Cliquer, c'est planter** », en une année, le CMNE et ses clients sociétaires ont contribué à la plantation de 7398 arbres au Mali. En effet, depuis juillet 2012, date de lancement de l'opération, chaque client choisissant de recevoir ses relevés de compte de manière électronique plutôt qu'au format papier participait à la plantation d'1 arbre. Sur le site de Planète Urgence, le partenaire, on peut géolocaliser les arbres qui ont été plantés au Mali grâce à cette opération.

Déplacements

Plusieurs initiatives ont été prises en matière de maîtrise des déplacements : de manière générale, et afin d'économiser les déplacements, les collaborateurs ont à leur disposition plusieurs solutions pour organiser et participer à une réunion : conférence téléphonique, par échanges « office communicator », « live meeting » avec option possible « roundtable », visioconférence.

Dans le cadre du plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les **flottes automobiles** sont revues avec des critères de plus en plus restrictifs notamment la réduction du taux de CO₂ des véhicules (moindres cylindrées et véhicules hybrides) : le taux moyen en de CO₂/km en 2012 est de 127 g contre 150 g en 2011 (-23 g CO₂/km).

Autre levier d'action, la sensibilisation à l'utilisation des **transports collectifs** : elle est accompagnée de l'aide au transport domicile/lieu de travail (cette aide est appliquée pour les abonnements émis par la SNCF et les entreprises de transport public, mais également des abonnements à un service public de location de vélos). En 2013, 491 collaborateurs du pôle Bancassurance France (contre 460 en 2012 et 435 en 2011) ont bénéficié de l'aide au transport collectif domicile – lieu de travail.

Notre offre de produits responsables

Le CMNE propose des solutions pour épargner et investir différemment :

- **Livret d'Épargne pour les Autres**, un livret solidaire qui permet aux clients de reverser tout ou partie de leurs intérêts à une association humanitaire.
- **Crédits d'économie d'énergie**, produits spécifiques pour financer les projets environnementaux. En 2013, on comptait un encours de 11 millions d'euros pour les crédits économie d'énergie long terme et 6 millions pour les crédits économie d'énergie Scrivener.
- **Une offre d'investissement socialement responsable (ISR)**, placement qui concilie performance économique et impact social et environnemental en finançant entreprises et entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. Dès 2009 La Française a développé une politique ISR volontariste et une expertise avec des partenaires spécialisés. La Française est membre du FIR (Forum de

l'Investissement Responsable), signataire du CDP (Carbon Disclosure Project), a adhéré au code de transparence AFG-FIR depuis sa création et a signé les PRI (Principes pour l'Investissement Responsable) dès 2010. Elle a en outre lancé le premier OPCI ISR du marché en 2009 et un deuxième en 2013. Elle est membre fondateur de l'OID (Observatoire de l'Immobilier Durable) et a signé en octobre 2013 la charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés, ce qui en fait un acteur leader en matière d'immobilier durable et responsable. Elle participe tous les ans à la **Semaine de l'ISR** et a reçu en septembre les **labels Novethic 2013** pour 5 fonds de sa gamme ISR.

Accessibilité des services bancaires

En complément de l'offre « classique » bancaire, le CMNE intervient pour la création d'activité et d'emploi financée par le **microcrédit professionnel intermédiaire** à travers les réseaux France active et France initiative réseau.

Le CMNE est également présent depuis 2005 par le biais de la Caisse Solidaire qui a mis en place le **microcrédit personnel accompagné** pour venir en aide à des personnes qui se sont vu refuser un prêt bancaire. Le microcrédit doit obligatoirement être socialement accompagné. Ainsi, le partenariat avec la Caisse Solidaire est une alliance d'expertise, à la fois sociale et financière, permettant la conduite du projet de vie afin d'assurer un meilleur avenir aux plus démunis. 211 conventions de partenariats ont été signées, pour la moitié avec les centres communaux d'actions sociales (CCAS). D'année en année, dans un contexte économique morose, le nombre de microcrédits ne cesse d'augmenter : un tiers des demandes de prêt émane des CCAS, dont 84 % d'entre elles concernent l'emploi et la mobilité.

Garantir à tous la possibilité d'ouvrir un compte bancaire à un tarif accessible : au-delà des services bancaires de base dans le cadre de la charte du Conseil National du Crédit, le CMNE a mis à disposition dès 2006 le service « **Facil'Accès** ». Il offre des moyens de paiement alternatifs aux personnes interdites de chèque, en leur permettant l'accès à des cartes de retrait interbancaires sécurisées et à autorisation préalable obligatoire.

Enfin, le CMNE investit pour permettre l'accessibilité des services bancaires au handicap : les personnes à mobilité réduite sont ainsi accueillies au sein d'agences rénovées anticipant les normes applicables au 1^{er} janvier 2015.

Solidarité, mécénat et développement du territoire

Le CMNE créait en janvier 2013 sa **fondation d'entreprise** pour donner une nouvelle ampleur à sa politique de mécénat. Plus de 800 000 euros ont été redistribués cette année au profit du développement de ses territoires, et ce dans trois domaines : la culture & la connaissance, la lutte contre les exclusions et le soutien à la création d'entreprises. À titre d'illustration 2013, la Fondation CMNE, mécène associé aux productions lyriques de l'Opéra de Lille, a participé à la retransmission gratuite du Barbier de Séville sur écran géant et aux 4 coins de la région. De même, la Fondation CMNE soutient le réseau ÉTINCELLE qui contribue à l'insertion socio-professionnelle des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ou avec de faibles qualifications. Elle parraine chaque année une promotion. Durant les 60h de ce programme, 12 jeunes ont travaillé sur un projet qui leur tenait à cœur, en se mettant dans la peau d'un entrepreneur.

Par ailleurs, le CMNE et la **fondation du Crédit Mutuel Pôle Lecture** soutiennent de nombreux projets. Depuis 2013, ils sont partenaires du théâtre de la Mascara à Château-Thierry, ville qui a vu naître Jean de la Fontaine. 700 élèves sont impactés par de nombreux ateliers autour de l'œuvre avec la participation active des enseignants. Il est à noter également que des détenus du centre pénitentiaire de la ville participent également à l'opération.

De leur côté, La Française et le Comité d'entreprise de l'UES se sont engagés ensemble dans un nouveau partenariat avec le réseau de **crèches inter-entreprises** Babilou - 1001 Crèches. La première campagne a été lancée en juin. Babilou - 1001 Crèches a pu répondre favorablement à 10 salariés et 11 places ont pu être réservées pour la rentrée de septembre 2013. Cette initiative a remporté un vif succès et vient répondre à un réel besoin au sein du Groupe La Française. Leur engagement prévoit 20 places de crèches maximum par an.

Le CMNE soutient plusieurs centaines d'événements sportifs, musicaux, ... et de projets qui font bouger la vie locale. À titre d'exemple, l'**Éco Festival Cabaret Vert** propose un événement culturel d'envergure nationale sous l'angle du Développement Durable. Il est d'ailleurs l'unique festival français à avoir obtenu le label « *a greener festival* » en 2013. Le CMNE soutient cet événement qui s'aventure hors des sentiers battus en associant programmation éclectique et conscience écologique.



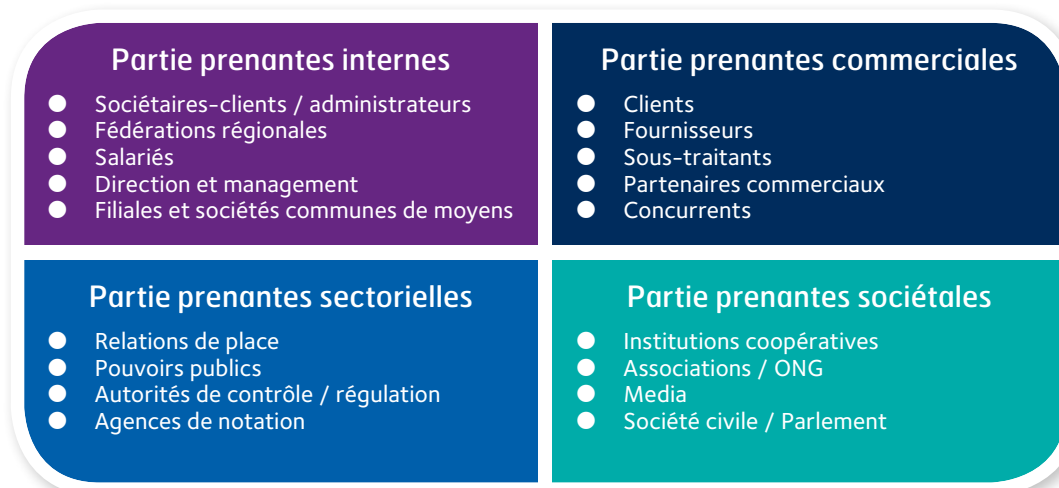
Note méthodologique

Le Groupe Crédit Mutuel considère la responsabilité sociétale de l'entreprise comme une façon de réaffirmer son identité et de renforcer sa distinction coopérative. Conscient des enjeux de notre société, le Groupe s'est engagé très tôt dans la production d'indicateurs RSE afin de mieux identifier les comportements et contributions de nos établissements à notre société et d'en rendre compte.

La méthodologie de mesure et de reporting, élaborée depuis 2006, a été étendue progressivement à l'ensemble du périmètre bancassurance du Groupe et actualisée régulièrement par un groupe de travail national sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale réunissant les différentes Fédérations régionales du Crédit Mutuel et les principales filiales du Groupe. La mission RSE est rattachée au service Relations institutionnelles de la Direction générale de la Confédération nationale du Crédit Mutuel. Un réseau d'une vingtaine de correspondants des Fédérations et des principales filiales du Groupe se

réunit régulièrement pour élaborer les modalités de reporting et proposer des objectifs. Au sein des entités régionales ou filiales, plusieurs personnes peuvent être concernées et mobilisées par la RSE, tant dans sa réflexion générale que par son aspect reporting. Plusieurs Fédérations ont même organisé des réseaux d'animation RSE au niveau des caisses locales. Il est difficile de chiffrer exactement les moyens mis en œuvre car la RSE est une responsabilité très transversale et peut concerner de nombreuses personnes de manière partielle ou temporaire.

Le groupe national se réunit au minimum six fois par an et permet aux différentes entités du Groupe Crédit Mutuel de mettre en commun les initiatives internes, les bonnes pratiques et de réfléchir sur la bonne mise en œuvre de la RSE dans les entreprises. Dans ce cadre, des échanges avec les parties prenantes et les autres banques coopératives ont aussi permis d'échanger notamment sur les indicateurs de gouvernance. Il a permis de définir un socle commun d'indicateurs.



Cette méthodologie, fruit d'un travail collectif, organise les règles de collecte, de calcul et de consolidation des indicateurs, leur périmètre, et les contrôles effectués. Elle s'adresse aux collecteurs nationaux des Fédérations de Crédit Mutuel et des filiales contribuant au reporting, et peut solliciter différents experts. Elle formalise la piste d'audit tant pour les vérifications internes et externes.

Au final, c'est un outil commun de collecte à l'ensemble du Groupe qui est mis en œuvre annuellement. La collecte comporte au total plus de 300 items régulièrement revus permettant de renseigner les 42 informations réclamées par l'article 225 de la loi Grenelle 2 mais aussi de nombreux indicateurs complémentaires sur la vie coopérative et démocratique du Groupe.

Les informations publiées reflètent la volonté de meilleure connaissance et de transparence du Groupe. Les informations qualitatives permettent de décrire ou illustrer les actions ou les engagements pris par tout ou partie du Groupe et témoignent

de son engagement continu en matière de RSE. Les indicateurs quantitatifs permettent d'apprécier l'évolution des informations. En 2012, plusieurs indicateurs avaient fait l'objet d'une attestation et d'une vérification de leur fiabilité par les commissaires aux comptes afin d'attester de leur présence et leur conformité aux obligations relatives à l'article 225 de la loi Grenelle 2.

La collecte des données 2013 a été annoncée dès l'automne afin de mobiliser l'ensemble des services concernés, d'organiser les paliers de remontées d'informations et les contrôles de cohérence. La collecte a été décomposée en recherche d'informations qualitatives puis quantitatives. Il a pu être nécessaire de retraiter, suite à des vérifications de périmètre, de méthode ou de base de calcul, certains chiffres de l'année antérieure (ex. base des cartes Insee pour la qualification des implantations en zone rurale...). De manière générale, dans les cas de partenariat ou de prestation, les informations directement fournies par les partenaires sont privilégiées.

Les indicateurs RSE retenus tiennent finalement compte des différents référentiels de reporting existants et s'appuient notamment sur :

- l'article 225 de la loi Grenelle 2,
- la réalisation des bilans d'émission de gaz à effet de serre (décret 2011-829 du 11 juillet 2011),
- l'OIT (recommandation 193 relative aux coopératives)
- l'OCDE (principes directeurs)
- le Global Reporting initiative (version4) :
 - les échanges réguliers avec les parties prenantes (assemblées générales de sociétaires, ONG, agences de notation extra-financières...)
 - les réflexions collectives sur les pratiques de RSE dans les banques coopératives européennes (EACB.) et les autres secteurs coopératifs...

et sur les engagements pris par le Groupe au niveau national et/ou Fédéral :

- principes de l'Alliance coopérative internationale (ACI),
- charte de l'identité coopérative de CoopFR adoptée en 2010,
- pacte mondial/Global compact (membre depuis avril 2003),
- principes pour l'investissement responsable (PRI),
- code de transparence Association française de gestion financière - Forum pour l'investissement responsable (AFG-FIR),
- transparency international France,
- manifeste de l'entreprise responsable du world forum,
- label du Comité intersyndical de l'épargne salariale (CIES),
- label Novethic investissement socialement responsable (ISR)
- label Finansol sur les produits solidaires.

Concernant l'effectif, il s'agit des salariés inscrits au 31 décembre hors stagiaires, hors intérimaires, hors prestataires extérieurs. Concernant les données sociales, le nombre total de jours d'absence inclut toutes les absences suivantes des collaborateurs en CDI, CDD ou alternance : les congés maladie indemnisés, les congés maladie non indemnisés, les congés maladies sans certificat médical, les accidents de travail et de trajet, les congés spéciaux, les congés maladie enfant, les congés sans solde de longue durée (durée supérieure à un mois), les congés sabbatiques, les congés parentaux, et les congés d'invalidité. Les absences non comptabilisées sont les congés payés ou jours conventionnels (RTT, ancienneté, mariage...) et les congés de maternité et de paternité. Enfin, la masse salariale dédiée à la formation n'intègre pas les subventions Fongecif et la formation en alternance.

Les informations relatives au microcrédit sont des données fournies par les principaux partenaires du Groupe, à savoir l'Adie, France Active avec un détail possible par Fédérations sauf Initiative France qui communique des chiffres globalisés Crédit Mutuel et CIC (le coefficient de progression national pouvant être appliqué au niveau régional).

En octobre 2012, la DATAR a publié une nouvelle classification des zones rurales en France s'appuyant sur les travaux de l'INSEE de 2011. Cette publication a entraîné une évolution sensible de l'appréciation de notre présence en zone rurale. Nous considérons comme point de vente en zone rurale toute implantation dans des communes de moins de 5 000 habitants.

Du fait de la nature des activités du Groupe, les nuisances sonores, pollutions des sols ou autres formes de pollutions sur les lieux d'implantation n'apparaissent pas significatives. Le Groupe n'a pas non plus d'impact majeur sur la biodiversité cependant ces enjeux ont été nouvellement intégrés dans la réflexion globale RSE sans être inclus dans ce présent rapport. Le Crédit Mutuel n'a enregistré aucune provision ou garantie dans sa comptabilité en matière d'environnement.

Au total, le périmètre global retenu intègre toutes les activités banques, assurances, téléphonie du Groupe soit 94 % du total des effectifs, l'activité presse est partiellement incluse dans cette consolidation (sauf en ce qui concerne les données sociétales).

Pour le détail de la composition des périmètres, il convient de se reporter aux périmètres déclarés dans les rapports des entités déclarantes, soit pour le CMNE :

Volet	Indicateur de mesure	Taux de couverture	Exclusions de périmètre
Gouvernance	Nombre de sociétaires	100 %	Pas d'exclusion : l'ensemble du cœur coopératif est repris dans le périmètre.
Social	Nombre de salariés en ETP	100 %	Ensemble Groupe
Sociétal		100 %	Ensemble Groupe France
Environnemental		100 %	Ensemble Groupe (hors indicateur papier sur périmètre pôle Bancassurance France)

Plusieurs indicateurs font l'objet d'une revue de la publication, d'un audit des données (sur site ou à distance) sur la base de revue analytique, de tests substantifs par échantillon, de comparaisons avec des ratios de performance sectoriels, d'entretiens et d'un rapport d'assurance comprenant l'attestation de présence et l'avis sur la sincérité par les commissaires aux comptes choisis comme organismes tiers indépendants.

REPORTING RSE 2013 / GOUVERNANCE

Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE 2013	CMNE 2012	GRENELLE 2 (2012) art. R 225-105
Les administrateurs				
GOUV03	Nombre de Caisses locales	155	156	
GOUV04	Nombre d'élus - Caisses Locales	1 586	1 632	
GOUV05	Nombre d'élus - Fédération	18	18	
	Nombre total d'élus	1 604	1 650	
Participation				
GOUV09	Taux de participation aux Conseils des Caisses Locales	80 %	nd	
GOUV13	Taux de participation aux Conseils des Fédérations	90 %	90 %	
Renouvellement				
GOUV14	Nombre de nouveaux élus - Caisses Locales	75	58	
GOUV15	<i>dont femmes</i> Taux de renouvellement des administrateurs	28	23	
GOUV27	Caisses Locales	4,68 %	3,55 %	
GOUV28	Fédérations	0,00 %	0,00 %	
GOUV22	Moyenne d'âge des élus - Caisses Locales	57	56	
Représentativité et parité				
GOUV33	% de femmes parmi les administrateurs (Caisses et Fédérations confondues)	29 %	28 %	
GOUV34	% de femmes parmi les nouveaux administrateurs	37 %	40 %	
GOUV35	% de femmes parmi les Présidents	23 %	44 %	
Formation				
GOUV56	Nombre total d'heures dispensées	3 923	2 400	
GOUV58	% d'administrateurs formés	nd	38,73 %	
GOUV59	Durée de formation par administrateur formé (h)	nd	3,76	
Les sociétaires-clients				
GOUV61	Nombre de clients des Caisses Locales	1 033 393	1 038 947	
GOUV62	<i>dont particuliers</i>	871 112	950 195	
GOUV63	Nombre de sociétaires (année n)	592 399	588 532	
GOUV64	progression du sociétariat sur l'année	0,6 %	0,8 %	
GOUV65	% de sociétaires parmi les clients particuliers	65 %	62 %	
GOUV61A	Nombre de clients pôle Bancassurance Belgique	562 969	nd	
Participation aux Assemblées générales (locales)				
GOUV67	Nombre de sociétaires convoqués (année n-1)	588 532	583 737	
GOUV68	Nombre de sociétaires présents et représentés	29 360	28 971	
GOUV70	% de participation aux votes	4,99 %	4,96 %	

indicateurs | indicateur surligné lorsqu'il a fait l'objet d'une vérification par les commissaires aux comptes.



Crédit Mutuel Nord Europe
Entreprise Responsable

REPORTING RSE 2013 / INFORMATIONS SOCIALES

Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE 2013	CMNE 2012	GRENELLE 2 (2012) art. R 225-105
Emploi				
Effectif (ETP)				
SOC01	Effectif total	4 755	4 621	al1-1-a-1
SOC01_bis	Effectif inscrit PPH (Personnes physiques)	4 907	4 777	
SOC02	<i>dont France</i>	3 685	3 597	al1-1-a-1
SOC05	<i>dont non cadres</i>	2 730	2 611	al1-1-a-1
SOC07	<i>dont femmes</i>	2 384	2 192	al1-1-a-1
SOC12	% de salariés en CDI	96 %	96 %	
Recrutement				
SOC13	Nombre total d'embauches	867	432	al1- 1-a-2
SOC14	<i>dont hommes</i>	384	178	
SOC16	<i>dont CDI</i>	359	205	al1- 1-b-1
SOC19	Nombre de salariés en CDI ayant quitté l'organisation	250	249	
SOC20	<i>dont licenciements</i>	47	38	al1- 1-a-2
SOC22	Existence de plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi ?	(1)	Non	al1- 1-a-2
Organisation, durée du travail et absentéisme				
Organisation du temps de travail (effectif Cdi - PPH)				
SOC28	Temps partiel/ plein			
SOC29	Nombre de collaborateurs à temps plein	4 323	4 029	al1- 1-b-1
SOC30	Nombre de collaborateurs à temps partiel	584	583	al1- 1-b-1
SOC31	% de collaborateurs à temps plein	88 %	88 %	
SOC32	% de collaborateurs à temps partiel	12 %	12 %	
Absentéisme et ses motifs ⁽²⁾				
SOC38	Nombre total de jours d'absence	51 971	102 912	al1- 1-b-1
SOC39	<i>dont Maladie</i>	32 798	58 828	al1- 1-b-1
SOC40	<i>dont Accidents de travail</i>	354	2 602	al2-1-d-1
SOC43	Nombre de maladies professionnelles	0	0	al1- 1-b-1
Conditions d'hygiène et de sécurité				
SOC44	Nombre d'accidents du travail déclarés, avec arrêt de travail	52	24	al2-1-d-1
Formation et insertion professionnelle				
SOC46	Montant de la masse salariale investie dans la formation (euros)	8 358 222	8 975 885	
SOC47	% de la masse salariale dédiée à la formation	3,46 %	3,91 %	
SOC48	Nombre de salariés ayant suivi au moins une formation	3 954	3 958	
SOC50	Nombre d'heures totales consacrées à la formation des salariés	96 386	102 399	al1-1-e-2
Égalité des chances				
Égalité professionnelle Homme-Femme				
SOC60	% de femmes parmi les cadres	35 %	36 %	
SOC63	% de femmes parmi les promotions cadres	55 %	45 %	
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail				
SOC67	Nombre de condamnations pour délit d'entrave (en France)	0	0	al2-1-g 2
SOC78	Nombre de réunions avec les représentants du personnel (CE, CHSCT,DPE, DS...)	195	119	al1-1- c -1
SOC79	Nombre de consultations des représentants du personnel (CE, CHSCT,DPE)	171	125	al1-1- c -1
Emploi et insertion des travailleurs handicapés				
SOC68	Nombre de travailleurs handicapés	84	82	al1-1-f-2
SOC71	% de personnes handicapées dans l'effectif total	1,71 %	1,72 %	
Dialogue social				
Rémunérations et leur évolution				
SOC73	Masse salariale brute (euros)	241 514 554	229 278 854	al1-1-a 3
SOC107	Total des rémunérations annuelles brutes (en euros) des CDI	234 364 041	nd	al1-1-a 3
SOC108	Total des rémunérations annuelles brutes (en euros) des CDI non cadres	89 692 026	nd	al1-1-a 3
SOC109	Total des rémunérations annuelles brutes (en euros) - CDI cadres	144 672 015	nd	al1-1-a 3
Charges sociales				
SOC80	Montant global des charges sociales versées (euros)	116 354 094	112 493 632	
Relations professionnelles et bilan des accords collectifs				
SOC83	Quels accords ont été signés dans l'année ?	Cf. texte	Cf. texte	al1-1- c -1

⁽¹⁾ Intégration d'OBK dans BKCP - plan social CCT 29/08/2012 - 49 départs et 4 licenciements avant le 31/03/2014.

⁽²⁾ Les données sont exprimées en jours calendaires : périmètre Groupe CMNE en 2012, périmètre CFCMNE et BCMNE en 2013. En 2012 l'absentéisme inclut tous motifs. Pour le recalcul en jours ouvrés, sont exclus les congés maternités et paternités sur le périmètre BCMNE et CFCMNE afin d'être cohérent avec la définition de la CNCM. Les congés maternités et paternités n'ont pas pu être exclus pour les autres filiales à défaut de détail. Le nombre total de jours d'absence en jours ouvrés s'élève ainsi à 55 885,50 pour 2013 périmètre Groupe.

REPORTING RSE 2013 / INFORMATIONS SOCIETALES				
Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE 2013	CMNE 2012	GRENELLE 2 (2012) art. R 225-105
Impact territorial, économique et sociétal				
Impact territorial				
SOT01	Nombre de points de vente Groupe Crédit Mutuel	255	254	al1-3-a-1 et 2
SOT10A	Autres points de vente (pôle Bancassurance Belgique)	289	308	al1-3-a-1 et 2
SOT07	% de points de vente en zone rurale	13 %	25 %	al1-3-a-1 et 2
SOT08	% de zones franches couvertes par les points de vente ⁽¹⁾	24 %	100 %	al1-3-a-1 et 2
Microcrédit				
Microcrédit personnel accompagné (partenariat)				
SOT10	Nombre de microcrédits accordés dans l'année	418	413	al1-3-a-1 et 2
SOT13	Montant des microcrédits financés sur l'année (euros)	958 267	868 465	
SOT11	Montant moyen des microcrédits financés (euros)	2 292	2 103	al1-3-a-1 et 2
Microcrédit professionnel intermédié				
Soutien à France Active Garantie				
SOT18	Nombre de nouveaux microcrédits financés	63	29	
SOT19	Montants garantis (euros)	724 495	849 987	
Soutien à France Active Garantie : dispositif NACRE				
SOT18 (NACRE)	Nombre de prêts Nacre décaissés avec un prêt complémentaire du Groupe	34	nd	al1-3-a-1 et 2
SOT19 (NACRE)	Montants prêtés (euros)	1 128 254	nd	al1-3-a-1 et 2
Soutien à France Initiative Réseau (FIR)				
SOT23	Nombre de Prêts bancaires complémentaires accordés	nd	nd	al1-3-a-1 et 2
SOT24	Montant des Prêts bancaires complémentaires accordés (euros)	nd	nd	al1-3-a-1 et 2
ISR				
SOT28	Encours ISR (euros)	825 000 000	772 748 517	al1-3-a-1 et 2
Épargne solidaire				
Livrets d'Épargne pour les Autres (LEA)				
SOT33	Encours hors capitalisation (euros) Livrets d'Épargne pour les Autres (LEA)	1 078 319	946 304	al1-3-a-1 et 2
Épargne salariale solidaire				
SOT37	Encours (euros) de l'épargne salariale solidaire	6 978 314	216 327	al1-3-a-1 et 2
Marché des associations				
SOT40	Nombre d'OBNL clientes (associations, syndicats, comités d'entreprises,...)	30 767	30 271	al1-3-a-1 et 2
SOT40A	Nombre d'Associations à But non Lucratif (ASBL) du pôle Bancassurance Belgique	888	ns	al1-3-b 2
Mécénat et sponsoring				
SOT49	Budget de la Fondation du Crédit Mutuel niveau national ou nombre de budgets accordés (euros)	20 000	20 000	al1-3-b 2
SOT52	Budget global dédié au mécénat et au sponsoring (euros)	2 955 268	3 343 650	al1-3-b 2
Financement de projets à caractère environnemental				
Éco-prêts à taux zéro				
SOT63	Nombre de prêts « Éco-prêt à taux zéro » accordés	194	240	
SOT65	Montant total des prêts accordés (euros)	3 253 618	4 126 979	al1-3-b 2
SOT64	Montant moyen des prêts accordés (euros)	25 851	17 195	al1-3-b 2
Prêts aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique				
SOT69	Nombre de projets financés (Professionnels et agriculteurs)	nd	70 dont 59 pour OBK	al1-3-b 2
Produits et services à caractère social				
SOT71	Encours de prêts sociaux réglementés (PLS, PSLA)	non commercialisé		al1-3-b 2
Qualité du service				
Médiation				
SOT75	Nombre de dossiers éligibles ⁽²⁾	226	173	al1-3-b-1
SOT77	Nombre de décisions favorables au client et appliquées systématiquement	87	82	
SOT78	% de décisions favorables au client et appliquées systématiquement	35,5 %	48,0 %	al1-3-b-1
Indicateurs d'impact Économique disponibles dans les rapports de gestion				
SOT83	Encours crédit à la clientèle (euros)	14 300 638 000	14 144 245 000	
SOT84	- Crédit à l'habitat	7 607 997 000	7 379 658 000	al1-3-b 2
SOT85	- Crédit à la consommation	2 578 084 000	2 712 741 000	al1-3-b 2
SOT86	- Prêt d'équipement (TPE)	1 830 192 000	1 908 754 000	al1-3-b 2

⁽¹⁾ En octobre 2012, la DATAR a publié une nouvelle classification des zones rurales en France s'appuyant sur les travaux de l'INSEE de 2011. Cette publication a entraîné une évolution sensible de l'appréciation de notre présence en zone rurale. Nous considérons comme point de vente en zone rurale toute implantation dans des communes de moins de 5 000 habitants.

⁽²⁾ Auquel il convient d'ajouter les 45 dossiers du pôle Bancassurance Belgique, tout en précisant que s'agissant de la médiation, le code de conduite de l'Association belge des Banques (ABB) prévoit l'intervention de l'ombudsman des banques dans le cadre de la médiation entre les établissements et les clients si les démarches initiales entre parties n'ont pas abouti.

REPORTING RSE 2013 / INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE 2013	CMNE 2012	GRENELLE 2 (2012) art. R 225-105
Consommation de ressources				
Eau (m³)				
ENV04	Consommation d'eau (m ³)	46 328	37 385	al1- 2-c-1
Énergie (kWh)				
ENV05	Consommation totale d'énergie (KWh) ⁽¹⁾	45 983 899	46 661 261	al1 - 2-c
Papier (tonnes) ⁽²⁾				
ENV09	Consommation de papier (tonnes)	144,7	139,6	al1- 2-c-2
ENV12	Achats/Fournisseurs % de papier recyclé et/ou écolabellisé à l'achat	83 %	nd	al1- 2-d-1
Dispositifs de réduction de l'impact environnemental et des émissions de gaz à effet de serre				
Actions en faveur de la réduction des émissions				
ENV13	Nombre de cartouches de toner achetées ⁽³⁾	5 246	5 243	al1- 2-c-2
ENV14	% de cartouches de toner recyclées achetées	13,0 %	nd	al1- 2-d-1
ENV31	Nombre de matériel de visio-conférence	13	3	al1- 2-b-1
Déchets				
ENV39	Quels dispositifs ont été mis en place pour réduire la consommation de ressources, papier, déchets... ?	Cf. texte		al1- 2-d-1
Actions de sensibilisation				
ENV43	Actions mises en place pour informer et former les salariés à la protection de l'environnement	Cf. texte	Cf. texte	al1- 2-a-2
ENV44	Moyens humains consacrés à la RSE	3	2	al1- 2-a-1

⁽¹⁾ Ajustement des données 2012.

⁽²⁾ Indicateur uniquement sur le papier blanc, périmètre CFCMNE.

⁽³⁾ Indicateurs ENV13 et ENV14 uniquement sur périmètre CFCMNE + BCMNE

4

 Responsabilité
Sociétale


GROUPE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, Place Richebé
59800 Lille

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

**Rapport de l'organisme tiers indépendant,
sur les informations sociales, environnementales et
sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion**

Exercice clos le 31 décembre 2013

4

Responsabilité
Sociétale

MAZARS

61 rue Henri Regnault
92400 La Défense

Société Anonyme d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
Capital de 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

Aux sociétaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le Cofrac, et membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux procédures utilisées par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion dans le paragraphe « Note méthodologique » et qui est disponible sur demande auprès de la Direction Affaires Institutionnelles et Communication.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce.

Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 5 personnes entre décembre 2013 et avril 2014 pour une durée d'environ 3 semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000¹.

¹ ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe « Note méthodologique » du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux, et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes², nous avons au niveau de différentes directions du Groupe³ :

- consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 60 % des effectifs, entre 58 % et 100 % des informations quantitatives environnementales et 100 % des informations quantitatives sociétales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

² **Informations environnementales** : Consommation totale d'énergie, Consommation de papier au global (interne et externe), Achats/Fournisseurs : pourcentage de papier recyclé ou labellisé à l'achat (entrée) ; **Informations sociales** : Effectif total, Nombre total d'embauches, Nombre de salariés en CDI ayant quitté l'organisation, dont licenciements, Nombre total de jours d'absence en jours ouvrés, Pourcentage de la masse salariale dédiée à la formation, Nombre d'heures totales consacrées à la formation des salariés, Pourcentage de femmes parmi les cadres, Rémunération annuelle moyenne brute (en euros) des CDI, des CDI non cadres et des CDI cadres ;

Informations sociétales : Pourcentage de points de vente en zone rurale en France, Pourcentage de zones franches couvertes par les points de vente, Nombre de microcrédits accordés dans l'année, Montant moyen des microcrédits financés (euros), Encours ISR (euros), Encours (euros) de l'épargne salariale solidaire, Nombre d'OBNL clientes (associations, syndicats, comités d'entreprises,...), Encours de prêts sociaux réglementés (PLS, PSLA) ;

Informations relatives à la Gouvernance : Nombre de Caisses locales, Pourcentage de femmes parmi les nouveaux administrateurs, Nombre total d'heures de formation dispensées aux administrateurs, Pourcentage de participation aux votes.

³ Direction Affaires Institutionnelles et Communication (CFCMNE), Direction Réseau (CFCMNE), Direction Affaires Juridiques (CFCMNE), Direction Gestion des ressources humaines (CFCMNE), La Française, Direction Communication marketing - Internet (CFCMNE), Direction Animation commerciale bancassurance (CFCMNE), Caisse solidaire du CMNE, Direction des marchés (CFCMNE), Direction Supports et logistiques (CFCMNE)

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

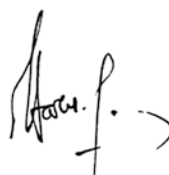
Fait à Paris-La Défense, le 25 avril 2014

L'organisme tiers indépendant,

MAZARS SAS



Emmanuelle Rigaudias
Associée RSE et développement durable



Michel Barbet-Massin
Associé

I. Sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article R. 225-105, le Conseil d'administration ou le directoire de la société qui satisfait aux conditions prévues au premier alinéa de l'article R. 225-104 mentionne dans son rapport, pour l'application des dispositions du cinquième alinéa de l'article L. 225-102-1, les informations suivantes :

1° Informations sociales :

a) Emploi :

l'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique ;	SO 01 à SO 12
les embauches et les licenciements ;	SO 13 à SO 27
les rémunérations et leur évolution ;	SO 73 à SO 76 et SO 107 à 109

b) Organisation du travail :

l'organisation du temps de travail ;	SO 28 à SO 32
--------------------------------------	---------------

c) Relations sociales :

l'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci ;	SO 67 – SO 78 à SO 79 – SO 87
le bilan des accords collectifs ;	SO 83 à SO 84

d) Santé et sécurité :

les conditions de santé et de sécurité au travail ;	SO 38 à SO 44
le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail ;	SO 45

e) Formation :

les politiques mises en œuvre en matière de formation ;	SO 46 à SO 50
le nombre total d'heures de formation ;	SO 50

f) Égalité de traitement :

les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ;	SO 56 à SO 63
les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées ;	SO 68 à SO 71
la politique de lutte contre les discriminations ;	SO 64

2° Informations environnementales :

a) Politique générale en matière environnementale :

l'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement ;	ENV 01 à ENV 03 et ENV 40 à ENV 41
les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement ;	ENV 43

b) Pollution et gestion des déchets :

les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ;	ENV 37 à ENV 38
les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ;	ENV 39

c) Utilisation durable des ressources :

la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales ;	ENV 04
la consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation ;	ENV 09 à ENV 16
la consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables ;	ENV 05 à ENV 08 – ENV 31 à ENV 32 ENV 35 – ENV 37 à ENV 40

d) Changement climatique :

les rejets de gaz à effet de serre ;	ENV 31 à ENV 32 – ENV 37 à ENV 38
--------------------------------------	-----------------------------------

e) Protection de la biodiversité :

les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité ;	ENV 50
---	--------

3° Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable :

a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société :

en matière d'emploi et de développement régional ;	SOT 01 - SOT 08 - SOT 11 à SOT 28 SOT 31 à SOT 39 - SOT 48 à SOT 52 SOT 71 à SOT 72 - SOT 87
sur les populations riveraines ou locales ;	SOT 07 à SOT 08 - SOT 26 à SOT 27

b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines :

les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations ;	SOT 44 à SOT 47
les actions de partenariat ou de mécénat ;	SOT 48 à SOT 52

c) Sous-traitance et fournisseurs :

la prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux.	SOT 81
--	--------

II. Sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article R. 225-105, et en complément des informations prévues au I, le Conseil d'administration ou le directoire de la société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé mentionne dans son rapport les informations suivantes :

1° Informations sociales :

b) Organisation du travail :

l'absentéisme ;	SO 38 à SO 40
-----------------	---------------

d) Santé et sécurité :

les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles ;	SO 40 à SO 44
---	---------------

g) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives :

au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ;	SO 67 - SO 78 à SO 79
à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ;	SO 64
à l'élimination du travail forcé ou obligatoire ;	SO 65
à l'abolition effective du travail des enfants ;	SO 66

3° Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable :

c) Sous-traitance et fournisseurs :

l'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale ;	SOT 81
---	--------

d) Loyauté des pratiques :

les actions engagées pour prévenir la corruption ;	SOT 79
les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs ;	SOT 80

e) Autres actions engagées, au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme.



Gouvernance et Contrôle Interne

5

- 66** Composition du Conseil d'administration et mandats
- 68** Composition du Comité de Direction et mandats
- 70** Rapport du Président du Conseil d'administration
- 78** Rapport des Commissaires aux Comptes (sur le rapport du Président)

5 Composition du Conseil d'administration et mandats

Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe

Situation au 30 avril 2014

Président :	Philippe VASSEUR ^[1]	Administrateurs :	Jean Louis BOUDET ^[3] Jean Marc BRUNEAU ^[3] Christine DEBOUBERT ^[3] Philippe LELEU ^[3] Patrick LIMPENS ^[3] Bertrand OURY ^[3] Jacques PETIT ^[3] Nathalie POLVECHE ^[3] Fabienne RIGAUT ^[3] Christine THYBAUT ^[3] Jacques VANBREMEERSCH ^[3]
Vice-Présidents :	Jacques CHOMBART ^[2] André HALIPRE ^[2] Francis QUEVY ^[2] Maurice TOME ^[2]		
Secrétaire :	Michel HEDIN ^[4]		
Trésorier :	Catherine LETELLIER ^[3]		
Présidents Honoraires :	Gérard AGACHE ^[5] Elie JONNART ^[5]		

Également à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe : [1] président - [2] vice-président - [3] administrateur - [4] secrétaire - [5] président honoraire

Mandats et fonctions des Administrateurs de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe

Philippe VASSEUR		
En France	Président du conseil d'administration	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA COOPÉRATIVE) Lille CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL LILLE LIBERTÉ (SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CRÉDIT À CAPITAL VARIABLE) Lille CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE RÉGION NORD PAS DE CALAIS (EP) Lille
	Président du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHE NORD EUROPE (SA) Lille GROUPE LA FRANÇAISE (SA) Paris NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris
	Administrateur	CAISSE CENTRALE DU CRÉDIT MUTUEL (SA COOPÉRATIVE) Paris CIC (SA) Paris GROUPE EUROTUNNEL (SA) Paris CAISSE SOLIDAIRE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CRÉDIT À CAPITAL VARIABLE) Lille BONDUELLE (SA) Paris NORD EUROPE PARTENARIAT (SA) Rouen
	Représentant permanent	GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL (SA) Paris CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur) LOSC LILLE MÉTROPOLE (SA) Lille - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Censeur)
	À l'étranger	Président du conseil d'administration
	Administrateur	CRÉDIT PROFESSIONNEL SA - Belgique BEOBANK (SA) Belgique BKCP (SCRL) Belgique
	Membre du conseil de surveillance	LA FRANÇAISE BANK (SA) Luxembourg
	Représentant permanent	MOBILEASE (SA) BELGIQUE - CMNE BELGIUM (Administrateur)
Jean Louis BOUDET		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE FRETIN (Société Coopérative)
Jean Marc BRUNEAU		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL SAINT AMAND LES EAUX (Société Coopérative) Vice-Président
	Membre du conseil de surveillance	NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris
Jacques CHOMBART		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille - Vice-Président
		CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE FOURNES EN WEPPE (Société coopérative) - Vice-Président
Christine DEBOUBERT		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE TOURCOING REPUBLIQUE (Société Coopérative)

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

André HALIPRE			
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille – Vice-Président GENE + A ERIN (SAS)	
	Membre du directoire	MULTIGENE à Dijon (SA)	
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE VITRY LE FRANÇOIS (Société coopérative) SCAPAAG à DIJON (Société coopérative)	
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHE NORD EUROPE (SA) Lille – Vice-Président GROUPE LA FRANÇAISE (SA) Paris	
À l'étranger	Représentant permanent	CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (SA Belgique) – CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE – Administrateur	
Michel HEDIN			
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL D'ÉTAPLES (Société Coopérative)	
	Membre du conseil de surveillance	GROUPE LA FRANÇAISE (SA)	
Philippe LELEU			
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille	
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE DESVRES (Société Coopérative)	
Catherine LETELLIER			
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA coopérative) Lille	
	Membre du conseil de surveillance	NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris	
	Présidente	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE MERU (Société Coopérative)	
Patrick LIMPENS			
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille	
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE SAINT QUENTIN (Société Coopérative)	
	Membre du conseil de surveillance	NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris	
	Gérant	SCI RÉSIDENCE DE RÉMICOURT (SCI) co-gérant SCI LE GARAGE (SCI) gérant	
Bertrand OURY			
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille	
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHE NORD EUROPE (SA) Lille	
À l'étranger	Administrateur	CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (SA) Belgique	
Jacques PETIT			
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille	
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE MARQUION (Société Coopérative)	
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHE NORD EUROPE (SA) Lille SCI FLANDRES ARTOIS (SCI) Arras	
	Gérant		SCI BOLDODUC (SCI) Arras SCI PETIT (SCI) Arras
Nathalie POLVECHE			
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille	
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL D'AVION (Société Coopérative)	
Francis QUEVY			
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille – Vice-Président	
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE FRIVILLE ESCARBOTIN (Société Coopérative)	
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHE NORD EUROPE (SA) Lille GROUPE LA FRANÇAISE (SA) Paris	
	Gérant	SCI IKD CENTRE DE SOINS (SCI)	
Fabienne RIGAUT			
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille	
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE LE QUESNOY (Société Coopérative)	
Christine THYBAUT			
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille	
	Président	CAISSE SOLIDAIRE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Société Coopérative) Lille CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE HAZEBROUCK (Société Coopérative)	
Maurice TOME			
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille – Vice-Président	
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE CAMBRAI (Société Coopérative)	
	Président du conseil de surveillance		CRÉDIT MUTUEL PIERRE 1 (SCPI) LFP PIERRE (SCPI)
À l'étranger	Administrateur	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHE NORD EUROPE (SA)	
		CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (SA) Belgique	
Jacques VANBREMEERSCH			
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille	
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE STEENVOORDE (Société Coopérative)	

5 Composition du Comité de Direction et mandats

Comité de Direction

Situation au 30 avril 2014

Directeur Général : **Éric CHARPENTIER**

Directeur Général Délégué,
chargé de l'Exploitation :

Christian NOBILI

Directeur Général Adjoint -
Ressources :

Denis VANDERSCHULDEN

Secrétaire Général :

Nicolas SALMON

Directeur Central -
Comptabilité
et Contrôle de Gestion :

Florence DESMIS

Directeur Financier :

Christian DESBOIS

Directeur des Risques :

José DRUON*

Secrétaire
du Comité de Direction :

Jérôme PAVIE

Inspecteur Général :

Vincent GOSSEAU*

Commissaires aux Comptes :

DELOITTE et MAZARS

Le Comité de Direction est présidé par le Directeur Général qui dispose des pouvoirs les plus étendus pour gérer le Groupe CMNE, dans le cadre de la stratégie arrêtée par les Conseils d'administration fédéraux.

Il se réunit une fois par semaine et s'appuie sur les travaux réalisés par plusieurs comités spécialisés :

- Le **Comité financier de Groupe** gère les risques de taux et de liquidité. Il est relayé par des comités financiers trimestriels ou semestriels au niveau des entités financières du Groupe.
- Le **Comité grands risques** examine chaque trimestre les risques supérieurs à un seuil défini par la direction générale par entité et de façon consolidée.
- Le **Comité de développement** propose des évolutions tarifaires, gère la gamme de produits et services et pilote les plans d'actions commerciales.
- Le **Comité d'amélioration de la performance** est chargé d'élaborer et de suivre le budget ainsi que de proposer des réductions de coûts.

Chaque mois, le Comité Exécutif, composé du Comité de Direction de la Caisse Fédérale et des responsables des pôles du Groupe, se réunit pour traiter de tous les sujets à caractère transversal, des projets majeurs de chaque pôle et, plus généralement, de l'activité et des résultats.

* à compter du 1^{er} juin 2014

Mandats et fonctions des mandataires sociaux

		Éric CHARPENTIER
En France	Directeur général	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA COOPÉRATIVE) Lille
	Président du conseil d'administration	ACMN Vie (SA) Paris
		BAIL ACTÉA (SA) Arras
	Président du conseil de surveillance	LA FRANÇAISE AM Finance Services (SAS) Paris
		LA FRANÇAISE Real Estate Managers (SAS) Paris
	Administrateur	SDR DE NORMANDIE (SA) Rouen
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHE NORD EUROPE (SA) Lille
		GROUPE LA FRANÇAISE (SA) Paris
		LA FRANÇAISE DES PLACEMENTS (SAS) Paris
		NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris - Vice-Président
LFP PIERRE (SCPI) Paris		
UFG PIXEL 1 (SCPI) Paris		
Représentant permanent	ACM IARD (SA) Strasbourg - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)	
	CCCM PARIS (SA Coopérative) Paris - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)	
	ACMN IARD (SA) Lille - NORD EUROPE ASSURANCES (Administrateur)	
	NORD EUROPE LEASE (SA) Lille - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)	
	CMNTEL (SAS) Lille - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Comité de Direction)	
	COURTAGE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SAS) Lille - NORD EUROPE ASSURANCES (Membre du Comité de la Présidence)	
	CRÉDIT MUTUEL PAIEMENT ELECTRONIQUE (SAS) Paris - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)	
	EURO INFORMATION (SAS) Strasbourg - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Comité de Direction)	
	LA FRANÇAISE INVESTMENT SOLUTIONS (SAS) Paris - RP GROUPE LA FRANÇAISE (Membre du Conseil de Surveillance)	
	PÉRENNITÉ ENTREPRISES (SA) Paris - NORD EUROPE ASSURANCES (Administrateur)	
	VIE SERVICES (SAS) Paris - NORD EUROPE ASSURANCES (Membre du Comité de Direction)	

5

Gouvernance et
Contrôle Interne

Éric CHARPENTIER (suite)		
À l'étranger	Président du conseil d'administration	BEOBANK (SA) Belgique
		CRÉDIT PROFESSIONNEL (SA) Belgique
		BKCP (SCRL) Belgique
		NORD EUROPE LIFE LUXEMBOURGO (SA) Luxembourg
	Administrateur	CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (SA) Belgique et Président du Comité de Direction
Membre du conseil de surveillance	LA FRANÇAISE BANK (SA) Luxembourg	
Représentant permanent	SOFIMPAR (SA) Belgique - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)	
	MOBILEASE (SA) Belgique - BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (Administrateur)	
	OBK BANK Belgique - CRÉDIT PROFESSIONNEL SA (Administrateur)	
Christian NOBILI		
En France	Directeur général délégué	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président directeur général	L'IMMOBILIÈRE DU C.M.N (SA) Lille
	Président	ACTÉA ENVIRONNEMENT (SAS) Arras
		NORD EUROPE PARTICIPATIONS ET INVESTISSEMENTS (SAS) Lille
		SOFIMMO III (SAS) Lille
		TRANSACTIMMO (SAS) Lille
	Administrateur	BAIL ACTÉA (SA) Arras
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (SA) Lille
	Membre du comité de direction	CMNTEL (SAS) Lille
	Représentant permanent	ACMN IARD (SA) Lille - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)
		ACMN VIE (SA) Paris - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)
		COURTAGE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SAS) Lille - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Comité de la Présidence)
		GRUPE LA FRANÇAISE (SA) Paris - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)
		NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)
		PÉRENNITÉ ENTREPRISES (SA) Paris - ACMN VIE (Administrateur)
VIE SERVICES (SAS) Paris - ACMN VIE (membre du comité de Direction)		
LA FRANÇAISE DES PLACEMENTS (SAS) Paris - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)		
LA FRANÇAISE AM Finance Services (SAS) Paris - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)		
LA FRANÇAISE Real Estate Managers (SAS) Paris - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)		
SCI CMN (SCI) Lille - L'IMMOBILIÈRE DU C.M.N (Gérant statutaire)		
SCI CMN 1 (SCI) Lille - L'IMMOBILIÈRE DU C.M.N (Gérant statutaire)		
SCI CMN 2 (SCI) Lille - L'IMMOBILIÈRE DU C.M.N (Gérant statutaire)		
SCI CMN 3 (SCI) Lille - L'IMMOBILIÈRE DU C.M.N (Gérant statutaire)		
SCI CMN LOCATIONS (SCI) Lille - L'IMMOBILIÈRE DU C.M.N (Gérant statutaire)		
SCI CMN LOCATIONS II (SCI) Lille - L'IMMOBILIÈRE DU C.M.N (Gérant statutaire)		
SCI CENTRE GARE (SCI) Lille - NORD EUROPE PARTICIPATIONS ET INVESTISSEMENTS (Gérant)		
SCI RICHEBÉ INKERMANN (SCI) Lille - L'IMMOBILIÈRE DU C.M.N (Gérant)		
Gérant non associé	CMN ENVIRONNEMENT (SNC) - Lille	
À l'étranger	Administrateur	BEOBANK (SA) Belgique
		CMNE BELGIUM (SA) Belgique
	Représentant permanent	NORD EUROPE LIFE Luxembourg (SA) Luxembourg - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)
		SOFIMPAR (SA) Belgique - NORD EUROPE PARTICIPATIONS ET INVESTISSEMENTS (Administrateur)

5 Rapport du Président du Conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce, le Président du Conseil d'administration rend compte dans un rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'administration,
- des procédures de contrôle interne mises en place,
- des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général.

J'ai l'honneur de vous présenter ce rapport qui a été finalisé, sous mon autorité, sur la base des travaux des responsables de l'Inspection Générale, du Contrôle Permanent et du Contrôle de Conformité.

Conformément à l'article 26-5 de la loi du 3 juillet 2008, ce rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'administration du 24 mars 2014.

I – Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration

1 – Présentation du Conseil d'administration

À la date de clôture de l'exercice 2013, la composition du Conseil d'administration de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe était la suivante :

Président :	Philippe VASSEUR
Vice-présidents :	Jacques CHOMBART, André HALIPRE, Francis QUEVY et Maurice TOME
Secrétaire :	Michel HEDIN
Administrateurs :	Jean-Louis BOUDET, Jean-Marc BRUNEAU, Christine DEBOUBERT, Philippe LELEU, Catherine LETELLIER, Patrick LIMPENS, Bertrand OURY, Jacques PETIT, Nathalie POLVECHE, Fabienne RIGAUT, Christine THYBAUT et Jacques VANBREMEERSCH
Présidents honoraires :	Gérard AGACHE et Elie JONNART

2 – Organisation et préparation des travaux du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration

Il détient ses pouvoirs des statuts et du règlement général de fonctionnement. En tant que de besoin, les codes de déontologie et de bonne conduite, concernant notamment la prévention et le traitement des situations irrégulières des élus, viennent compléter les règles de fonctionnement applicables à l'organe délibérant.

Le Conseil d'administration arrête la stratégie du Groupe sur la base des propositions qui lui sont soumises par la Direction Générale. Il en contrôle la mise en œuvre. Il est élu par les 155 Caisses Locales qui disposent chacune d'un Conseil d'administration, composé de membres élus par les sociétaires en assemblée générale selon le statut coopératif « un homme, une voix ». Certains de ses membres participent également aux conseils des sociétés holding du Groupe : BCMNE, CMNE Belgium, Nord Europe Assurances et Groupe La Française.

Un Bureau

Il est composé de 7 membres, s'est réuni 7 fois durant l'année. C'est une instance de concertation, notamment sur des dossiers soumis ensuite au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a donné délégation à quatre comités spécialisés :

- le **Comité d'audit**, présidé par le Président de la Fédération du CMNE, est composé de quatre autres administrateurs fédéraux. Le Directeur Général, le Directeur Général Délégué, l'Inspecteur Général, le Secrétaire Général, le Directeur des Risques Groupe et des membres du Comité de Direction assistent également aux réunions. Les Commissaires aux Comptes sont également présents au Comité d'Audit lors de l'examen des comptes sociaux individuels et consolidés.

Un règlement intérieur définit son fonctionnement et sa mission. Le comité s'est réuni 8 fois et ses travaux ont porté notamment sur :

- le suivi des évolutions réglementaires,
- la validation du programme annuel d'audit de l'Inspection Générale et des moyens tant humains que techniques qui y sont consacrés,
- le résultat des missions menées par l'Inspection Générale, tant au niveau des Caisses Locales que des services fédéraux ou des filiales, ainsi que le suivi des recommandations formulées,
- l'examen des comptes sociaux et consolidés,
- l'examen des travaux des Commissaires aux Comptes.

- le **Comité des risques**, présidé par le Président de la Fédération du CMNE, sa composition est identique à celle du Comité d'audit. Son fonctionnement et sa mission sont également définis par un règlement intérieur et il s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2013.

Ses travaux ont notamment porté sur la validation des plans annuels des directions de la conformité et du contrôle permanent ainsi que sur le suivi des travaux menés par ces directions et plus particulièrement :

- en matière de contrôle permanent, l'organisation du contrôle interne du pôle Bancassurance France, la synthèse des contrôles effectués au cours de l'année avec un accent particulier sur la sécurité des systèmes d'information au sein de chaque entité du Groupe,
- en matière de contrôle de conformité, la centralisation des dysfonctionnements, la synthèse des déclarations de soupçons effectuées, les travaux menés par les différentes entités du Groupe pour se conformer à la réglementation FATCA,

- en matière de contrôle des risques, la synthèse du risque opérationnel et des sinistres encourus ainsi que celle du risque crédit et du risque de marché.
- le **Comité de Crédit fédéral** qui statue 2 fois par mois sur les dossiers d'un montant unitaire supérieur à 600.000 euros ou faisant l'objet de conditions dérogatoires aux règles édictées par la Fédération. Un règlement intérieur définit son fonctionnement et sa mission.
- le **Comité des Rémunérations**, composé du Président de la Fédération et des Vice-Présidents, il se réunit au moins une fois par an pour déterminer la rémunération globale des mandataires sociaux de la caisse fédérale. Il prend également connaissance de la rémunération des cadres dirigeants non mandataires sociaux et fixe les principes de la rémunération des mandataires sociaux des principales sociétés du Groupe. Son fonctionnement est régi par un règlement intérieur

2.1 – Réunions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni 11 fois, une fois par mois, sauf en août. Le taux de participation de 86 % traduit la forte implication des administrateurs. La durée moyenne des réunions est de deux heures trente.

- Les ordres du jour ont comporté systématiquement un point sur la conjoncture et le contexte institutionnel, sur les résultats d'activité et le suivi des risques dans le domaine du crédit. Un point régulier sur l'évolution des marchés et l'impact pour le CMNE est également présenté aux Administrateurs.
- Le Conseil s'est également prononcé sur l'évolution de l'offre commerciale.
- Le Conseil a pris connaissance des actualisations trimestrielles des résultats prévisionnels de gestion de l'exercice en cours.
- Les autres sujets principaux portés à l'ordre du jour des réunions :

Le 21 janvier

- Bilan des activités du Comité d'Audit et des Risques au 2^{ème} semestre 2012
- Présentation du plan d'audit Groupe pour 2013

Le 18 février

- Présentation du rapport annuel d'activités 2012 du Groupe CMNE
- Présentation des comptes sociaux et globalisés en présence des Commissaires aux Comptes. Après avoir entendu leur rapport, le Conseil a arrêté les comptes sociaux et globalisés de la Caisse Fédérale, de la Fédération et des Caisses Locales. Ces comptes avaient été présentés préalablement au Comité d'audit.

Le 25 mars

- Présentation des prévisions 2013 du pôle Bancassurance France
- Présentation du plan d'actions 2013 du Groupe CMNE
- Présentation des comptes consolidés en présence des Commissaires aux Comptes. Après avoir entendu leur rapport, le Conseil a arrêté les comptes consolidés du Groupe. Ces comptes avaient été présentés préalablement au Comité d'audit. Examen des rapports sur le contrôle interne et la mesure de la surveillance des risques. Le Président a également présenté son rapport sur les travaux du Conseil en 2012 et les procédures de contrôle interne, notamment dans les domaines financier et comptable.

Le 29 avril

- Préparation des Assemblées Générales annuelles du 22 mai 2013
- Présentation du reporting Bâle II et de la gestion de bilan au 31 décembre 2012
- Ratification du programme d'émission obligataire de la Caisse Fédérale du CMNE

Le 22 mai

- Élection du Président du Conseil d'Administration, des vice-Présidents et des membres du Bureau

Le 24 juin

- Ratification de la nomination d'Odile Ezerzer comme fondé de pouvoirs pour les opérations d'assurance de la Caisse Fédérale en remplacement de Xavier Lecompte parti en retraite

Le 30 juillet

- En présence des Commissaires aux Comptes, présentation des comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2013 et actualisation des prévisions de résultats globalisés 2013 (sur base du 30 juin)
- Rapport semestriel d'activité
- Synthèse d'activité du 1^{er} semestre pour les comités d'audit et des risques.

Le 23 septembre

- Reporting sur la gestion de bilan au 1^{er} semestre
- Présentation de la note d'orientation du pôle Bancassurance pour 2014 et plan d'action commercial
- Présentation d'une refonte de la gouvernance du Groupe avec la création d'une Direction des Relations Filiales, d'une Direction des Risques Groupe et d'un Comité Exécutif regroupant le comité de direction de la Caisse Fédérale et les patrons de pôle
- Présentation du nouvel espace Siège
- Point sur le partenariat entre le CMNE et le Grand Stade

Le 21 octobre

- Point sur les travaux immobiliers agence Lille et Siège
- Reporting sur la gestion de bilan au 1^{er} semestre
- Préparation des Assemblées Générales du 29 Novembre 2013

Le 18 novembre

- Information sur les filiales et le processus AQR de la Banque Centrale Européenne
- Information sur les prévisions de résultats 2013 actualisées au 30 septembre
- Point sur le résultat consolidé au 30 septembre
- Reporting Bâle II au 30 Juin

Le 16 décembre

- Prévisions d'activité 2014 du pôle Bancassurance France
- Point d'information sur la mission AQR
- Estimation du résultat globalisé 2013 sur la base du 30 novembre
- Présentation de la charte des engagements
- Toutes les réunions ont satisfait, sur première convocation, les conditions de quorum et de majorité requises par les statuts.
- Les comptes rendus des réunions du Conseil d'administration sont validés à la réunion suivante. Cette validation confirme une retranscription fidèle du contenu des travaux.
- Le Comité d'entreprise a toujours été représenté.

2.2 – Envoi des documents de travail

- Les membres du Conseil d'administration ont reçu toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission selon un calendrier prédéterminé. Les supports numérisés sont envoyés par mail. Un dossier papier complet est remis à chaque Administrateur au moment du Conseil.
- Les documents et informations fournis, nécessaires à la mission des administrateurs, sont principalement les suivants :
 - la note d'actualité,
 - la note mensuelle d'activité,
 - le suivi mensuel des risques,
 - les comptes sociaux et les comptes consolidés,
 - les propositions sur les nouvelles conditions des produits et services,
 - les notes de présentation sur les sujets soumis à l'approbation des membres du Conseil,
 - les supports écrits publiés sous la forme de commentaire des présentations PowerPoint faites en séance.

L'ensemble des participants aux réunions du Conseil d'administration est tenu à une obligation de confidentialité et de discrétion, s'agissant des informations communiquées ou reçues dans le cadre de ces réunions.

3 – Les pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué

Conformément à la pratique constante du Groupe qui distingue les responsabilités d'orientation, de décision et de contrôle, d'une part, et les responsabilités d'exécution, d'autre part, les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées.

Lors de la réunion du 24 avril 2006, le Conseil d'administration a nommé Directeur Général, à compter du 1^{er} juin 2006, Monsieur Éric CHARPENTIER et lui a attribué tous pouvoirs pour agir seul au nom et pour le compte de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe.

Lors de la réunion du 21 janvier 2008, le Conseil d'administration a nommé Directeur Général Délégué, à compter du 1^{er} février 2008, Monsieur Christian NOBILI qui dispose des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

II – Procédures de contrôle interne

1 – Dispositif de contrôle interne

Le contrôle interne est un processus, défini et mis en œuvre par le Conseil d'Administration, le management et le personnel de l'entreprise, visant à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- fiabilité de l'information comptable et financière,
- efficacité et efficience de la conduite des opérations de l'entreprise,
- protection des actifs de l'organisation,
- respect des lois et des réglementations.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration est informé de l'organisation, de l'activité et des résultats du dispositif général du contrôle interne. Il approuve les limites de risque du CMNE, notamment à travers le document « politique de gestion des risques » et est informé de l'utilisation de ces limites.

1.1 – L'environnement de contrôle

- **Les référentiels externes :**
 - La Caisse fédérale évolue dans un environnement très réglementé et doit respecter notamment le règlement CRBF 97-02 relatif au contrôle interne.
 - Elle est assujettie aux obligations réglementaires et de reporting qui s'appliquent aux établissements de crédit (ratios réglementaires, rapport annuel de contrôle interne...).
 - Elle est soumise aux contrôles des organes de réglementation bancaire et des assurances (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) et des marchés financiers (Autorité des Marchés Financiers).
 - Elle est soumise également au contrôle de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel en application de la Décision de Caractère Général relative à l'organisation du contrôle au sein du Crédit Mutuel.
- **Les référentiels internes :**
 - Statuts
 - Règlement Général de Fonctionnement et Règlement Financier
 - Règlements intérieurs des différents comités
 - Charte du contrôle interne du Groupe, Charte du contrôle périodique, Charte de la conformité, Charte des activités financières
 - Codes de déontologie et de bonne conduite
 - Politique de gestion des risques
 - Définition des missions des directions et des fonctions sous forme d'organigrammes
 - Recueil des pouvoirs

1.2 – Les acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle

Conformément aux prescriptions réglementaires des organes de tutelle et aux normes établies par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, le dispositif de contrôle interne du CMNE s'applique à l'ensemble des entités du Groupe, établissements de crédit et filiales non bancaires.

La Direction des Risques Groupe pour le contrôle permanent et le contrôle des risques, le Secrétariat Général pour le contrôle de conformité, exerce la tutelle des directions ou fonctions correspondantes au sein des filiales, en plus de l'exercice direct de leur rôle de contrôleur pour les pôles Bancassurance France et Entreprises. Ces deux directions centrales s'assurent de la cohérence des actions entreprises dans les différentes entités du Groupe par des réunions thématiques bilatérales.

Afin de mener l'ensemble des missions de contrôle interne, le Groupe dispose de 161 collaborateurs qui se répartissent ainsi :

	Contrôle permanent, contrôle de conformité et des risques	Contrôle périodique
Caisse Fédérale	30	40
Filiales	78	13
TOTAL	108	53

Le périmètre de contrôle interne couvre les six pôles d'activité : Bancassurance France, Bancassurance Belgique, Entreprises, Assurances, Gestion pour compte de tiers, Services et activités diverses. Au regard de ses propres réglementations, chaque pôle d'activité adapte et met en place son organisation de contrôle.

1.2.1 – le contrôle permanent et le contrôle de la conformité sont assurés de la façon suivante :

- le contrôle de 1^{er} niveau est effectué dans les entités opérationnelles sous la responsabilité directe de la hiérarchie,
- le contrôle permanent de 2^{ème} niveau est réalisé par des structures distinctes des entités opérationnelles et organisé autour :
 - de structures centrales : une direction du contrôle permanent à laquelle est rattaché le responsable de la sécurité des systèmes d'information, une direction du contrôle de la conformité et une direction des risques,
 - de structures de contrôle permanent et de la conformité dans les différents pôles du Groupe (Assurances, Belgique, Entreprises, Gestion pour compte de tiers) ; des liens fonctionnels sont établis entre les directions centrales et les structures de contrôle des pôles,

1.2.2 – le contrôle périodique,

De 3^{ème} niveau, il est placé sous la responsabilité de l'Inspecteur Général qui intervient sur l'ensemble des entités du Groupe : réseau, services fédéraux et sociétés du Groupe.

L'Inspecteur Général certifie les comptes sociaux des Caisses Locales. La certification des comptes sociaux des Caisses Locales dont le total de bilan est supérieur à 450 millions d'euros fait l'objet d'une procédure spécifique impliquant une validation par l'Inspection Confédérale.

Il participe au Comité d'audit en France, en Belgique et au Luxembourg. Il est membre de la commission de propositions des niveaux de délégation d'octroi de crédit donnés chaque année aux responsables du réseau Bancassurance France. Il participe aux réunions du Comité de contrôle permanent et de la conformité.

Le contrôle périodique se compose de deux directions: l'une dédiée au Réseau et l'autre aux Métiers.

1.3 – Les dispositifs de contrôle

1.3.1 – Contrôle permanent et contrôle de la conformité

Les principaux dispositifs mis en œuvre par les directions du contrôle permanent et du contrôle de la conformité du CMNE sont indiqués ci-dessous.

En matière de contrôle permanent, il s'agit des procédures et méthodes :

- de contrôle interne des entités opérationnelles (réseau et services fédéraux), organisées et formalisées dans des applications dédiées (portails de contrôle interne),
- d'analyse et de revue des contrôles internes réalisés par les entités opérationnelles,
- de contrôle permanent de 2^{ème} niveau (contrôles réalisés directement par la direction du contrôle permanent) suivant un processus formalisé et organisé par domaine (activités de marché, crédits, comptabilité, sécurité des systèmes d'information, gestion des risques opérationnels...),
- de suivi de la sécurité des moyens de paiement,
- de suivi de la sécurité des systèmes d'information,
- d'évaluation des prestataires externes essentiels,
- de suivi et d'analyse des sinistres opérationnels significatifs.

En matière de conformité :

- **Les procédures d'examen de la conformité**
La direction du contrôle de la conformité a été consultée pour 26 dossiers relatifs à des nouveaux produits ou des modifications significatives apportées à des produits

existants. Elle a émis 4 avis de conformité. Pour 17 dossiers, l'examen des informations fournies n'a pas nécessité le lancement de la procédure mais des recommandations ont néanmoins été formalisées. Enfin, 5 dossiers n'ont nécessité ni avis ni recommandation.

- **Le dispositif de remontée et de suivi des dysfonctionnements**

Désormais unifiée pour les pôles Bancassurance France et Entreprises, la procédure de centralisation des dysfonctionnements organise la remontée d'informations provenant de différentes sources (dont les réclamations de la clientèle) avec demande d'actions correctives si nécessaire. 11 dysfonctionnements ont fait l'objet de demandes d'actions correctives par la direction du contrôle de la conformité. 7 d'entre elles ont été réalisées, 4 sont en cours de réalisation.

- **Le contrôle des services d'investissement**

Des contrôles portant sur le respect de la réglementation en matière de produits financiers (ouverture de comptes titres, commercialisation de produits spécifiques...) sont régulièrement réalisés avec communication des éventuelles actions correctrices aux responsables opérationnels concernés. La direction du contrôle de la conformité intervient également dans le cadre de formations relatives à l'évaluation des connaissances professionnelles requises en matière de commercialisation des produits financiers.

- **La lutte anti-blanchiment**

Dans un corps de procédure bien en place et connu de tous et grâce à l'exploitation de bases de données communes à l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel-CIC, la lutte anti-blanchiment au sein du CMNE a encore gagné en efficacité. Le processus et les outils d'analyse et de traitement des opérations atypiques et/ou inhabituelles sont en place et les dispositifs de formation et d'actualisation des connaissances des collaborateurs sont régulièrement suivis (parcours d'auto-formation sur un didacticiel spécifique, formations en salle, diffusion de rappels sur les règles à respecter...).

1.3.2 – Contrôle périodique

Pour les Caisses Locales, la mesure de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne mis en place par les responsables de point de vente, est effectuée régulièrement, au travers soit de révisions, soit de missions thématiques.

Pour les services fédéraux, les dispositifs sont organisés autour des missions de contrôle thématique, d'évaluation de contrôle interne et de suivi des recommandations.

Quant aux sociétés du Groupe, si chacune d'elles est responsable de la mise en place de son système de contrôle interne, de son animation et de son actualisation, une équipe de 4 auditeurs dédiée au contrôle des métiers de l'assurance et de la gestion a été constituée à Paris.

L'Inspection Générale effectue ses travaux sur la base de méthodologies formalisées et d'outils informatiques dont l'adéquation est revue régulièrement. Un référentiel de contrôle des Caisses Locales est mis en place.

Un plan de contrôle annuel est élaboré et présenté par l'Inspecteur Général à l'approbation de la Direction Générale et du Comité d'audit. Il est organisé de telle façon que l'ensemble des risques soit contrôlé sur une période maximale de 4 ans.

Les missions du contrôle périodique auprès du réseau ont consisté en :

- 29 missions de révision concernant 39 points de vente et 6 Espaces Conseil,
- 24 missions de suivi des recommandations,
- 1 mission thématique concernant 33 points de vente sur la clôture de la relation bancaire, le traitement des successions, l'entrée en relation avec des professions réglementées, la gestion des procurations, le fonctionnement des comptes PMU, la conformité du financement des maisons individuelles. Elle a donné lieu à 86 recommandations.
- 1 seconde mission thématique a vérifié la conformité de la commercialisation des parts sociales et a conduit à 19 recommandations.

Par ailleurs, le contrôle périodique a mené 41 missions auprès des métiers dont 26 dans les filiales.

1.4 – L'organisation du contrôle interne de l'activité exercée à l'étranger

1.4.1 Les principaux acteurs et dispositifs de contrôle en Belgique

Le contrôle interne est organisé de la façon suivante :

- Le contrôle de 1^{er} niveau effectué dans les entités opérationnelles sous la responsabilité directe de la hiérarchie. Les agences suivent une procédure de contrôle interne régulièrement actualisée. Le système de contrôle interne des services du siège repose sur les contrôles hiérarchiques, la séparation des fonctions et des contrôles automatisés.
- Les fonctions dédiées au contrôle interne :
 - le Contrôle permanent chargé notamment d'organiser, de renforcer, et d'évaluer le fonctionnement des contrôles de 1^{er} niveau,
 - le Compliance officer chargé de la mise en œuvre des dispositifs de conformité (analyse des risques de non-conformité, politique d'acceptation de nouveaux clients, code de déontologie, dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme...),
 - le Contrôle périodique : les départements d'audit interne des deux entités du Groupe CMNE en Belgique réalisent leurs missions dans le cadre d'un planning pluriannuel basé sur l'analyse des risques et validé par les Comités de direction respectifs. Les inspections des agences sont réalisées par les services d'audit avec une méthodologie qui s'appuie sur une check-list de points de vérification et qui fait l'objet d'une révision régulière. Un reporting semestriel des missions est communiqué aux Comités de direction des entités. C'est dans ce cadre que 7 missions d'audit ont été menées dans les services centraux de Crédit Professionnel sa et 11 autres dans ceux de Beobank, complétées par près de 100 visites dans le réseau Beobank et 88 dans le réseau du Crédit Professionnel.
- Un Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration des entités du pôle Bancassurance en Belgique. Il examine notamment les résultats issus des missions de contrôle, le suivi des recommandations, les rapports relatifs à la mesure et à la surveillance des risques, l'arrêté des comptes en présences des Commissaires aux Comptes.

1.4.2 Les principaux acteurs et dispositifs de contrôle au Luxembourg

Le contrôle interne de La Française Bank est organisé de la façon suivante :

- Le contrôle de 1^{er} niveau effectué dans les unités opérationnelles sous la responsabilité directe de la hiérarchie, avec une formalisation mensuelle des contrôles réalisés dans chaque service.
- Les fonctions dédiées de contrôle interne :
 - le Risk manager chargé notamment d'identifier et d'évaluer les risques, de contribuer à la mise en œuvre et au suivi des contrôles de 1^{er} niveau,
 - le Compliance officer chargé de la mise en œuvre des dispositifs de conformité (analyse des risques de non-conformité, contrôle exhaustif des ouvertures de comptes, dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme...),
 - le Contrôle périodique est assuré par l'Inspection Contrôle Audit du Groupe CMNE dans le cadre d'une prestation de service déléguée par Groupe La Française, maison mère de La Française Bank.
 - le Conseil d'Administration de La Française Bank est assisté dans ses travaux par un Comité d'Audit et des Comptes.

1.5 – L'organisation du contrôle interne de l'activité externalisée

Dans le cadre de la politique de contrôle du Groupe appliquée aux prestations externalisées, les directions du contrôle permanent et de la conformité veillent à la conformité de la politique définie et évaluent son application.

Le processus de contrôle intègre une évaluation annuelle pilotée par la direction du contrôle permanent. Cette évaluation a pour objectifs de s'assurer du respect de la réglementation, de la qualité et de la continuité des prestations.

1.6 – Les dispositifs de mesure et de surveillance des risques

1.6.1- Risque de crédit ou de contrepartie

- Les systèmes de notation sont contrôlés au niveau national. Dans ce but, une procédure de suivi des algorithmes a été élaborée par la cellule de suivi des notations comportant l'ensemble des analyses nécessaires à la mesure de la performance des modèles. Chaque fédération de Crédit Mutuel a la possibilité de se situer par rapport à la performance nationale d'un algorithme déterminé. Les divergences significatives éventuellement constatées sont analysées.
- La notation interne est intégrée au CMNE de façon très opérationnelle. L'élaboration de la proposition commerciale d'un taux de crédit inclut cette donnée. La notation fait l'objet de différents tableaux de bord à destination des instances dirigeantes et des comités de suivi des risques.
- La sélection des crédits s'opère suivant des règles d'appréciation des risques appliquées dès l'instruction des dossiers à partir de normes internes fixées et d'un système de délégation a priori et placé sous contrôle automatisé. L'appréciation du risque et la documentation des dossiers de crédit s'opèrent dans le cadre de procédures visant à analyser et à conserver les éléments récents relatifs à la situation économique et financière du bénéficiaire. Les dossiers, tant pour les particuliers que pour les

professionnels et le marché de l'agriculture, sont constitués en appliquant les dispositions du règlement interne des crédits.

Le contrôle de l'application des règles d'analyse des dossiers de financement est réalisé par les responsables des points de vente dans le cadre du contrôle interne.

Dans le cadre de ses missions « réseau », l'Inspection Générale s'assure également de l'efficacité du contrôle et de l'application effective des normes fédérales.

- Un système de délégation par niveau permet au Directeur Général, sur proposition d'une commission d'attribution réunie au 1^{er} trimestre de chaque année, d'octroyer à chacun des collaborateurs concernés un niveau de délégation d'avis technique. Cette délégation est complétée par un pouvoir attribué par le Conseil d'administration des Caisses Locales.
- La rentabilité des opérations de crédit est examinée dans le cadre des procédures d'octroi des crédits qui intègrent un circuit de décision sur les conditions de taux dérogatoires. La Direction du Contrôle de Gestion et de la Prévision et la Fonction Gestion actif passif, dont les travaux sont complémentaires, assurent la surveillance, la prévision et le pilotage en matière de marge.
- En ce qui concerne l'évolution de la qualité des engagements, le déclassement des crédits en créances douteuses selon les critères réglementaires est réalisé de façon automatique en intégrant le principe de contagion. Le provisionnement, calculé par les systèmes suivant le type de créance et la nature des garanties, est actualisé et comptabilisé chaque fin de mois. Un reporting sur la mesure et l'évolution des risques est effectué régulièrement auprès de la Direction Générale et du Conseil d'administration fédéral. Le suivi de la qualité des engagements est également réalisé par le Contrôle périodique réseau lors des missions de révision, d'audit thématique ou de contrôle des bilans.
- Une mesure des risques suivant des répartitions sectorielles et par notation interne est effectuée par des analyses spécifiques menées sur les quatre marchés principaux que sont les particuliers, les professionnels, les agriculteurs et les entreprises.
- Le Conseil d'administration de la Caisse Fédérale approuve chaque année un document de référence sur la politique des risques au sein du Groupe. Les administrateurs ont fixé les limites de risque de contrepartie pour l'ensemble du Groupe CMNE, qu'il s'agisse des opérations de la salle des marchés, du pôle entreprise ou des compagnies d'assurance.

1.6.2- Risque de concentration

- La mesure des risques à l'égard d'une contrepartie ou d'un ensemble de contreparties est assurée par le Comité Grands Risques du CMNE qui analyse et surveille chaque trimestre les risques supérieurs à un seuil défini par la Direction Générale, unitairement et globalement, pour chaque entité financière du Groupe.

1.6.3- Risque de marché

- Le risque de marché est inhérent à l'ensemble des opérations effectuées par la Direction Finance Trésorerie dans le cadre de la gestion pour compte propre du CMNE. Ces opérations, effectuées dans un cadre précis défini par le Comité Financier, font l'objet d'un reporting mensuel à ce même Comité.

- Ce reporting, établi par la Direction des risques, permet de mesurer les risques de taux, de liquidité et de contrepartie associés à cette gestion ainsi que la marge qui en résulte et sa sensibilité à l'évolution des taux. Il permet également de contrôler la consommation de fonds propres engendrée par les actifs détenus. Enfin, sur un rythme trimestriel et avec des scénarii communs à l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel-CIC, cette activité fait l'objet de stress tests.

1.6.4- Risque de taux d'intérêt global et risque de liquidité

- Chaque société du périmètre bancaire voit son risque analysé par un Comité Financier spécifique à un rythme trimestriel ou semestriel selon l'importance de la société et selon l'inertie de sa structure de bilan. Le comité de chaque société décide de la mise en place de couverture de taux, comme de liquidité.
- Compte tenu de son rôle de contrepartie unique dans la gestion du risque de taux des filiales ainsi que dans leur refinancement, l'analyse trimestrielle du reporting de la Caisse Fédérale permet d'avoir une vue consolidée du risque de taux et du risque de liquidité du Groupe.

1.6.5- Risque d'intermédiation

- Pour la prestation de services d'investissements pour compte de tiers, le Groupe CMNE mandate la BFCM et CMCIC Titres pour le représenter auprès des tiers et des marchés et pour assurer la conservation et la gestion des titres de sa clientèle. La BFCM, par son rôle d'intervenant sur les marchés de capitaux, adhère à différents systèmes agréés de règlement de place.
- Le risque de défaillance du donneur d'ordre est géré au sein du système d'information du Groupe CMNE au moyen de plusieurs dispositifs. Au moment de la saisie des ordres, de multiples contrôles automatiques s'assurent de la vraisemblance du montant de l'ordre et de l'existence d'une couverture suffisante du donneur d'ordre, répondant aux conditions établies par l'AMF.
- Un dispositif basé sur un questionnaire à renseigner dans le cadre de l'ouverture d'un dossier titres a été mis en œuvre afin de satisfaire aux exigences de la Directive MIF. Il permet de renforcer la prise en compte de l'expérience, des objectifs et de la situation financière du client et s'inscrit dans le cadre de la recherche d'un service adapté à ses besoins.

1.6.6- Risque de règlement

- La gestion des liquidités concernant les activités bancaires du Groupe (pôles Bancassurance France, Belgique et Entreprises) est regroupée au sein de la Direction Finance Trésorerie.
- Concernant l'activité pour compte propre, l'affiliation du Groupe CMNE au système centralisé de règlement-livraison RGV (Relit Grande Vitesse) assurant la simultanéité et l'irrévocabilité immédiate des règlements-livraisons permet de couvrir le risque de règlement.
- Les transactions sur instruments internationaux non admises sur RGV sont traitées par le Groupe CMNE via la BFCM, en tant que banque cliente.
- Pour la Belgique, les opérations sur titres sont dénouées via la plateforme de règlement-livraison CEDEL.

1.6.7- Les risques opérationnels

La gestion des risques opérationnels dans le Groupe est organisée de la façon suivante :

- La Fonction Pilotage des Risques a en charge la gestion des risques opérationnels. Elle met en place les méthodes et outils, recense les sinistres opérationnels et en assure un suivi dans l'outil de gestion des risques.
- Le Comité Risques Opérationnels se réunit régulièrement et permet la coordination, la communication et le reporting des travaux réalisés au périmètre du pôle Bancassurance France. Il rend compte de ses travaux à la Direction Générale ainsi qu'au Comité des Risques et au Conseil d'Administration.
- Des bases documentaires relatives à l'outil de gestion des risques opérationnels (intégré au système informatique), aux cartographies et modélisations des risques, aux bases de données de sinistres et à la démarche relative aux plans de continuité des activités sont également disponibles.
- Le responsable de la sécurité des systèmes d'information du Groupe est rattaché à la Direction du contrôle permanent du Groupe CMNE. Un système de management de la sécurité de l'information est opérationnel au sein de chaque entité du Groupe.

1.6.8- Mesures prises pour assurer la continuité de l'activité

- Les actions de protection sont orientées vers la généralisation des plans de reprise informatique et des plans de continuité des activités métiers.
- Le pilotage est assuré par la Direction des Risques en coordination avec la Direction de l'Organisation.
- Les travaux font l'objet d'un suivi régulier dans le cadre du Comité Risques Opérationnels et un point d'avancement est présenté une fois par an au Comité des Risques. Ce dernier prend ainsi connaissance des évolutions du dispositif permettant la continuité des activités du Groupe CMNE en cas de sinistre majeur.
- Un dispositif de gestion de crise est opérationnel. Il définit et organise les structures, les procédures et la communication de crise.

1.6.9- Contrôle interne consolidé

- Conformément aux principes du CMNE, le dispositif de contrôle interne s'applique au périmètre consolidé. Au niveau de chaque pôle, les acteurs du contrôle s'assurent de l'existence d'un dispositif adéquat qui permette une surveillance consolidée des activités et des risques. Ils rapportent, pour leurs domaines respectifs, au Directeur des Risques Groupe et au Secrétaire Général.

2 - Procédures particulières relatives au domaine financier et comptable

2.1 - Référentiels :

- Plan comptable, textes réglementaires et manuels de procédures
- Règlement général de fonctionnement
- Règlement financier
- Convention de gestion financière du Groupe

2.2 - Le Directeur Central chargé de la Comptabilité et du Contrôle de gestion a sous sa responsabilité trois directions :

- la Direction Comptabilité Fiscalité qui notamment :
 - collabore à la mise en œuvre du schéma général du système comptable et de ses procédures et veille à leur application,
 - organise et suit la comptabilité des organismes financiers et des sociétés dont la direction a la charge,
 - organise les travaux spécifiques à l'arrêté des exercices et à l'établissement des situations intermédiaires,
 - assure la gestion de la fiscalité du Groupe CMNE,
 - élabore et met en œuvre les moyens nécessaires à l'amélioration de la sécurité des enregistrements comptables et du contrôle des comptes du Groupe,
 - propose les adaptations nécessaires ou règles nouvelles à inscrire dans le règlement financier ou dans les contrats particuliers régissant les relations entre les différentes sociétés du Groupe,
 - assure les relations avec les organes de contrôle internes et externes.
- la Direction Consolidation et Reporting Groupe qui notamment :
 - organise, coordonne entre les différents intervenants et réalise les travaux spécifiques à l'établissement des comptes consolidés et au reporting prudentiel à assurer pour le Groupe,
 - définit et actualise les procédures de consolidation utilisées par le Groupe, en cohérence avec celles définies par la Confédération Nationale,
 - dans le cadre des obligations réglementaires, analyse, suit et commente les différents ratios et assure la mise en œuvre des règles nouvelles en relation avec les fonctions concernées,
 - collabore à la mise en œuvre du schéma général du système comptable et de ses procédures, en cohérence avec les exigences réglementaires,
 - assure les relations avec les organes de contrôle internes et externes,
 - développe l'analyse périodique des ratios réglementaires, commente leurs évolutions et fait toute simulation prospective pour le comité financier afin d'optimiser ces contraintes
 - mesure et analyse les impacts financiers et les risques des sociétés stratégiques sur le résultat consolidé.
- la Direction du Contrôle de Gestion et de la Prévision qui notamment :
 - met régulièrement à la disposition de la Direction Générale la projection des résultats financiers du Pôle Bancassurance France du Groupe CMNE et propose des actions correctives éventuelles,
 - met à la disposition des différents échelons de l'organisation du CMNE tous les éléments de suivi budgétaire et tous les éléments d'analyse de performance et de risques leur permettant de contribuer à l'amélioration du résultat financier du Groupe et principalement aux différents comités techniques (financier, développement, amélioration de la performance et demandes de moyens informatiques),
 - conçoit toute quantification financière prévisionnelle intégrée dans les démarches de planification, en assure le suivi et établit les rapports d'étape auprès des directions concernées,
 - propose les adaptations du règlement financier ou contrats annexes au regard des évolutions structurelles du Groupe CMNE, actualise les règles édictées en matière de relation entre les sociétés du Groupe,
 - établit et contrôle l'analyse de rentabilité par produit, marché, client, etc.

- conçoit les tableaux de bord à tous les niveaux du CMNE et établit les cahiers des charges fonctionnels, en collaboration avec les responsables opérationnels, les met à disposition des acteurs du Groupe CMNE dans les délais impartis et en assure la maintenance,
- assure toute animation de gestion et la formation spécifique aux différentes instances du Groupe,
- assure les relations avec les organes de contrôle internes et externes.

2.3 – Directement rattachée au Directeur Central chargé de la Comptabilité et du Contrôle de gestion, la fonction « Administration des données »

- veille à la qualité et la cohérence des données qui alimentent l'entrepôt, notamment au moyen du module « qualification des données » développé au niveau confédéral, dans le cadre de la réglementation Bâle II,
- propose des actions de correction, en collaboration avec les filières concernées,
- communique sur les données validées pour enrichir les outils de suivi et assurer ainsi leur cohérence,
- prépare et anime les réunions du comité Qualité Fichier Clientèle, permettant d'assurer la coordination entre les différentes filières métier de la Caisse Fédérale du CMNE afin d'informer les membres du comité du suivi de la qualité attribuée aux données et des actions engagées,
- participe aux comités Base de données du pôle Entreprises et des entités belges du Groupe,
- participe et collabore aux groupes de travail organisés aux niveaux confédéral et interfédéral, visant à mettre en œuvre et à organiser le contrôle de l'ensemble des filières et la pérennité des outils mis en place.

2.4 – Le dispositif de contrôle comptable et financier

En premier niveau, la direction comptable s'est dotée des moyens de s'assurer de la qualité des données produites ou transmises pour l'ensemble de ses missions. En deuxième niveau, la direction du contrôle permanent met en œuvre le suivi qualité des contrôles de 1^{er} niveau et réalise des contrôles complémentaires.

Le Président du Conseil d'administration de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe

Philippe VASSEUR

Consultation de l'assemblée générale sur l'enveloppe globale des rémunérations, prévue par l'article L.511-73 du Code monétaire et financier

Le nouvel article L.511-73 du Code monétaire et financier prévoit une consultation de l'assemblée générale sur l'enveloppe globale des rémunérations, versées durant l'exercice écoulé, de toutes natures, des dirigeants responsables, au sens de l'article L. 511-13, et des catégories de personnel, incluant les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout salarié qui, au vu de ses revenus globaux, se trouve dans la même tranche de rémunération, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise ou du groupe.

L'assemblée générale de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe du 15 mai 2014 aura à donner un avis au travers de la résolution N°5 sur cette enveloppe dont le montant est de 1.847.386 euros au titre de l'année 2013 et qui comprend les rémunérations fixes et variables versées.

CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4 Place Richebé - 59000 Lille

Société anonyme au capital de 312 152 milliers d'euros - RCS : 320 342 264 RCS LILLE

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et à La Défense, le 25 avril 2014

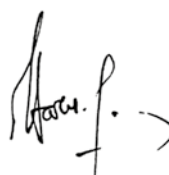
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS



Jean-Marc Mickeler

MAZARS

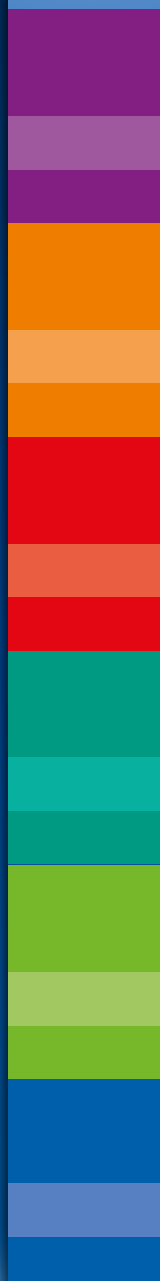


Michel Barbet-Massin

Crédit  Mutuel
Nord Europe

Rapport Financier

2013





6

Rapport Financier

82 Bilan

84 Résultat

86 Flux de trésorerie nette

88 Variation des capitaux propres

90 Annexe aux comptes consolidés

134 Rapport des Commissaires aux Comptes (sur les comptes consolidés)

6 Bilan : Actif au 31/12/13

en milliers d'euros

	Note	31/12/13	31/12/12	Variation	
Caisse, Banques centrales - Actif	1	448 022	427 902	20 120	4,70 %
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2, 4, 6	10 546 908	9 976 965	569 943	5,71 %
- Effets publics et valeurs ass. - Trading		-	-	-	-
- Effets publics et valeurs ass. - JVO		-	-	-	-
- Obligations et autres T.R.F. - Trading		46 626	5 706	40 920	717,14 %
- Obligations et autres T.R.F. - JVO		3 925 273	4 242 212	(316 939)	(7,47) %
- Actions et autres T.R.V - Trading		225 088	262 479	(37 391)	(14,25) %
- Actions et autres T.R.V - JVO		6 299 544	5 443 819	855 725	15,72 %
- Prêts et créances sur EC - JVO		-	-	-	-
- Prêts et créances sur la clientèle - JVO		-	-	-	-
- Dérivés et autres actifs fin. - Trading		50 377	22 749	27 628	121,45 %
Instruments dérivés de couvert. - Actif	3, 4, 6	46 159	57 303	(11 144)	(19,45) %
Actifs financiers disponibles à la vente	5, 6, 10	6 454 805	6 524 665	(69 860)	(1,07) %
- Effets publics et valeurs ass. - DALV		467 654	528 700	(61 046)	(11,55) %
- Obligations et autres T.R.F. - DALV		5 519 342	5 290 526	228 816	4,33 %
- Actions, TAP et autres T.R.V. - DALV		300 291	549 503	(249 212)	(45,35) %
- Participations et ATDLT - DALV		34 170	32 669	1 501	4,59 %
- Parts dans les entreprises liées - DALV		133 348	123 267	10 081	8,18 %
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1	3 919 731	4 196 459	(276 728)	(6,59) %
- Prêts sur les établissements de crédit		3 919 731	4 196 459	(276 728)	(6,59) %
- Oblig. et ATRF NC / marché actif - EC		-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	8 & 10	15 536 119	15 309 106	227 013	1,48 %
- Prêts sur la clientèle		14 300 638	14 144 245	156 393	1,11 %
- Oblig. et ATRF NC / marché actif - CL		-	-	-	-
- Location financement bailleur - Op de CB		954 143	896 047	58 096	6,48 %
- Location financement bailleur - Op de LS		281 338	268 814	12 524	4,66 %
Ecart de rééval des PTF couverts en taux	3	15 247	58 330	(43 083)	(73,86) %
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	9 & 10	1 005 812	1 368 302	(362 490)	(26,49) %
- Effets publics et valeurs ass. - DJM		74 649	73 402	1 247	1,70 %
- Obligations et autres T.R.F. - DJM		931 163	1 294 900	(363 737)	(28,09) %
Actifs d'impôt courants	13	74 208	79 564	(5 356)	(6,73) %
Actifs d'impôt différés	13	79 856	96 764	(16 908)	(17,47) %
Comptes de régularisation et actifs divers	14	461 219	388 954	72 265	18,58 %
- Autres actifs		313 108	263 637	49 471	18,76 %
- Comptes de régularisation - Actif		122 681	100 702	21 979	21,83 %
- Autres actifs d'assurance		25 430	24 615	815	3,31 %
Actifs non courants dest. à être cédés		3 507	2 422	1 085	44,80 %
Participation aux bénéfices différée	19	-	-	-	-
Participations dans les entreprises MEE	15	134 385	118 021	16 364	13,87 %
Immeubles de placement	16	49 695	49 720	(25)	(0,05) %
Immobilisations corporelles et LF preneur	17	230 931	218 060	12 871	5,90 %
- Immobilisations corporelles		230 931	218 060	12 871	5,90 %
- Location financement preneur		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	17	59 017	29 525	29 492	99,89 %
Écart d'acquisition	18	201 395	197 039	4 356	2,21 %
TOTAL DE L'ACTIF		39 267 016	39 099 101	167 915	0,43 %

en milliers d'euros

	Note	31/12/13	31/12/12	Variation	
Banques centrales - Passif	1	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2, 4, 6	149 483	141 115	8 368	5,93 %
- Dettes envers les EC - JVO		-	-	-	-
- Dettes envers la clientèle - JVO		-	-	-	-
- Dettes représentées par un titre - JVO		120 629	106 918	13 711	12,82 %
- Dettes subordonnées - JVO		-	-	-	-
- Dérivés et autres passifs fin. - Trading		28 854	34 197	(5 343)	(15,62) %
Instruments dérivés de couvert. - Passif	3, 4, 6	101 306	166 492	(65 186)	(39,15) %
Dettes envers les E^{ts} de crédit	1	2 147 148	2 404 831	(257 683)	(10,72) %
Dettes envers la clientèle	8	15 639 182	15 570 833	68 349	0,44 %
- Cptes créd. clientèle - CERS - À vue		9 893 935	9 839 745	54 190	0,55 %
- Cptes créd. clientèle - CERS - À terme		1 317 577	1 251 578	65 999	5,27 %
- Cptes créd. clientèle - Autres - À vue		3 314 913	3 166 607	148 306	4,68 %
- Cptes créd. clientèle - Autres - À terme		1 112 757	1 312 903	(200 146)	(15,24) %
Dettes représentées par un titre	12	4 939 870	5 432 476	(492 606)	(9,07) %
- Dettes rep. par un T. - Bon de caisse		170 882	207 865	(36 983)	(17,79) %
- Dettes rep. par un T. - M. interb. & TCN		3 682 358	4 984 019	(1 301 661)	(26,12) %
- Dettes rep. par un T. - Emprunts oblig.		1 063 478	240 592	822 886	342,03 %
- Dettes rep. par un T. - Autres		23 152	-	23 152	n.s.
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3	3 558	3 839	(281)	(7,32) %
Passifs d'impôt courants	13	61 603	76 197	(14 594)	(19,15) %
Passifs d'impôt différés	13	54 825	47 201	7 624	16,15 %
Comptes de régularisation et passifs divers	14	1 531 919	1 265 820	266 099	21,02 %
- Autres passifs		1 315 363	1 077 210	238 153	22,11 %
- Comptes de régularisation - Passif		216 556	188 610	27 946	14,82 %
- Autres passifs d'assurance		-	-	-	-
Dettes liées aux actifs dest. à être cédés		-	-	-	-
Prov. techniques des contrats d'assur.	19	12 005 348	11 482 442	522 906	4,55 %
Provisions	20	132 505	154 745	(22 240)	(14,37) %
Dettes subordonnées	21	155 179	157 266	(2 087)	(1,33) %
Capitaux propres		2 345 090	2 195 844	149 246	6,80 %
Capitaux propres - Part du Groupe	22	2 289 997	2 156 801	133 196	6,18 %
- Capital souscrit		1 298 462	1 318 063	(19 601)	(1,49) %
- Primes d'émission		2 750	2 750	-	-
- Réserves consolidées - Groupe		673 537	563 974	109 563	19,43 %
- Résultat - Groupe		184 102	152 518	31 584	20,71 %
- Gains ou pertes latents - Groupe		131 146	119 496	11 650	9,75 %
Capitaux propres - Intérêts minoritaires		55 093	39 043	16 050	41,11 %
- Réserves consolidées - Minoritaires		46 912	33 402	13 510	40,45 %
- Résultat consolidé - Minoritaires		6 905	3 965	2 940	74,15 %
- Gains ou pertes latents - Minoritaires		1 276	1 676	(400)	(23,87) %
TOTAL DU PASSIF		39 267 016	39 099 101	167 915	0,43 %

en milliers d'euros

	Note	31/12/13	31/12/12	Variation	
Produits d'intérêts et assimilés	24	1 253 212	1 226 106	27 106	2,21 %
- Int. & prod. ass. - Op. avec EC		72 723	80 722	(7 999)	(9,91) %
- Int. & prod. ass. - Op. avec clientèle		701 832	663 935	37 897	5,71 %
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. DALV		59 508	55 813	3 695	6,62 %
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. DJM		24 498	38 198	(13 700)	(35,87) %
- Produits sur op. de crédit-bail et ass.		265 330	256 654	8 676	3,38 %
- Produits sur op. de LS		101 982	96 094	5 888	6,13 %
- Dérivés de couverture - Produits		27 339	34 690	(7 351)	(21,19) %
Charges d'intérêts et assimilés	24	(747 881)	(809 282)	61 401	(7,59) %
- Int. & charges ass. - Op. avec EC		(26 410)	(20 665)	(5 745)	27,80 %
- Int. & charges ass. - Op. avec clientèle		(228 369)	(261 616)	33 247	(12,71) %
- Int. & charges ass. - Dettes rep. titre		(88 418)	(110 291)	21 873	(19,83) %
- Int. & charges ass. - Dettes subord.		(3 735)	(4 800)	1 065	(22,19) %
- Charges sur op. de crédit-bail et ass.		(231 403)	(220 825)	(10 578)	4,79 %
- Charges sur op. de LS		(91 373)	(85 822)	(5 551)	6,47 %
- Dérivés de couverture - Charges		(78 173)	(105 263)	27 090	(25,74) %
Commissions (Produits)	25	209 120	176 400	32 720	18,55 %
Commissions (Charges)	25	(60 913)	(55 130)	(5 783)	10,49 %
Gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat	26	41 829	78 937	(37 108)	(47,01) %
- Solde net des op. / T. de transaction		6 235	11 282	(5 047)	(44,73) %
- Solde net des op. de change		1 092	860	232	26,98 %
- Solde net des dérivés de trading		35 566	17 707	17 859	100,86 %
- Solde net - Inefficacité dérivés de couv		(543)	(577)	34	(5,89) %
- Solde net des actifs financiers JVO		24 840	53 631	(28 791)	(53,68) %
- Solde net des passifs financiers JVO		-	(7 913)	7 913	(100,00) %
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. JVO		6 956	6 574	382	5,81 %
- Int. & charges ass. - Passifs fin. JVO		(32 317)	(2 627)	(29 690)	1 130,19 %
Gains ou pertes nets sur actifs financiers DALV	27	28 416	10 363	18 053	174,21 %
- Revenus des titres à revenu variable		7 528	6 911	617	8,93 %
- Oblig. et autres T.R.F. (dont EP)		8 121	1 076	7 045	654,74 %
- Actions, TAP et autres T.R.V.		5 726	(511)	6 237	(1 220,55) %
- Participations, ATDLT, PEL		7 646	2 887	4 759	164,84 %
- Autres gains et pertes / actifs fin		(605)	-	(605)	n.s.
Produits des autres activités	28	1 795 277	1 783 004	12 273	0,69 %
Charges des autres activités	28	(1 439 154)	(1 492 778)	53 624	(3,59) %
PRODUIT NET BANCAIRE IFRS		1 079 906	917 620	162 286	17,69 %
Frais généraux IFRS	29	(741 795)	(711 226)	(30 569)	4,30 %
- Charges de personnel		(441 541)	(383 174)	(58 367)	15,23 %
- Charges générales d'exploitation		(268 372)	(299 170)	30 798	(10,29) %
- Dot/rep sur amts et prov. - Immos d'expl		(31 882)	(28 882)	(3 000)	10,39 %
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION IFRS		338 111	206 394	131 717	63,82 %
Coût du risque	30	(61 637)	(19 469)	(42 168)	216,59 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION IFRS		276 474	186 925	89 549	47,91 %
QP de résultat des entreprises MEE	15	10 179	9 380	799	8,52 %
Gains ou pertes nets sur autres actifs	31	(667)	(2 720)	2 053	(75,48) %
- Solde net - Corr. val. immo corp incorp		(954)	(2 736)	1 782	(65,13) %
- Résultat sur entités conso (cession...)		287	16	271	1 693,75 %
Variations de valeur des écarts d'acq.	32	-	44 655	(44 655)	(100,00) %
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS IFRS		285 986	238 240	47 746	20,04 %
Impôts sur le résultat	33	(94 979)	(81 737)	(13 242)	16,20 %
Gains & pertes nets d'impôts / act aband		-	(20)	20	(100,00) %
RÉSULTAT NET TOTAL IFRS		191 007	156 483	34 524	22,06 %
Résultat consolidé - Minoritaires		6 905	3 965	2 940	74,15 %
RÉSULTAT NET		184 102	152 518	31 584	20,71 %

État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 31/12/13

en milliers d'euros

	Note	31/12/13	31/12/12	Variation	
Résultat Net		191 007	156 483	34 524	22,06 %
• Écarts de conversion		(45)	-	(45)	n.s.
• Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		33	82 296	(82 263)	(99,96) %
• Réévaluation des instruments dérivés de couverture		2 155	(13 248)	15 403	(116,27) %
• Réévaluation des immobilisations		-	-	-	-
• QP des gains ou pertes latents ou différés sur MEE		556	(1 784)	2 340	(131,17) %
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	34, 35	2 699	67 264	(64 565)	(95,99) %
• Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		8 551	(10 071)	18 622	(184,91) %
TOTAL DES GAINS ET PERTES NON RECYCLABLES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	34, 35	8 551	(10 071)	18 622	(184,91) %
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		202 257	213 676	(11 419)	(5,34) %
<i>dont part du Groupe</i>		<i>195 752</i>	<i>208 551</i>	<i>(12 799)</i>	<i>(6,14) %</i>
<i>dont part des minoritaires</i>		<i>6 505</i>	<i>5 125</i>	<i>1 380</i>	<i>26,93 %</i>

6 Flux de trésorerie nette

	IFRS 2012.12	IFRS 2013.12
Résultat net	156	191
Impôt	82	95
Résultat avant impôts	238	286
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	29	32
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	519	396
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-10	-10
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-1	-8
+/- Produits/charges des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	550	35
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1 087	445
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (a)	986	25
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (b)	210	-165
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (c)	-2 468	-1 621
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-99	61
- Impôts versés	-28	-86
= Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-1 399	-1 786
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (A)	-74	-1 055
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (d)	419	369
+/- Flux liés aux immeubles de placement (e)	-1	-2
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (f)	-58	-75
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)	360	292
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (g)	19	-51
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (h)	-76	818
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)	-57	767
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE (D)	0	0
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	229	4
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-74	-1 055
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	360	292
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-57	767
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	377	606
Caisse, banques centrales (actif & passif)	286	428
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	91	178
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	606	610
Caisse, banques centrales (actif & passif)	428	448
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	178	162
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	229	4

	IFRS 2012.12	IFRS 2013.12
(a) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit (sauf éléments inclus dans la Trésorerie), hors créances rattachées	-668	225
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées	1 654	-200
(b) Les flux liés aux opérations avec la clientèle se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées	-255	-275
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées	465	110
(c) Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat	-645	-558
+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat	173	14
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	-1 227	70
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	156	166
+/- Encaissements et décaissements liés à des instruments dérivés de couverture	0	0
+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre	-925	-1 312
(d) Les flux liés aux actifs financiers et aux participations se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise	0	0
+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence	1	-6
+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence	0	0
+ Encaissements liés aux dividendes reçus	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-1 292	-107
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 711	478
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	-10	-6
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	9	11
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus	0	0
(e) Les flux liés aux immeubles de placement se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement	-1	-2
+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement	0	0
(f) Les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-58	-84
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	9
(g) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital	50	-20
+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital	0	0
- Décaissements liés aux dividendes payés	-31	-32
- Décaissements liés aux autres rémunérations	0	0
(h) Les autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre	73	834
- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre	-141	0
+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées	0	0
- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées	-8	-16

N.B. : Il est à noter que les variations des provisions techniques des contrats d'assurance-vie sont neutralisées dans les retraitements de dotations nettes aux provisions et figurent dans les décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers.

6 Variation des capitaux propres au 31/12/13

	Capital et réserves liées	
	Capital	Réserves liées au capital ⁽¹⁾
Capitaux propres au 31 décembre 2011	1 268 427	2 750
Variation de capital	49 636	
Élimination des titres auto-détenus		
Émission d'actions de préférence		
Composante capitaux propres des instruments hybrides		
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		
Affectation du résultat 2011		
Distribution 2012 au titre du résultat 2011		
SOUS-TOTAL DES MOUVEMENTS LIÉS AUX RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	49 636	-
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (2) (3)		
Résultat 31 décembre 2012		
SOUS-TOTAL	-	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		
Changement de méthodes comptables. Constatation des variations d'écarts actuariels sur IFC		
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence		
Autres variations		
Capitaux propres au 31 décembre 2012	1 318 063	2 750
Variation de capital	-19 601	
Élimination des titres auto-détenus		
Émission d'actions de préférence		
Composante capitaux propres des instruments hybrides		
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		
Affectation du résultat 2012		
Distribution 2013 au titre du résultat 2012		
SOUS-TOTAL DES MOUVEMENTS LIÉS AUX RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	-19 601	-
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (2) (3)		
Résultat 31 décembre 2013		
SOUS-TOTAL	-	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		
Changement de méthodes comptables		
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence		
Variations des taux de conversion		
Autres variations		
Capitaux propres au 31 décembre 2013	1 298 462	2 750

Les autres variations de réserves consolidées correspondent essentiellement à l'écart entre le calcul théorique des dividendes et leur perception réelle (écart dû aux variations de périmètre et au mode de traitement en IFRS des options de vente des minoritaires).

⁽¹⁾ Comprend notamment les primes d'émission et la réserve légale de la société-mère, la composante capitaux propres des instruments hybrides de la société-mère et des plans dont le paiement est fondé sur des actions de la société-mère.

⁽²⁾ Comprend notamment les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et d'investissements nets en devises, ainsi que les variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente et les variations de valeur des écarts actuariels sur la provision IFC (Indemnités de Fin de Carrière).

⁽³⁾ Transfert au compte de résultat des variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture, des actifs financiers disponibles à la vente lors de leur cession ou de leur dépréciation, de la réévaluation des immobilisations lors de leur cession.

en milliers d'euros

Réserves consolidées	Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)			Résultat net part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Liés à la réévaluation	Variations de valeur des instruments financiers					
		Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture				
529 233	1 650	71 513	-9 700	85 760	1 949 633	38 137	1 987 770
					49 636		49 636
					-		-
					-		-
					-		-
					-		-
54 866				-54 866	-		-
				-30 894	-30 894		-30 894
54 866	-	-	-	-85 760	18 742	-	18 742
	-10 071	81 131	-13 248		57 812	1 160	58 972
				152 518	152 518	3 965	156 483
-	-10 071	81 131	-13 248	152 518	210 330	5 125	215 455
-13 148		6			-13 142	192	-12 950
-					-		-
-1 488		-1 784			-3 272		-3 272
-5 489		-1			-5 490	-4 411	-9 901
563 974	-8 421	150 865	-22 948	152 518	2 156 801	39 043	2 195 844
					-19 601		-19 601
					-		-
					-		-
					-		-
120 736				-120 736	-		-
				-31 782	-31 782		-31 782
120 736	-	-	-	-152 518	-51 383	-	-51 383
	8 551	221	2 155		10 927	-400	10 527
				184 102	184 102	6 905	191 007
-	8 551	221	2 155	184 102	195 029	6 505	201 534
-2 434		211			-2 223	15 503	13 280
-					-		-
-6 850		556			-6 294		-6 294
-		-45			-45	-	-45
-1 889		1			-1 888	-5 958	-7 846
673 537	130	151 809	-20 793	184 102	2 289 997	55 093	2 345 090

Annexe aux comptes consolidés

(Établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne)

ARRÊTÉS AU 31 décembre 2013

Cette annexe est divisée en six parties :

• I	Informations générales	91
• II	Méthodes et principes de consolidation, périmètre	92
• III	Principes comptables	98
• IV	Notes relatives aux postes des états financiers	105
• V	Informations sectorielles	125
• VI	Autres informations	131

I INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Crédit Mutuel est une banque coopérative régie par la loi du 10 septembre 1947. Il n'appartient qu'à ses sociétaires, détenteurs d'une part sociale A qui permet à chacun de s'exprimer selon le principe "une personne, une voix" et notamment d'élire les administrateurs.

Les trois degrés – local, régional et national – de cette organisation non centralisée fonctionnent selon le principe de la subsidiarité : au niveau le plus proche du sociétaire, la Caisse Locale exerce les principales fonctions d'une agence bancaire, les autres échelons effectuant les tâches que la Caisse Locale ne peut assumer seule. La traduction en consolidation de l'originalité capitalistique du Groupe est basée sur la détermination d'une entité consolidante qui traduit la communauté des sociétaires liée par des liens financiers de solidarité et de gouvernance communs.

L'analyse du contrôle de l'entité consolidante est conforme à la norme IAS 27R qui permet au Groupe d'établir des comptes consolidés selon les normes IFRS.

L'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe est donc constituée de l'ensemble des Caisses Locales, de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe. La Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe est affiliée à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel. Les Caisses Locales du Crédit Mutuel Nord Europe sont entièrement détenues par leurs sociétaires. La Fondation du Crédit Mutuel Nord Europe est également intégrée à l'entité consolidante.

L'activité du CMNE, qui s'étend sur le nord de la France, la Belgique et le Luxembourg, est l'élaboration, la gestion et la distribution de produits bancaires, d'assurance vie et IARD et de valeurs mobilières et immobilières.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2013-04 du Conseil National de la Comptabilité relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Le Groupe applique, par anticipation depuis 2012, la norme IAS19R, avantages au personnel (voir note 20), et, depuis le 1^{er} janvier 2013, l'amendement IFRS 7 sur la compensation des actifs et passifs financiers, objets d'une convention-cadre de compensation ou d'accords similaires (voir note 7) ainsi que la norme IFRS 13 relative aux justes valeurs (voir note 6). S'agissant des principes retenus pour la partie relative au calcul des DVA et CVA, il est considéré que :

- les opérations internes au Groupe ne sont pas concernées du fait des règles de solidarité qui s'appliquent au sein du Groupe CM-CIC,
- les calculs effectués ont permis d'établir que l'impact des opérations collatéralisées (exclusivement interbancaires) n'est pas ou peu significatif, selon les règles de calcul utilisées.

De ce fait, aucune DVA/CVA n'est enregistrée au 31 décembre 2013.

Conformément à la norme IFRS7-B6, les informations relatives à la gestion des risques figurent dans le rapport de gestion du Groupe.

► Recours à des estimations

La préparation des États Financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États Financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États Financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;
- du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux États Financiers ;
- des dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés dans la catégorie « disponibles à la vente » ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;
- de l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée ;
- de la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Faits marquants de l'année 2013

- Citibank Belgique, entrée dans le Groupe en 2012, a été baptisée BeObank.
- Le 29 juin 2013, Bail Immo Nord a absorbé Bâtiroc Normandie, réunissant ainsi l'ensemble de l'activité de crédit-bail immobilier sous le nom de Nord Europe Lease.
- La société LFIS, créée en 2012, a élaboré les émissions d'obligations structurées de la CFCMNE de l'année 2013.
- La fin de l'année 2013 a également vu se confirmer l'internationalisation de La Française avec la naissance de La Française Global Real Estate Investment Management Limited à Londres ; cette entité a été créée pour porter les participations minoritaires prises par le pôle Gestion d'Actifs dans Forum Partners Investment Management Limited et Forum Holding BV. Cette orientation permet à La Française de poursuivre le développement et la distribution de sa gamme de produits immobiliers tant sur le continent européen qu'en Asie et en Amérique.

II Méthodes et principes de consolidation, périmètre

1. Méthodes de consolidation

La méthode de consolidation pratiquée est différente selon que l'entité consolidante exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable sur l'entreprise détenue.

Ainsi, et selon le type de contrôle, la méthode de consolidation peut être :

- l'intégration globale, visant à reprendre les comptes des entreprises consolidées après retraitements éventuels et éliminations des opérations réciproques. Cette méthode s'applique en cas de contrôle exclusif : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, soit la majorité des droits de vote, soit le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou soit le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat,
- l'intégration proportionnelle, visant à pratiquer les mêmes opérations de retraitements et éliminations proportionnellement au contrôle exercé. L'intégration proportionnelle est appliquée aux entités sous contrôle conjoint,
- la mise en équivalence qui consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres (y compris le résultat). Cette méthode s'applique lorsque le Groupe exerce une influence notable (pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle).

Enfin, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités « ad hoc »), et ce même en l'absence de lien en capital, dans la mesure où il en exerce en substance le contrôle, au regard des critères suivants :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe, de telle sorte que ce dernier en tire des avantages ;
- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion afin d'obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité. Ce pouvoir se caractérise notamment par la capacité de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer formellement à leur modification ;
- le Groupe a la capacité d'obtenir la majorité des avantages de l'entité et par conséquent peut être exposé aux risques liés à l'activité de ladite entité. Les avantages peuvent prendre la forme d'un droit à recevoir tout ou partie du résultat, évalué sur une base annuelle, une quote-part d'actif net, à disposer d'un ou plusieurs actifs ou à bénéficier de la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation ;
- le Groupe conserve la majorité des risques pris par l'entité afin d'en retirer un avantage.

Les intérêts minoritaires correspondent aux participations ne donnant pas le contrôle telles que définies par la norme IAS 27 et intègrent les instruments qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation et les autres instruments de capitaux propres émis par la filiale et non détenus par le Groupe.

2. Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe CMNE au 31 décembre 2013 est détaillé dans les tableaux suivants qui indiquent la contribution de chaque entité au résultat du Groupe.

Périmètre de consolidation	Nationalité	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
			contrôle	intérêt		
1. Entreprises à caractère financier						
1.1 Établissements de crédit						
> Caisses de Crédit Mutuel + Caisse Fédérale du CMNE + Fédération du CMNE	Fr	12/13	100	100	64 953	Mère
> BCMNE (base consolidée) - 4 place Richebé 59000 LILLE	Fr	12/13	100	100	4 203	IG
> CMNE Belgium (base consolidée) - Boulevard de Waterloo, 16 1000 BRUXELLES	Be	12/13	100	100	20 175	IG
1.2 Établissements financiers autres que 1.1						
> FCP Nord Europe Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	100	100	141	IG
> FCP Richebé Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	96,75	96,57	3 696	IG
> FCP Richebé Recovery - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	100	99,37	21	IG
> CMNE Home Loans FCT - 4 place Richebé 59000 LILLE	Fr	12/13	100	99,90	46	IG
1.3 Autres entreprises à caractère financier						
> SDR Normandie - 2 rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-ST-AIGNAN	Fr	12/13	99,80	99,80	-193	IG
2. Entreprises non financières						
2.1 Assurances						
> Nord Europe Assurances (base consolidée) - 9 Boulevard Gouvion-S ^t -Cyr 75017 PARIS	Fr	12/13	100	100	55 550	IG
2.2 Services						
> Actéa Environnement - 5/7 rue Frédéric Degeorge - 62000 ARRAS	Fr	12/13	100	100	-141	IG
> CMNE Environnement - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	Fr	12/13	100	100	-16	IG
> CMN TEL - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	Fr	12/13	100	100	37	IG
> Euro-Information - 34 Rue du Wacken - 67000 STRASBOURG	Fr	12/13	10,15	10,15	7 930	MEE
> Financière Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	Fr	12/13	100	100	28	IG
> GIE CMN Prestations - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	Fr	12/13	100	100	0	IG
> L'Immobilière du CMN (base consolidée) - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	Fr	12/13	100	100	1 117	IG
> Sicorfé Maintenance - rue Bourgelat - 62223 St LAURENT BLANGY	Fr	12/13	34	34	128	MEE
> Transactimmo - 1 Rue Arnould de Vuez - 59000 LILLE	Fr	12/13	100	100	-4	IG
2.3 Industrie						
2.4 Holding non financier						
> Groupe La Française (base consolidée) - 173 Boulevard Haussmann 75008 PARIS	Fr	12/13	98,74	98,74	24 452	IG
> Nord Europe Participations et Investissements (base consolidée) 4 Place Richebé 59000 LILLE	Fr	12/13	100	100	1 979	IG
TOTAL					184 102	

Banque Commerciale du Marché Nord Europe - 4 place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
			contrôle	intérêt		
Banque Commerciale du Marché Nord Europe						
> Bail Actea - 7 rue Frédéric Degeorge - 62000 ARRAS	Fr	12/13	100	100	-2 191	IG
> Nord Europe Lease - Tour de Lille- 60 Boulevard de Turin - 59777 EURALILLE	Fr	12/13	100	100	4 738	IG
> Bâtiroc Normandie - 2 rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-S ^t -AIGNAN	Fr	12/13	0	0	0	NC
> GIE BCMNE Gestion - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	Fr	12/13	100	100	0	IG
> Nord Europe Partenariat - 2 rue Andréï Sakharov - BP148 76135 MONT-S ^t -AIGNAN	Fr	12/13	99,65	99,63	-531	IG
TOTAL					4 203	

¹ Méthode d'intégration : MEE : Mise En Equivalence ; IP : Intégration Proportionnelle ; IG : Intégration Globale.

CMNE Belgium - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
			contrôle	intérêt		
CMNE Belgium	Be	12/13	100	100	-4 973	IG
> BKCP SCRL - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	Be	12/13	95,80	95,80	-18 363	IG
> Beobank Belgique - Boulevard Général Jacques, 263G - 1050 BRUXELLES	Be	12/13	100	100	22 927	IG
> BKCP Securities SA - Avenue Louise 390 - 1050 BRUXELLES	Be	12/13	100	100	46	IG
> Crédit Professionnel SA - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	Be	12/13	100	100	14 862	IG
> Immo W16 - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	Be	12/13	100	100	552	IG
> Mobilease - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	Be	12/13	100	100	-34	IG
> OBK - Graaf Van Vlaanderenplein, 19 - 9000 GAND	Be	12/13	100	99,67	5 158	IG
TOTAL					20 175	

Nord Europe Participations et Investissements - 4 Place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
			contrôle	intérêt		
Nord Europe Participations et Investissements	Fr	12/13	100	100	-642	IG
> SCI Centre Gare	Fr	12/13	100	100	2 654	IG
> Fininmad (Marchand de biens)	Fr	12/13	100	100	-30	IG
> Sofimmo 3	Fr	12/13	100	100	2	IG
> Sofimpar	Be	12/13	100	100	-5	IG
TOTAL					1 979	

Immobilière du CMN - 4 Place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date de clôture	Pourcentage		Méthode d'intégration ⁽¹⁾
			contrôle	intérêt	
> SCI CMN	Fr	12/13	100	100	IG
> SCI CMN 1	Fr	12/13	100	100	IG
> SCI CMN 2	Fr	12/13	100	100	IG
> SCI CMN 3	Fr	12/13	100	100	IG
> SCI CMN Location	Fr	12/13	100	100	IG
> SCI CMN Location 2	Fr	12/13	100	100	IG
> SCI RICHEBE INKERMAN	Fr	12/13	100	100	IG

¹ Méthode d'intégration : MEE : Mise En Equivalence ; IP : Intégration Proportionnelle ; IG : Intégration Globale.

Nord Europe Assurances - 9 Boulevard Gouvion-S^t-Cyr - 75017 PARIS

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
			contrôle	intérêt		
Nord Europe Assurances	Fr	12/13	100	100	-1 941	IG
> ACMN IARD - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	Fr	12/13	51	51	6 265	IG
> ACMN Vie - 9 Boulevard Gouvion-S ^t -Cyr - 75017 PARIS	Fr	12/13	100	100	45 876	IG
> Courtage Crédit Mutuel Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	Fr	12/13	100	100	271	IG
> CP-BK Reinsurance SA - Avenue de la gare, 65 - 1611 LUXEMBOURG	Lu	12/13	100	100	2 075	IG
> Nord Europe Life Lu - rue Charles Martel 62 L2134 LUXEMBOURG	Lu	12/13	100	100	2 663	IG
> Nord Europe Retraite - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	Fr	12/13	100	100	35	IG
> Pérennité Entreprises - 5 Rue de Dunkerque - 75010 PARIS	Fr	12/13	100	100	102	IG
> Vie Services - 9 Boulevard Gouvion-S ^t -Cyr - 75017 PARIS	Fr	12/13	77,5	77,5	204	IG
TOTAL					55 550	

Groupe La Française - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Nationalité	Date de clôture	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
			contrôle	intérêt		
Groupe La Française	Fr	12/13	98,74	98,74	-1 393	IG
> CD Partenaires - 16 place de la Madeleine - 75008 PARIS	Fr	12/13	100	74,23	553	IG
> Convictions Asset Management - 15 bis rue de Marignan - 75008 PARIS	Fr	12/13	30,00	29,62	375	MEE
> CMH Gestion - 88 rue Cardinet - 75017 PARIS	Fr	12/13	24,48	20,85	-1	MEE
> FCT LFP Créances Immobilières - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	100	99,07	1 164	IG
> Forum Holding BV - Fred. Roeskestraat 123, 1076 EE - AMSTERDAM	NL	12/13	10	9,87	0	MEE
> Forum Partners Investment Management Limited - 1700 E Putnam Ave, Old Greenwich, CT 06870 - 1366, DELAWARE	USA	12/13	10	9,87	0	MEE
> Franklin Gérance - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	100	85,16	-6	IG
> GIE Groupe La Française - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	100	98,74	189	IG
> Holding Cholet-Dupont - 16 place de la Madeleine - 75008 PARIS	Fr	12/13	33,40	32,98	647	MEE
> La Française AM GP - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	100	98,74	186	IG
> La Française AM ICC - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	100	98,74	-35	IG
> La Française AM Iberia - C/ Joaquin Costa 26 - 28002 MADRID	Es	12/13	66	65,17	51	IG
> La Française AM International - 4A rue Henri Schnadt - 2530 LUXEMBOURG	Lu	12/13	100	98,74	-463	IG
> La Française Bank - 4A rue Henri Schnadt - 2530 LUXEMBOURG	Lu	12/13	100	99,24	338	IG
> La Française Global Real Estate Investment Management Limited 12 Berkeley Street - LONDON	Uk	12/13	100	98,74	-185	IG
> La Française Investment Solutions - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	65	64,18	-115	IG
> La Française des Placements - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	100	98,74	11 607	IG
> La Française AM Finance Services - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	100	98,74	3 517	IG
> La Française Real Estate Managers - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	86,25	85,16	5 870	IG
> LFP Nexity Services Immobiliers - 147 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	24,64	20,98	565	MEE
> LFP Sarasin AM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	100	98,74	1 096	IG
> LFP SV - 4A rue Henri Schnadt - 2530 LUXEMBOURG	Lu	12/13	100	98,74	-141	IG
> New Alpha Asset Management - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	100	98,74	185	IG
> NEXT Advisor - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	100	98,74	0	IG
> Nouvelles EXPertises et Talents AM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	100	98,74	37	IG
> Société Holding Partenaires - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	51,00	50,36	-10	IG
> UFG Courtages - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	0	0,00	0	NC
> UFG PM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	100	85,16	3	IG
> Siparex Proximité Innovation - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	Fr	12/13	46,46	45,88	418	MEE
TOTAL					24 452	

¹ Méthode d'intégration : MEE : Mise En Equivalence ; IP : Intégration Proportionnelle ; IG : Intégration Globale.

Les variations intervenues sur le périmètre au cours de l'exercice 2013 sont les suivantes :

Entrées	Nom de l'entreprise
Acquisition	Forum Holding BV
	Forum Partners Investment Management Limited
	NEXT Advisor
Création	LFP SV
	FCT LFP Créances Immobilières
	La Française Global Real Estate Investment Limited
	New Alpha Asset Management

Sorties	
TUP ou fusion	Bâtiroc Normandie
	UFG Courtage

Changement de dénomination	
Citibank Belgique	devient Beobank
La Française AM Private Bank	devient La Française Bank
Bail Immo Nord	devient Nord Europe Lease
GIE La Française AM	devient GIE Groupe La Française
Cholet Dupont Partenaires	devient CD Partenaires

3. Principes de consolidation

► Retraitements et éliminations

Les opérations réciproques significatives sont éliminées entre entités consolidées par intégration globale ou proportionnelle. Sont considérés comme significatifs les montants supérieurs à 200 milliers d'euros en charges et produits et 1 000 milliers d'euros en ce qui concerne le bilan et les engagements. Il est à souligner que, lorsque des titres émis par une entité consolidée sont détenus par les compagnies d'assurance du Groupe en tant que placements représentatifs de contrats libellés en unités de comptes, ils ne sont pas éliminés ; ceci permet de matérialiser l'adossé actif – passif de ce type de contrats d'assurance vie.

Les résultats de cessions internes font également l'objet d'éliminations.

D'une manière générale, les principes comptables du Groupe sont appliqués dans l'ensemble des entités consolidées.

► Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe CMNE sont établis en euros. Tous les éléments d'actif ou de passif, monétaires et non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

► Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Conformément à IFRS 3R, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, qui satisfont aux critères de comptabilisation des normes IFRS, sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés pour le montant le plus faible entre la juste valeur nette des coûts de vente et leur valeur nette comptable.

Le coût d'acquisition est égal à la juste valeur, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont comptabilisés dans le résultat de la période.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, représente la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. IFRS 3R permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur (méthode dite du goodwill total) ; dans le second, ils sont basés sur leur quote-part dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise (goodwill partiel). Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « Variations de valeur des écarts d'acquisition ».

Les compléments de prix sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle, même s'ils présentent un caractère éventuel. Cet enregistrement est effectué par contrepartie des capitaux propres ou des dettes (en fonction du mode de règlement). Les révisions ultérieures de ces écarts sont enregistrées en résultat pour les dettes financières relevant de la norme IAS 39 et selon les normes appropriées pour les dettes ne relevant pas d'IAS 39. Dans le cas des instruments de capitaux propres, ces révisions ne donnent lieu à aucun enregistrement jusqu'au règlement.

Dans le cas d'une variation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition ou de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition ou cession est comptabilisé en capitaux propres.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation afin de s'assurer qu'ils ne subissent pas de dépréciation durable. Ces variations de valeur s'apprécient au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)

qui correspondent aux pôles d'activité du Groupe. La valeur recouvrable de l'UGT, déterminée dans le cadre de ces tests, est définie comme étant sa valeur de marché. La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'UGT dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par la juste valeur des entités composant l'UGT appréciée au regard des formules des pactes d'actionnaires ou par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples. Le cas échéant, la valeur recouvrable peut aussi être basée sur la valeur d'utilité. Celle-ci repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'UGT, tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables de ces UGT et approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

► Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales. Les retraitements liés à l'application des normes IFRS font donc également l'objet de calculs d'impôts différés.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice et applicable au cours des exercices suivants.

Les actifs d'impôts différés ne sont retenus que lorsque leur récupération est probable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs aux gains ou pertes latents sur actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de résultats futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés en capitaux propres. Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'il existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

4. Établissement du tableau de flux de trésorerie

La présentation retenue utilise la méthode indirecte. Le résultat, pour la détermination des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles, est ajusté pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie et des éléments pour lesquels l'effet de la trésorerie consiste en flux de trésorerie d'investissement ou de financement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis d'après leurs caractéristiques intrinsèques que sont la disponibilité immédiate ou la conversion à très court terme en un montant connu de liquidités dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

La trésorerie comprend les fonds en caisse ainsi que les dépôts et emprunts auprès de la Banque Centrale.

Les équivalents de trésorerie sont composés des prêts et emprunts à vue ou au jour le jour, contractés avec des établissements de crédit.

Les différents flux de trésorerie relatifs à un exercice sont classés, d'après la logique d'intention, en activités opérationnelles, d'investissement et de financement, sachant qu'une opération unique peut inclure des flux classés dans des activités différentes.

Les flux de trésorerie opérationnels sont ceux issus des activités d'exploitation qui contribuent à la formation de l'essentiel du résultat, y compris les activités de marché pour compte propre. Figurent à ce titre parmi les activités opérationnelles, les flux de trésorerie liés aux titres en juste valeur par résultat ainsi que les titres à revenus variables, constitutifs de placements à court terme ou relatifs aux activités de portefeuille, et les titres à revenu fixe disponibles à la vente.

Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers incluent les variations des actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat pour la variation de leur juste valeur.

Par défaut, les flux de trésorerie qui ne répondent pas aux définitions d'investissement ou de financement sont classés sous cette activité.

Les activités d'investissement sont définies comme l'acquisition et la sortie d'actifs à long terme et des autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie ou dans les activités opérationnelles. Y figurent notamment les titres de participation et les autres titres à revenu variable détenus à long terme qui ne sont pas liés aux activités de portefeuille ainsi que les titres à revenu fixe détenus jusqu'à maturité.

Les flux liés aux activités de financement comprennent les mouvements sur capital et les mouvements liés aux émissions ou remboursements d'emprunts ou de dettes subordonnées. Par option, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables sont classés avec les activités opérationnelles.

N'étant pas constitutifs de ressources affectées aux activités qui les génèrent, les revenus (intérêts et dividendes) provenant des activités d'investissement ainsi que les intérêts liés aux activités de financement sont rattachés aux activités opérationnelles. Les produits de cessions restent, quant à eux, rattachés à l'activité auxquels ils se rapportent pour leur montant avant impôt.

III PRINCIPES COMPTABLES

► Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable, non cotés sur un marché actif, qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont comptabilisés à leur valeur de marché (ou équivalent) lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé à l'origine.

Les taux appliqués aux crédits octroyés sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents.

Ces encours sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La restructuration d'un prêt suite aux difficultés financières du débiteur entraîne novation du contrat.

Suite à la définition de cette notion par l'EBA dans son projet de texte, publié fin octobre 2013, le Groupe prépare sa mise en œuvre dans les systèmes d'information afin que les définitions comptable et prudentielle soient harmonisées.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées ayant une nature d'intérêt, sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

La juste valeur des prêts et créances est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

■ Dépréciation et provision individuelle sur les prêts et créances

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt - ou d'un groupe de prêts - susceptible de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêté contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois ou 6 mois pour l'immobilier et les collectivités locales ou de comptes courants irréguliers depuis plus de 3 mois représente une preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a déchéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée.

Les dotations sur dépréciation et provision sont enregistrées dans le coût du risque. Les reprises de dépréciation et provision sont enregistrées en coût du risque pour la partie relative à la variation du risque et en marge d'intérêts pour la partie relative au passage du temps. La dépréciation vient en moins de l'actif pour les prêts et créances et la provision est inscrite au passif parmi les provisions pour les engagements de financement et de garantie.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations et provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

■ Dépréciation collective sur les prêts et créances

Les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle sont regroupés par portefeuilles homogènes. Les encours sensibles font l'objet d'une dépréciation, sur la base des pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité observées en interne ou en externe et appliquées aux encours. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondants à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique « Coût du risque » du compte de résultat.

► Intérêts pris en charge par l'État de certains prêts

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du Groupe accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'État. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'État une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications. Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'État.

Les bonifications perçues de l'État sont enregistrées sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à l'IAS 20.

► Garanties financières et engagements de financement

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser leur titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit, ...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IAS 39. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

► Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit. Dans le cadre du tableau des flux de trésorerie, les OPCVM sont classés en activité « opérationnelle » et ne font donc pas l'objet d'un reclassement en trésorerie.

► Opérations en devises

Les actifs et passifs financiers libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change à la date d'arrêt.

■ Actifs ou passifs financiers monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat ».

■ Actifs ou passifs financiers non monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat » si l'élément est classé en juste valeur par résultat ou parmi les « Plus ou moins-values latentes ou différées » lorsqu'il s'agit d'actifs financiers disponibles à la vente.

Lorsque des titres en devises consolidés sont financés par un emprunt dans la même devise, celui-ci fait l'objet d'une couverture de flux futurs de trésorerie.

► Opérations de location

■ Opérations dans lesquelles CMNE est crédit bailleur

Les contrats sont classés en location financement lorsqu'ils conduisent, en substance, à transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué. La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux utilisé est le taux d'intérêt implicite.

Les contrats de location simple sont des contrats pour lesquels l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur. Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location.

■ Opérations dans lesquelles CMNE est crédit preneur

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan en immobilisations corporelles pour un montant égal à la juste valeur, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à effectuer au titre de la location. La contrepartie est enregistrée au passif du bilan. Ces immobilisations sont amorties sur la durée prévue pour des biens de même catégorie.

► Titres acquis

■ Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être vendu ou un passif transféré, entre des parties bien informées et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

Instruments négociés sur un marché actif

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un intermédiaire ou encore sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Instruments négociés sur un marché non actif

Lorsqu'un marché est non actif, les prix de marché peuvent être utilisés comme un élément afin de déterminer la juste valeur, mais peuvent ne pas être déterminants.

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des hypothèses internes relatives aux flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, comprenant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait. Ces ajustements de valorisation permettent d'intégrer notamment, des risques qui ne seraient pas appréhendés par le modèle, des risques de liquidité associés à l'instrument ou au paramètre concerné, des primes de risque spécifiques destinées à compenser certains surcoûts qu'induirait la stratégie de gestion dynamique associée au modèle dans certaines conditions de marché. Lors de l'établissement des ajustements de valeur, chaque facteur de risque est considéré individuellement et aucun effet de diversification entre risques, paramètres ou modèles de nature différente n'est pris en compte. Une approche de portefeuille est le plus souvent retenue pour un facteur de risque donné.

Les données observables sur un marché sont à retenir tant qu'elles reflètent la réalité d'une transaction dans des conditions normales et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante. Dans les autres cas, le Groupe utilise des données non observables, « mark-to-model ».

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le Groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

■ Classification des titres

Les titres peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat,
- actifs financiers disponibles à la vente,
- actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance,
- prêts et créances.

La classification dans l'une ou l'autre de ces catégories traduit l'intention de gestion du Groupe et détermine les règles de comptabilisation des instruments.

■ Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Critère de classement et règles de transfert

La catégorie des « Instruments financiers évalués en juste valeur par résultat » comprend :

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction

Il s'agit principalement des instruments qui ont été acquis pour être revendus ou rachetés à court terme ou sont intégrés à un portefeuille d'instruments financiers gérés globalement pour lequel un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe ou bien encore constituent un instrument dérivé non qualifié de couverture.

Les conditions de marché peuvent conduire le Groupe Crédit Mutuel à revoir sa stratégie de placement et l'intention de gestion de ces titres. Ainsi, lorsqu'il apparaît inopportun de céder des titres initialement acquis dans un objectif de cession à court terme, ces titres peuvent faire l'objet d'un reclassement, dans le respect des dispositions spécifiques prévues par l'amendement IAS 39 d'octobre 2008. Les transferts vers les catégories « Actifs financiers disponibles à la vente » ou « Actifs financiers détenus jusqu'à échéance » sont autorisés en cas de situation exceptionnelle. Les transferts vers la catégorie « Prêts et créances » sont conditionnés à l'intention et la capacité du Groupe de détenir ces titres dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance et au respect des critères inhérents à la définition de la catégorie comptable des « Prêts et créances » (pas de cotation sur un marché actif). Ces transferts de portefeuille ont pour objectif de traduire au mieux la nouvelle intention de gestion de ces instruments et de refléter de manière plus fidèle leur impact sur le résultat du Groupe.

Les instruments financiers classés par choix dès l'origine, et de façon irrévocable, à la juste valeur par résultat.

Ce classement peut s'appliquer dans les cas suivants :

- instruments financiers contenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables,
- instruments présentant, sans application de la juste valeur, une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié,
- instruments appartenant à un groupe d'actifs financiers évalués et gérés en juste valeur.

Le Groupe a utilisé cette option notamment dans le cadre de contrats en unités de comptes des activités d'assurance par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés en « Actifs et passifs à la juste valeur par résultat » sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêts ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat. L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est prise en compte dans la juste valeur.

En cas de transfert vers l'une des trois autres catégories, la juste valeur de l'actif financier à sa date de reclassement devient son nouveau coût ou coût amorti. Aucun gain ou perte comptabilisé avant la date du transfert ne peut être repris.

■ Actifs financiers disponibles à la vente

Critères de classement et règles de transfert

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en « Prêts et créances », ni en « Actifs financiers détenus jusqu'à maturité » ni en « Juste valeur par résultat ».

Les titres à revenu fixe peuvent être reclassés en « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » en cas de modification de l'intention de gestion, et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie, ou en « Prêts et créances » en cas de modification de l'intention de gestion, de capacité de détention du titre dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres « Gains ou pertes latents ou différés », hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat qu'en cas de cession ou de dépréciation durable. Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente », ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

En cas de transfert de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » vers les catégories « Actifs financiers détenus jusqu'à échéance » ou « Prêts et créances » d'instruments ayant une échéance fixe, et en l'absence de dépréciation, les gains ou pertes latents antérieurement différés en capitaux propres sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'actif. En cas de transfert d'instruments n'ayant pas une échéance fixe vers la catégorie « Prêts et créances », les gains et pertes latents antérieurement différés sont maintenus en capitaux propres jusqu'à la cession des titres.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Dépréciation et risque de crédit

Dépréciation durable, spécifique aux actions et autres instruments de capitaux propres

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers à revenu variable disponibles à la vente en cas de baisse prolongée et significative de la juste valeur par rapport au coût.

S'agissant de titres à revenus variables, le Groupe CMNE considère qu'une dévalorisation du titre d'au moins 40 % par rapport à son coût d'acquisition, ou sur une période de plus de 24 mois consécutifs, entraîne une dépréciation, à l'exception des cas où l'appréciation de la juste valeur faite par le Groupe ne reflète pas une perte probable de tout ou partie du montant investi. L'analyse est effectuée ligne à ligne. L'exercice du jugement intervient également pour les titres ne remplissant pas les critères ci-dessus mais pour lesquels la Direction estime que la recouvrabilité du montant investi ne peut raisonnablement être attendue dans un avenir proche. La perte est constatée en résultat, dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente ». Toute baisse ultérieure est également comptabilisée en compte de résultat.

Les dépréciations durables des actions ou autres instruments de capitaux propres passées en résultat sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. En cas d'appréciation ultérieure, celle-ci sera constatée en capitaux propres dans la rubrique « Gains ou pertes latents ou différés ».

Dépréciation au titre du risque de crédit :

Les dépréciations sur actifs financiers à revenu fixe disponibles à la vente (obligations notamment) sont comptabilisées dans le poste « Coût du risque ». En effet, seule l'existence d'un risque de crédit peut conduire à déprécier ces instruments à revenu fixe, la dépréciation en cas de perte due à une simple hausse des taux n'étant pas admise. En cas de dépréciation, l'intégralité des moins-values latentes cumulées en capitaux propres doit être constatée en résultat. Ces dépréciations sont réversibles ; toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la

constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque » en cas d'amélioration de la situation de crédit de l'émetteur.

■ Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Critères de classement et règles de transfert

Cette catégorie comprend les titres à revenu fixe ou déterminable ayant une date d'échéance fixe que le Groupe CMNE a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance.

Les éventuelles opérations de couverture du risque de taux d'intérêt mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Par ailleurs, les possibilités de cessions ou de transferts de titres de ce portefeuille sont très limitées compte tenu des dispositions prévues par la norme IAS 39, sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille au niveau Groupe et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes ainsi que les frais d'acquisition s'ils sont significatifs.

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Risque de crédit

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale et susceptible de générer une perte (risque de crédit avéré). Une analyse est effectuée à chaque arrêté, titre par titre. La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique « Coût du risque ». Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque ».

► Hiérarchie de juste valeur

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers :

- **Niveau 1** : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ; sont notamment concernés les titres de créances cotés par au moins quatre contributeurs et les dérivés cotés sur un marché organisé.
- **Niveau 2** : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix). Sont notamment présentés en niveau 2 les swaps de taux d'intérêt dont la juste valeur est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux fondées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêté.
- **Niveau 3** : des données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas des données observables de marché (données non observables). Figurent notamment dans cette catégorie les titres de participations non consolidées détenus ou non via les entités de capital risque, dans les activités de

marché, les titres de créances cotés par un seul contributeur et les dérivés utilisant principalement des paramètres non observables, ...

Compte tenu de la diversité et de la volumétrie des instruments valorisés en niveau 3, la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres serait peu significative.

► Actifs non courants destinés à être cédés

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

► Dérivés et comptabilité de couverture

Détermination de la juste valeur des dérivés

La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples est valorisée selon des modèles standards, communément admis (méthode d'actualisation des flux futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation), fondés sur des données observables dans le marché (par exemple des courbes de taux). La valorisation de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit associés à l'instrument ou au paramètre concerné, des primes de risque spécifiques destinées à compenser certains surcoûts qu'induirait la stratégie de gestion dynamique associée au modèle dans certaines conditions de marché et le risque de contrepartie présent dans la juste valeur positive des dérivés de gré à gré. Ce dernier inclut le risque de contrepartie propre présent dans la juste valeur négative des dérivés de gré à gré. Lors de l'établissement des ajustements de valeur, chaque facteur de risque est considéré individuellement et aucun effet de diversification entre risques, paramètres ou modèles de nature différente n'est pris en compte. Une approche de portefeuille est le plus souvent retenue pour un facteur de risque donné.

Les dérivés sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Classification des dérivés et comptabilité de couverture

■ Dérivés classés en actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Par défaut, tous les dérivés non qualifiés d'instruments de couverture selon les normes IFRS sont classés dans les catégories « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat », même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- il répond à la définition d'un dérivé,
- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

Comptabilisation

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

■ Comptabilité de couverture

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers.

La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures.

Le CMNE a recours à la couverture de flux de trésorerie notamment pour le TSS émis en 2004.

La couverture d'investissements nets en devises est comptabilisée comme la couverture de flux de trésorerie, elle n'a pas été utilisée par le Groupe.

Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. L'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.

La relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture est formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie les objectifs de gestion du risque de la direction, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

L'efficacité de cette couverture doit être démontrée lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. Le rapport entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert doit se situer dans un intervalle de 80 à 125 %. Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

Couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs financiers identifiés

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont réévalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat » symétriquement à la réévaluation des éléments couverts en résultat, liée au risque couvert. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un actif financier classé en « Actifs financiers disponibles à la vente ». Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de la composante risque couverte se compensent partiellement ou totalement, il ne reste en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

La partie correspondant au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique

« Produits et charges d'intérêts » symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat » et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur. Dans le cas d'instruments de taux identifiés initialement couverts, la réévaluation est amortie sur sa durée de vie résiduelle. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de macro-couverture ont pour objet de couvrir de façon globale tout ou partie du risque structurel de taux issu principalement des activités de banque de détail. Selon les dispositions de la norme IAS 39, le traitement comptable des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de macro-couverture de juste valeur est identique à celui des dérivés de couverture de juste valeur. La variation de juste valeur des portefeuilles couverts est enregistrée sur une ligne spécifique du bilan intitulée « Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » par la contrepartie du compte de résultat. L'efficacité des couvertures est contrôlée de manière prospective en s'assurant que les dérivés, lors de leur mise en place, réduisent le risque de taux du portefeuille couvert. De manière rétrospective, les couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont associés deviennent insuffisants.

Couverture de flux de trésorerie

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les dérivés sont réévalués au bilan en juste valeur par contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace. La partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat.

Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable. En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas ; ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement transférés en résultat.

► Immobilisations et amortissements

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administratives. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à

leur mise en état de marche en vue de leur utilisation. Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique, c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

Immobilisations corporelles :	
Constructions – gros œuvre structure : (en fonction du type d'immeuble concerné)	10 - 30 ans
Constructions – équipements :	10 - 25 ans
Agencements et installations :	5 - 15 ans
Mobilier et matériel de bureau :	5 - 10 ans
Matériel de sécurité :	3 - 10 ans
Matériel roulant :	3 - 5 ans
Matériel informatique :	3 - 5 ans
Immobilisations incorporelles :	
Logiciels acquis ou créés en interne :	1 - 3 ans

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture des indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables (comme les droits au bail) font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. La valeur nette comptable après reprise de perte de valeur ne peut pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation » du compte de résultat.

Les dépréciations concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique « Charges des autres activités » (pour les dotations) et « Produits des autres activités » (pour les reprises) du compte de résultat.

Les plus et moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Gains ou pertes nets sur autres actifs ».

Les plus et moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

La juste valeur des immeubles de placement est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêt : elle repose sur une évaluation de ces immeubles par référence au marché, effectuée par des experts indépendants.

► Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés, s'il est disponible en vue d'être vendu et, si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan, dans les rubriques « Actifs non courants destinés à être cédés » et « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées, lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées, et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat, dans la rubrique « gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées ».

► Contrats d'épargne réglementée

Les comptes épargne logement (CEL) et les plans épargne logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation),
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en termes de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en termes de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

► Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunts obligataires...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées, à l'origine, à leur valeur d'émission, le cas échéant, diminuée des coûts de transaction.

Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

► Activités d'assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance sont établis conformément à la norme IFRS 4. Elle s'applique également aux contrats de réassurance, émis ou souscrits, et aux contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance consolidées par intégration globale suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe.

■ Actifs

Les actifs financiers, immeubles de placement et immobilisations suivent les méthodes de comptabilisation décrites par ailleurs.

En revanche, les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont présentés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Passifs

Les provisions techniques des contrats en unité de compte sont évaluées, à la date de clôture, sur la base de la valeur de réalisation des actifs servant de supports à ces contrats.

Les provisions des contrats d'assurance non-vie correspondent aux primes non acquises (portion des primes émises relative aux exercices ultérieurs) et aux sinistres à payer.

Les contrats d'assurance bénéficiant d'une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire font l'objet d'une « comptabilité reflet ». La provision pour participation aux bénéfices différée en résultant représente la quote-part des plus et moins-values des actifs revenant aux assurés. Ces provisions pour participation aux bénéfices différée sont présentées au passif ou à l'actif, par entité juridique et sans compensation entre entités du périmètre. A l'actif, elles figurent dans un poste distinct et leur recouvrabilité est jugée sur le fondement d'une analyse des flux futurs de trésorerie en tenant compte d'hypothèses de taux servis à la clientèle et de collecte cohérente avec le business plan établi par les compagnies.

À la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés, tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. Une insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

Compte de résultat

Les produits et charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés dans les postes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Les produits et charges relevant des activités pour compte propre des entités d'assurance sont comptabilisés dans les rubriques qui leur sont relatives.

Provisions

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels,
- les engagements sociaux,
- les risques d'exécution des engagements par signature,
- les litiges et garanties de passif,
- les risques fiscaux,
- les risques liés à l'épargne logement.

Avantages au personnel

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19R que le Groupe applique. Les nouvelles dispositions se traduisent pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies par :

- La constatation immédiate des écarts actuariels en gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres et des modifications de régime en résultat,
- L'application aux actifs du régime du taux d'actualisation de la dette,
- Un renforcement des informations à présenter en annexe.

Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste « Provisions ». Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat dans le poste « Charges de personnel », à l'exception de la part résultant des écarts actuariels qui est comptabilisée en gains ou pertes latents ou différés, en capitaux propres.

Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Il s'agit des régimes de retraite, préretraite et retraite complémentaires dans lesquels le Groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux d'émission des entreprises notées AA en fonction de la durée des engagements,
- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories cadre / non cadre,
- les taux d'inflations, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités,
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi portant réforme des retraites, avec un plafonnement maximum à 67 ans
- la mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

Indemnités de fin de carrière

Les droits des salariés à l'indemnité de départ en retraite sont calculés en fonction du temps de présence et de la rémunération brute du salarié conformément à la convention collective applicable au Groupe.

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière sont couverts par un contrat souscrit auprès d'une compagnie d'assurance. L'écart entre le montant des droits des salariés et la valeur du contrat de couverture fait l'objet d'une provision déterminée en fonction des informations communiquées par l'assureur.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en gains ou pertes latents ou différés, enregistrés en capitaux propres. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

► Distinction Dettes et Capitaux propres

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du CMNE, sont comptabilisées en capitaux propres. Les autres instruments financiers émis par le Groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le Groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le Groupe.

IV Notes relatives aux postes des états financiers

(Les notes sont présentées en milliers d'euros)

1. Notes relatives au bilan

Note 1 : Caisse, Banques Centrales

1a. Prêts et créances sur établissements de crédit

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Caisse, Banques centrales				
Banques centrales	366 765	353 795	12 970	3,67 %
<i>dont réserves obligatoires</i>	52 211	52 607	-396	-0,75 %
Caisse	81 257	74 107	7 150	9,65 %
TOTAL	448 022	427 902	20 120	4,70 %
Prêts et créances sur les établissements de crédit				
Comptes réseau Crédit Mutuel ⁽¹⁾	2 651 844	2 871 549	-219 705	-7,65 %
Autres comptes ordinaires	162 156	139 941	22 215	15,87 %
Prêts	1 002 468	1 009 761	-7 293	-0,72 %
Autres créances	47 141	99 721	-52 580	-52,73 %
Créances dépréciées sur base individuelle	47	46	1	2,17 %
Créances rattachées	56 075	75 441	-19 366	-25,67 %
TOTAL	3 919 731	4 196 459	-276 728	-6,59 %

⁽¹⁾ concerne principalement les encours de reversement CDC (LEP, LDD, Livret Bleu, Livret A)

1b. Dettes envers les établissements de crédit

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Banques centrales				
Banques centrales	0	0	0	n.s.
TOTAL	0	0	0	n.s.
Dettes envers les établissements de crédit				
Autres comptes ordinaires	8 575	13 976	-5 401	-38,64 %
Emprunts	2 074 471	2 324 483	-250 012	-10,76 %
Autres dettes	48 584	27 660	20 924	75,65 %
Pensions	0	25 587	-25 587	-100,00 %
Dettes rattachées	15 518	13 125	2 393	18,23 %
TOTAL	2 147 148	2 404 831	-257 683	-10,72 %

Note 2 : Actifs et passifs à la juste valeur par résultat

2a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/13			31/12/12		
	Transaction	Juste valeur sur option	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Total
Titres	271 714	10 224 817	10 496 531	268 185	9 686 031	9 954 216
• Obligations et autres titres à revenu fixe	46 626	3 925 273	3 971 899	5 706	4 242 212	4 247 918
– Cotés	46 626	3 877 319	3 923 945	5 706	4 184 846	4 190 552
– Non cotés	0	47 954	47 954	0	57 366	57 366
• Actions et autres titres à revenu variable	225 088	6 299 544	6 524 632	262 479	5 443 819	5 706 298
– Cotés	225 088	6 299 544	6 524 632	262 479	5 443 819	5 706 298
Instruments dérivés de transaction	50 377	0	50 377	22 749	0	22 749
TOTAL	322 091	10 224 817	10 546 908	290 934	9 686 031	9 976 965

Les obligations classées en «Juste valeur sur option» comprennent 171 millions d'euros de titres émis par la CFCMNE et détenus par ACMN Vie. Ces titres ne sont pas éliminés en tant qu'opérations intra-Groupe car ils sont classés dans les contrats en unités de comptes et, comme tels, réputés appartenir aux assurés.

2b. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	28 854	34 197	-5 343	-15,62 %
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	120 629	106 918	13 711	12,82 %
TOTAL	149 483	141 115	8 368	5,93 %

La ligne « Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat » correspond aux EMTN structurés émis par la CFCMNE jusqu'au 31 décembre 2012, classés dans cette catégorie du fait du dérivé qu'ils comprennent. À partir du 1^{er} janvier 2013, les dérivés inclus dans les obligations structurées émises ont fait l'objet d'une comptabilisation séparée, en juste valeur par résultat, les obligations « vanille » étant, quant à elles, enregistrées au coût amorti.

Note 3 : Couverture

3a. Instruments dérivés de couverture

	31/12/13		31/12/12	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie (Cash flow Hedge)	2 568	40 138	3 514	41 628
Couverture de juste valeur (variation enregistrée en résultat)	43 591	61 168	53 789	124 864
TOTAL	46 159	101 306	57 303	166 492

3b. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

Juste valeur	31/12/13	31/12/12	Variation
Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles			
• d'actifs financiers	15 247	58 330	-43 083
• de passifs financiers	3 558	3 839	-281

Note 4 : Analyse des instruments dérivés

	31/12/13			31/12/12		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction						
Instruments de taux						
• Swaps	6 530 212	49 653	26 316	6 502 017	22 749	34 197
• Options et instruments conditionnels	536	716	2 538	804	0	0
Instruments de change						
• Autres contrats fermes	0	8	0	27 696	0	0
SOUS-TOTAL	6 530 748	50 377	28 854	6 530 517	22 749	34 197
Instruments dérivés de couverture						
Couverture de Fair Value Hedge						
• Swaps	3 759 470	43 591	61 168	3 761 470	53 789	124 864
Couverture de Cash Flow Hedge						
• Swaps	1 075 700	2 568	40 138	654 000	3 514	41 628
SOUS-TOTAL	4 835 170	46 159	101 306	4 415 470	57 303	166 492
TOTAL	11 365 918	96 536	130 160	10 945 987	80 052	200 689

Note 5 : Actifs financiers disponibles à la vente

5a. Actifs financiers disponibles à la vente

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Effets publics	460 854	521 436	-60 582	-11,62 %
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 419 131	5 190 966	228 165	4,40 %
• Cotés	4 895 789	4 935 609	-39 820	-0,81 %
• Non cotés	523 342	255 357	267 985	104,95 %
Actions et autres titres à revenu variable	300 291	549 503	-249 212	-45,35 %
• Cotés	121 170	410 585	-289 415	-70,49 %
• Non cotés	179 121	138 918	40 203	28,94 %
Titres immobilisés	167 518	155 936	11 582	7,43 %
• Titres de participation	24 121	21 016	3 105	14,77 %
• Autres titres détenus à long terme	10 049	11 653	-1 604	-13,76 %
• Parts dans les entreprises liées	133 348	123 267	10 081	8,18 %
Créances rattachées	107 011	106 824	187	0,18 %
TOTAL	6 454 805	6 524 665	-69 860	-1,07 %
<i>Dont plus ou moins values latentes constatées en capitaux propres</i>	<i>151 809</i>	<i>150 865</i>	<i>944</i>	<i>0,63 %</i>
<i>Dont titres à revenu fixe dépréciés</i>	<i>9 173</i>	<i>12 172</i>	<i>-2 999</i>	<i>-24,64 %</i>
<i>Dont dépréciation</i>	<i>-10 949</i>	<i>-7 306</i>	<i>-3 643</i>	<i>49,86 %</i>

En ce qui concerne les titres CIC, au 31 décembre 2008 le Groupe a décidé d'abandonner la valorisation au cours de bourse, au profit d'une valorisation basée sur les capitaux propres IFRS part du Groupe CIC. Le fait de ne pas retenir le cours de bourse est justifié par le caractère jugé inactif du marché du titre CIC et le très faible volume de flottant. Le recours à la même méthode de valorisation s'est pérennisé jusqu'au 31 décembre 2011. Depuis 2012, la méthodologie de valorisation a été affinée et la nouvelle valorisation est désormais fondée sur la « méthode de la somme des parties » (SOTP) ; selon ce calcul, la valeur d'une banque est égale à la somme de la valeur de chacun de ses métiers, déduction faite des coûts de holding. Le montant ainsi déterminé est de 225 euros par action.

5b. Liste des principales participations non consolidées

	% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
Groupe CIC	<1	11 233 728	232 919 820	4 466 268	851 067
GACM	<1	7 970 797	90 280 389	1 448 993	637 415
CCCM Paris	13 %	523 748	5 420 644	25 350	16 221

Données au 31/12/2013

Note 6 : Hiérarchie de la Juste Valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan

31/12/13	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Transferts* N1 => N2	Transferts* N2 => N1
Actifs financiers						
Disponibles à la vente	5 297 727	992 695	164 383	6 454 805	164 315	0
• Effets publics et valeurs assimilées - DALV	467 654	0	0	467 654	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - DALV	4 806 651	712 691	0	5 519 342	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - DALV	23 422	276 514	355	300 291	164 315	0
• Participations et ATDLT - DALV	0	3 490	30 680	34 170	0	0
• Parts entreprises liées - DALV	0	0	133 348	133 348	0	0
Transaction / JVO	6 887 725	3 659 183	0	10 546 908	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	46 626	0	0	46 626	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - Juste valeur sur option	316 467	3 608 806	0	3 925 273	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	225 088	0	0	225 088	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - Juste valeur sur option	6 299 544	0	0	6 299 544	0	0
• Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	50 377	0	50 377	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	46 159	0	46 159	0	0
TOTAL	12 185 452	4 698 037	164 383	17 047 872	164 315	0
Passifs financiers						
Transaction / JVO	0	149 483	0	149 483	0	0
• Dettes représentées par un titre - Juste valeur sur option	0	120 629	0	120 629	0	0
• Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	28 854	0	28 854	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	101 306	0	101 306	0	0
TOTAL	0	250 789	0	250 789	0	0

31/12/12	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Transferts* N1 => N2	Transferts* N2 => N1
Actifs financiers						
Disponibles à la vente	6 122 140	248 067	154 458	6 524 665	0	0
• Effets publics et valeurs assimilées - DALV	528 700	0	0	528 700	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - DALV	5 043 770	246 756	0	5 290 526	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - DALV	548 702	0	801	549 503	0	0
• Participations et ATDLT - DALV	968	1 311	30 390	32 669	0	0
• Parts entreprises liées - DALV	0	0	123 267	123 267	0	0
Transaction / JVO	6 122 017	3 854 948	0	9 976 965	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	5 706	0	0	5 706	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - Juste valeur sur option	410 013	3 832 199	0	4 242 212	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	262 479	0	0	262 479	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - Juste valeur sur option	5 443 819	0	0	5 443 819	0	0
• Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	22 749	0	22 749	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	57 303	0	57 303	0	0
TOTAL	12 244 157	4 160 318	154 458	16 558 933	0	0
Passifs financiers						
Transaction / JVO	0	141 115	0	141 115	0	0
• Dérivés et autres passifs financiers - Juste valeur sur option	0	106 918	0	106 918	0	0
• Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	34 197	0	34 197	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	166 492	0	166 492	0	0
TOTAL	0	307 607	0	307 607	0	0

* Seuls les transferts significatifs sont renseignés, c'est-à-dire les transferts dont le montant est supérieur à 10 % du montant de la ligne « Total » pour la catégorie d'actif ou de passif concerné.

- Niveau 1 :** cours coté sur un marché actif.
Niveau 2 : cours de marchés actifs pour des instruments semblables et techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables,
Niveau 3 : valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives.

Hiérarchie de la Juste Valeur – Détail du niveau 3

31/12/13	Ouverture	Achats	Émissions	Ventes	Rembours.	Transferts	Gains et pertes en résultat	Gains et pertes en capitaux propres	Autres mov.	Clôture	Transferts* N1,N2 => N3	Transferts* N3 => N1,N2
Actifs financiers												
Disponibles à la vente	154 458	0	475	0	0	0	-77	9 605	-78	164 383	0	0
• Actions, TAP et autres T.R.V. DALV	801	0	0	0	0	0	0	0	-446	355	0	0
• Participations et ATDLT – DALV	30 390	0	0	0	0	0	-77	0	367	30 680	0	0
• Parts entreprises liées – DALV	123 267	0	475	0	0	0	0	9 605	1	133 348	0	0
Transaction / JVO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	154 458	0	475	0	0	0	-77	9 605	-78	164 383	0	0

Passifs financiers												
Transaction / JVO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

31/12/12	Ouverture	Achats	Émissions	Ventes	Rembours.	Transferts	Gains et pertes en résultat	Gains et pertes en capitaux propres	Autres mov.	Clôture	Transferts* N1,N2 => N3	Transferts* N3 => N1,N2
Actifs financiers												
Disponibles à la vente	176 349	8 352	0	-3 328	0	-2 323	-797	-23 742	-53	154 458	0	-1 992
• Actions, TAP et autres T.R.V. DALV	809	0	0	0	0	0	0	0	-8	801	0	0
• Participations et ATDLT – DALV	27 749	8 352	0	-3 328	0	-2 323	-797	781	-44	30 390	0	-1 992
• Parts entreprises liées – DALV	147 791	0	0	0	0	0	0	-24 523	-1	123 267	0	0
Transaction / JVO	20	0	0	-20	0	0	0	0	0	0	0	0
• Dérivés et autres actifs financiers – Transaction	20	0	0	-20	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	176 369	8 352	0	-3 348	0	-2 323	-797	-23 742	-53	154 458	0	-1 992

Passifs financiers												
Transaction / JVO	20	0	0	-20	0	0	0	0	0	0	0	0
• Dérivés et autres passifs financiers – Transaction	20	0	0	-20	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	20	0	0	-20	0	0	0	0	0	0	0	0

* Seuls les transferts les plus significatifs sont renseignés.

Note 7 : Compensation des actifs et passifs financiers

31/12/13	Montant brut des actifs financiers	Montant brut des passifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collateral)	
Actifs financiers							
Dérivés	96 536	-	96 536	-45 715	-	-24 670	26 151
Pensions	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	96 536	-	96 536	-45 715	-	-24 670	26 151

31/12/13	Montant brut des passifs financiers	Montant brut des actifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collateral)	
Passifs financiers							
Dérivés	130 160	-	130 160	-45 478	-	-60 244	24 438
Pensions	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	130 160	-	130 160	-45 478	-	-60 244	24 438

31/12/12	Montant brut des actifs financiers	Montant brut des passifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collateral)	
Actifs financiers							
Dérivés	80 052	-	80 052	-17 808	-	-14	62 230
Pensions	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	80 052	-	80 052	-17 808	-	-14	62 230

31/12/12	Montant brut des passifs financiers	Montant brut des actifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collateral)	
Passifs financiers							
Dérivés	200 689	-	200 689	-51 992	-	-39 274	109 423
Pensions	25 587	-	25 587	-25 587	-	-	-
TOTAL	226 276	-	226 276	-77 579	-	-39 274	109 423

Note 8 : Clientèle

8a. Prêts et créances sur la clientèle

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Créances saines	13 967 523	13 819 481	148 042	1,07 %
• Créances commerciales	12 824	11 547	1 277	11,06 %
• Autres concours à la clientèle	13 911 537	13 764 579	146 958	1,07 %
– crédits à l'habitat	7 598 440	7 372 495	225 945	3,06 %
– autres concours et créances diverses dont pensions	6 313 097	6 392 084	-78 987	-1,24 %
• Créances rattachées	43 162	43 355	-193	-0,45 %
Créances d'assurance et réassurance	13 618	15 111	-1 493	-9,88 %
Créances dépréciées sur base individuelle	1 012 015	965 372	46 643	4,83 %
Créances brutes	14 993 156	14 799 964	193 192	1,31 %
Provisions individuelles	-662 998	-627 950	-35 048	5,58 %
Provisions collectives	-29 520	-27 769	-1 751	6,31 %
SOUS-TOTAL I	14 300 638	14 144 245	156 393	1,11 %
Location financement (investissement net)	1 246 130	1 180 521	65 609	5,56 %
• Mobilier	849 346	799 863	49 483	6,19 %
• Immobilier	383 823	362 571	21 252	5,86 %
• Créances dépréciées sur base individuelle	12 961	18 087	-5 126	-28,34 %
Dépréciations	-10 649	-15 660	5 011	-32,00 %
SOUS-TOTAL II	1 235 481	1 164 861	70 620	6,06 %
TOTAL	15 536 119	15 309 106	227 013	1,48 %
<i>dont prêts participatifs</i>	0	0	0	n.s.
<i>dont prêts subordonnés</i>	0	0	0	n.s.

Opérations de location financement avec la clientèle

	31/12/12	Augmentation	Diminution	Autres	31/12/13
Valeur brute comptable	1 180 521	185 592	-121 669	1 686	1 246 130
Dépréciations des loyers non recouvrables	-15 660	-2 946	7 957	0	-10 649
Valeur nette comptable	1 164 861	182 646	-113 712	1 686	1 235 481

8b. Dettes envers la clientèle

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Comptes d'épargne à régime spécial	11 192 811	11 070 941	121 870	1,10 %
• à vue	9 879 313	9 823 658	55 655	0,57 %
• à terme	1 313 498	1 247 283	66 215	5,31 %
Dettes rattachées sur comptes d'épargne	18 701	20 382	-1 681	-8,25 %
SOUS-TOTAL	11 211 512	11 091 323	120 189	1,08 %
Comptes à vue	3 237 971	3 107 539	130 432	4,20 %
Comptes et emprunts à terme	1 095 330	1 237 885	-142 555	-11,52 %
Dettes rattachées	17 807	75 134	-57 327	-76,30 %
Dettes d'assurance et de réassurance	76 562	58 952	17 610	29,87 %
SOUS-TOTAL	4 427 670	4 479 510	-51 840	-1,16 %
TOTAL	15 639 182	15 570 833	68 349	0,44 %

Note 9 : Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Titres	999 381	1 354 651	-355 270	-26,23 %
• Effets publics	71 273	70 246	1 027	1,46 %
• Obligations et autres titres à revenu fixe	928 108	1 284 405	-356 297	-27,74 %
– Cotés	528 963	798 799	-269 836	-33,78 %
– Non cotés	399 145	485 606	-86 461	-17,80 %
Créances rattachées	12 444	19 664	-7 220	-36,72 %
TOTAL BRUT	1 011 825	1 374 315	-362 490	-26,38 %
dont actifs dépréciés	6 013	6 013	0	0,00 %
Dépréciations	-6 013	-6 013	0	0,00 %
TOTAL NET	1 005 812	1 368 302	-362 490	-26,49 %

Note 10 : Évolution des provisions pour dépréciation

	31/12/12	Dotation	Reprise	Autres	31/12/13
Prêts et créances sur la clientèle	-671 379	-107 805	68 897	7 120	-703 167
Titres en AFS « disponibles à la vente » TRF	-1 569	-175	0	0	-1 744
Titres en AFS « disponibles à la vente » TRV	-5 737	-3 484	423	-407	-9 205
Titres en HTM « détenus jusqu'à l'échéance »	-6 013	0	0	0	-6 013
TOTAL	-684 698	-111 464	69 320	6 713	-720 129

Note 11 : Instruments financiers – Reclassements

Néant

La norme de suivi jusqu'à échéance des actifs reclassés ne s'impose qu'aux valeurs réaffectées à des rubriques de « prêts ». N'ayant procédé qu'à des reclassements entre catégories de titres, le Groupe ne répond donc pas à ces critères et ne renseigne cet aspect que les années où il opère un reclassement.

Note 12 : Dettes représentées par un titre

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Bons de caisse	164 568	202 446	-37 878	-18,71 %
TMI & TCN	3 680 133	4 957 970	-1 277 837	-25,77 %
Emprunts obligataires	1 060 778	237 530	823 248	346,59 %
Dettes rattachées	34 391	34 530	-139	-0,40 %
TOTAL	4 939 870	5 432 476	-492 606	-9,07 %

Note 13 : Impôts

13a. Impôts courants

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Actif (par résultat)	74 208	79 564	-5 356	-6,73 %
Passif (par résultat)	61 603	76 197	-14 594	-19,15 %

13b. Impôts différés

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Actif (par résultat)	78 408	92 336	-13 928	-15,08 %
Actif (par capitaux propres)	1 448	4 428	-2 980	-67,30 %
Passif (par résultat)	19 537	10 988	8 549	77,80 %
Passif (par capitaux propres)	35 288	36 213	-925	-2,55 %

Répartition des impôts différés par grandes catégories

	31/12/13		31/12/12	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Reports fiscaux déficitaires	0	0	2 054	0
Différences temporaires sur				
• PV/MV différées sur titres disponibles à la vente	0	46 794	0	49 307
• Autres gains / pertes latents ou différés	12 954	0	17 522	0
• Provisions	43 249	1 513	37 858	100
• Réserve latente de location financement	1 065	4 974	881	4 469
• Résultats des sociétés transparentes	0	0	0	0
• Autres décalages temporaires	30 927	9 883	50 743	5 619
Compensation	-8 339	-8 339	-12 294	-12 294
TOTAL DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	79 856	54 825	96 764	47 201

Note 14 : Comptes de régularisation et actifs et passifs divers

14a. Comptes de régularisation et actifs divers

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Comptes de régularisation actif				
Valeurs reçues à l'encaissement	8 652	11 485	-2 833	-24,67 %
Comptes d'ajustement sur devises	15	6	9	150 %
Produits à recevoir	12 077	12 920	-843	-6,52 %
Comptes de régularisation divers	101 937	76 291	25 646	33,62 %
SOUS-TOTAL	122 681	100 702	21 979	21,83 %
Autres actifs				
Dépôts de garantie versés	100 233	43 268	56 965	131,66 %
Débiteurs divers	202 683	208 395	-5 712	-2,74 %
Stocks et assimilés	10 192	11 974	-1 782	-14,88 %
SOUS-TOTAL	313 108	263 637	49 471	18,76 %
Autres actifs d'assurance				
Provisions techniques - Part des réassureurs	25 430	24 615	815	3,31 %
SOUS-TOTAL	25 430	24 615	815	3,31 %
TOTAL	461 219	388 954	72 265	18,58 %

14b. Comptes de régularisation et passifs divers

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Comptes de régularisation passif				
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	4	11	-7	-63,64 %
Comptes d'ajustement sur devises	21	0	21	n.s.
Charges à payer	93 739	39 872	53 867	135,10 %
Produits constatés d'avance	84 337	91 805	-7 468	-8,13 %
Comptes de régularisation divers	38 455	56 922	-18 467	-32,44 %
SOUS-TOTAL	216 556	188 610	27 946	14,82 %
Autres passifs				
Comptes de règlement sur opérations sur titres	842 714	735 239	107 475	14,62 %
Versements restant à effectuer sur titres	89 242	100 502	-11 260	-11,20 %
Créditeurs divers	383 407	241 469	141 938	58,78 %
SOUS-TOTAL	1 315 363	1 077 210	238 153	22,11 %
Autres passifs d'assurance				
SOUS-TOTAL	0	0	0	n.s.
TOTAL	1 531 919	1 265 820	266 099	21,02 %

Note 15 : Participations dans les entreprises mises en équivalence

Quote-part dans le résultat des entreprises MEE

	31/12/13		31/12/12	
	Valeur de MEE	QP de résultat	Valeur de MEE	QP de résultat
Euro Information	88 137	7 930	79 959	7 689
CM Habitat Gestion	78	-1	79	-1
Sicorfé Maintenance	1 279	128	1 151	124
Siparex Proximité Innovation	1 700	424	1 527	334
Convictions Asset Management	1 468	380	1 421	73
Holding Cholet Dupont S.A.	9 725	655	9 325	523
LFP Nexity Services Immobiliers	25 223	663	24 559	638
Forum Hokding BV	511			
Forum Partners Investment Management Ltd	240			
La Française Global REIM (écarts d'acquisition sur Forum BV et Forum IM)	6 024			
TOTAL	134 385	10 179	118 021	9 380

Données financières publiées par les principales entreprises mises en équivalence

	Total bilan	PNB	Résultat net
Euro Information	999 670	904 580	76 757
CM Habitat Gestion	372	0	-4
Sicorfé Maintenance	5 365	7 884	377
Siparex Proximité Innovation	6 474	7 473	912
Convictions Asset Management	9 662	14 775	1 266
Holding Cholet Dupont S.A.	149 895	18 196	1 963
LFP Nexity Services Immobiliers	187 295	74 729	2 692
Forum Holding BV	5 108	0	0
Forum Partners Investment Management	2 404	0	0

N.B. : Ces données se rapportent à l'exercice 2013.

Note 16 : Immeubles de placement

	31/12/12	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/13
Coût historique	73 057	2 515	-28	0	75 544
Amortissement et dépréciation	-23 337	-2 514	2	0	-25 849
MONTANT NET	49 720	1	-26	0	49 695

La juste valeur de ces immeubles (enregistrés au coût historique) est de 75 461 milliers d'euros au 31 décembre 2013 ; elle était de 74 452 milliers d'euros au 31 décembre 2012. Elle est déterminée à dire d'expert.

Note 17 : Immobilisations corporelles et incorporelles

17a. Immobilisations corporelles

	31/12/12	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/13
Coût historique					
Terrains d'exploitation	19 114	216	-836	-111	18 383
Constructions d'exploitation	201 580	15 188	-14 512	-3 868	198 388
Autres immobilisations corporelles	253 943	37 536	-15 422	-6 081	269 976
TOTAL	474 637	52 940	-30 770	-10 060	486 747
Amortissement et dépréciation					
Terrains d'exploitation	-1	0	0	0	-1
Constructions d'exploitation	-105 029	-7 786	9 729	3 215	-99 871
Autres immobilisations corporelles	-151 547	-17 850	12 594	859	-155 944
TOTAL	-256 577	-25 636	22 323	4 074	-255 816
MONTANT NET	218 060	27 304	-8 447	-5 986	230 931

17b. Immobilisations incorporelles

	31/12/12	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/13
Coût historique					
Immobilisations générées en interne	43 606	24 085	-13	6 047	73 725
Immobilisations acquises	72 110	6 855	-1 702	239	77 502
• logiciels	30 074	4 139	-1 654	239	32 798
• autres	42 036	2 716	-48	0	44 704
TOTAL	115 716	30 940	-1 715	6 286	151 227
Amortissement et dépréciation					
Immobilisations générées en interne	-42 680	-906	291	0	-43 295
Immobilisations acquises	-43 511	-5 283	37	-158	-48 915
• logiciels	-24 770	-2 748	3	-157	-27 672
• autres	-18 741	-2 535	34	-1	-21 243
TOTAL	-86 191	-6 189	328	-158	-92 210
MONTANT NET	29 525	24 751	-1 387	6 128	59 017

Note 18 : Écarts d'acquisition

	31/12/12	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/13
Écarts d'acquisition brut*	198 954	4 356	0	0	203 310
Dépréciations	-1 915	0	0	0	-1 915
ÉCARTS D'ACQUISITION NET	197 039	4 356	0	0	201 395

* Dont 19 255 milliers d'euros correspondant au cumul des amortissements au 01/01/2005

Détail des écarts d'acquisition

Filiales	Valeur de l'EA au 31/12/12	Augmentation	Diminution	Variation dépréciation	Autres	Valeur de l'EA au 31/12/13
Belgique	2 343					2 343
Assurances	17 807					17 807
Gestion pour Compte de Tiers	176 164	4 356				180 520
Services et Autres	725					725
TOTAL	197 039	4 356	0	0	0	201 395

Une approche multi-méthodologique a été retenue pour effectuer les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sur le pôle Gestion pour Compte de Tiers (qui représentent 91 % du total net du poste). Dans ce contexte, la juste valeur a été déterminée en fonction des données de marché du secteur : multiples issus de transactions sur des actifs similaires et multiples issus des capitalisations boursières de sociétés comparables.

Note 19 : Provisions techniques des contrats d'assurance

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Vie	10 230 889	9 843 299	387 590	3,94 %
Non vie	169 256	165 816	3 440	2,07 %
Unités de compte	1 594 220	1 462 364	131 856	9,02 %
Autres	10 983	10 963	20	0,18 %
TOTAL	12 005 348	11 482 442	522 906	4,55 %
<i>dont participation aux bénéfices différée passive</i>	<i>847 068</i>	<i>623 818</i>	<i>223 250</i>	<i>35,79 %</i>
Participation aux bénéfices différée active	0	0	0	n.s.
Part des réassureurs dans les provisions techniques	25 430	24 615	815	3,31 %
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	11 979 918	11 457 827	522 091	4,56 %

Note 20 : Provisions

	31/12/12	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/13
Provisions pour risques	11 390	3 916	-832	-1 556	0	3 335	16 253
• Sur engagements par signature	936	468	0	-370	0	0	1 034
• Sur engagements de financement et de garantie	0	520	0	0	0	3 000	3 520
• Provisions pour impôts	1 884	0	0	-369	0	0	1 515
• Provisions pour litiges	4 584	485	-644	-393	0	617	4 649
• Provisions pour risques sur créances diverses	3 986	2 443	-188	-424	0	-282	5 535
Autres provisions	53 008	20 821	-3 517	-36 145	0	-2 723	31 444
• Provisions pour épargne logement	5 511	414	0	-45	0	0	5 880
• Provisions pour éventualités diverses	36 166	20 126	-3 059	-26 214	0	-3 082	23 937
• Autres provisions	11 331	281	-458	-9 886	0	359	1 627
Provisions pour engagements de retraite	90 347	10 240	-2 186	-84	-12 890	-619	84 808
TOTAL	154 745	34 977	-6 535	-37 785	-12 890	-7	132 505

La variation de juste valeur est liée à l'évolution des écarts actuariels sur les Indemnités de Fin de Carrière.

	31/12/11	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/12
Provisions pour risques	7 037	4 934	-874	-10 936	0	11 229	11 390
• Sur engagements par signature	1 051	352	0	-467	0	0	936
• Sur engagements de financement et de garantie	0	0	0	-3 632	0	3 632	0
• Provisions pour impôts	214	647	0	0	0	1 023	1 884
• Provisions pour litiges	868	1 310	0	-4 168	0	6 574	4 584
• Provisions pour risques sur créances diverses	4 904	2 625	-874	-2 669	0	0	3 986
Autres provisions	22 609	31 031	-5 279	-11 693	0	16 340	53 008
• Provisions pour épargne logement	9 099	0	0	-3 588	0	0	5 511
• Provisions pour éventualités diverses	12 032	20 534	-2 037	-8 105	0	13 742	36 166
• Autres provisions	1 478	10 497	-3 242	0	0	2 598	11 331
Provisions pour engagements de retraite	39 179	6 359	0	-8 769	15 440	38 138	90 347
TOTAL	68 825	42 324	-6 153	-31 398	15 440	65 707	154 745

Provisions PEL / CEL

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des PEL sur la phase épargne	237 780	231 534	509 896	979 210
Montant des provisions sur PEL	0	0	1 672	1 672
Montant des encours collectés au titre des CEL sur la phase épargne				266 417
Montant des provisions sur CEL				2 868
Dotations Provisions EL				(414)
Reprises Provisions EL				45
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des PEL/CEL				61 492
Montant des provisions sur prêts PEL/CEL				1 340

Engagements de retraite et avantages similaires

	31/12/12	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/13
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite						
Indemnités de fin de carrière	87 834	9 261	-2 186	-12 890	-619	81 400
Compléments de retraite	1 278	270	-84	0	0	1 464
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	1 235	709	0	0	0	1 944
TOTAL	90 347	10 240	-2 270	-12 890	-619	84 808

La variation de juste valeur provient des écarts actuariels (voir tableau des provisions ci-dessus).

	31/12/11	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/12
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite						
Indemnités de fin de carrière	36 903	6 103	-8 750	15 440	38 138	87 834
Compléments de retraite	1 225	72	-19	0	0	1 278
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	1 051	184	0	0	0	1 235
TOTAL	39 179	6 359	-8 769	15 440	38 138	90 347

Régime à prestations définies : Principales hypothèses actuarielles		31/12/13	31/12/12
Taux d'actualisation ⁽¹⁾		3,00	2,90
Taux attendu d'augmentation des salaires		1,67	1,60

⁽¹⁾ Le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux long terme des emprunts du secteur privé, estimé à partir de l'indice Iboxx. Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et BeObank (98,45 % des IFC).

Indemnités de fin de carrière

Variation de la dette actuarielle	31/12/12	Effet de l'actualisation	Coût des services rendus de la période	Coût des services passés	Coûts/Produits financiers	Cotisations au régime	Écarts actuariels liés aux hypothèses		Paiement aux bénéficiaires	Autres (regroupements d'entreprises, liquidations)	31/12/13
							démographiques	financières			
Engagements	149 524	3 465	7 377	0			(713)	(9 041)	(6 503)	1	144 110
Contrat d'assurance	61 690			0	1 734	2 189		3 136	(6 039)		62 710
PROVISION	87 834	3 465	7 377	0	(1 734)	(2 189)	(713)	(12 177)	(464)	1	81 400

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et BeObank (98,45 % des IFC).

Variation de la dette actuarielle	31/12/11	Effet de l'actualisation	Coût des services rendus de la période	Coût des services passés	Coûts/Produits financiers	Cotisations au régime	Écarts actuariels liés aux hypothèses		Paiement aux bénéficiaires	Autres (regroupements d'entreprises, liquidations)	31/12/12
							démographiques	financières			
Engagements	38 392	4 179	5 412	0			(28)	17 230	(4 982)	89 321	149 524
Contrat d'assurance	1 489			0	1 324	10 642		1 765	(4 713)	51 183	61 690
PROVISION	36 903	4 179	5 412	0	(1 324)	(10 642)	(28)	15 465	(269)	38 138	87 834

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et BeObank (99 % des IFC). Une variation de ± 50 points de base du taux d'actualisation conduirait à une baisse/augmentation de l'engagement de 8 497 milliers d'euros au 31/12/2012 et de 7 187 milliers d'euros au 31/12/2013.

Variations de la juste valeur des actifs du régime	31/12/12	Effet de l'actualisation	Rendement des actifs du régime au-delà du produit d'intérêt	Cotisations au régime	Paiement aux bénéficiaires	Effet des variations de change	Autres (regroupements d'entreprise, liquidation)	31/12/13
Juste valeur des actifs du régime	61 690	3 136	1 734	2 189	(6 039)			62 710
TOTAL	61 690	3 136	1 734	2 189	(6 039)	0	0	62 710

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et BeObank (98,45 % des IFC).

Variations de la juste valeur des actifs du régime	31/12/11	Effet de l'actualisation	Rendement des actifs du régime au-delà du produit d'intérêt	Cotisations au régime	Paiement aux bénéficiaires	Effet des variations de change	Autres (regroupements d'entreprise, liquidation)	31/12/12
Juste valeur des actifs du régime	1 489	1 765	1 324	10 642	(4 713)	0	51 183	61 690
TOTAL	1 489	1 765	1 324	10 642	(4 713)	0	51 183	61 690

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et BeObank (99 % des IFC).

Position nette	31/12/13	31/12/12
Dette actuarielle	144 110	149 524
Juste valeur des actifs du régime	62 710	61 690
Plafonnement de l'actif		
SOLDE NET	81 400	87 834

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et BeObank (98,45 % des IFC).

Détails de la juste valeur des actifs du régime	31/12/13				
	Titres de dettes	Instruments de capitaux propres	Immobilier	Autres	Total
Actifs cotés sur un marché actif	24 808	30 452	0	0	55 260
Actifs non cotés sur un marché actif	5	0	4 017	3 428	7 450
TOTAL	24 813	30 452	4 017	3 428	62 710

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et BeObank (98,45 % des IFC).

Détails de la juste valeur des actifs du régime	31/12/12				
	Titres de dettes	Instruments de capitaux propres	Immobilier	Autres	Total
Actifs cotés sur un marché actif	26 742	14 682	0	0	41 424
Actifs non cotés sur un marché actif	0	0	3 702	16 564	20 266
TOTAL	26 742	14 682	3 702	16 564	61 690

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et BeObank (99 % des IFC).

La colonne « Autres » du détail des actifs correspond essentiellement à la trésorerie disponible à la date d'arrêté.

Engagements de retraite à prestations définies	Duration moyenne pondérée
Indemnités de fin de carrière	12,3

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et BeObank (98,45 % des IFC).

Note 21 : Dettes subordonnées

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Dettes subordonnées	170	8 725	-8 555	-98,05 %
Dettes subordonnées à durée indéterminée	154 020	146 734	7 286	4,97 %
Dettes rattachées	989	1 807	-818	-45,27 %
TOTAL	155 179	157 266	-2 087	-1,33 %

Caractéristiques des principales dettes subordonnées

Type	Date Émission	Montant Émission	Montant fin d'exercice	Échéance
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée	2004	150 000	150 000	-
Caisse Fédérale CMNE				
• détention Groupe CMNE		-18 320	-13 762	
Autres			17 952	
Dettes rattachées			989	
TOTAL			155 179	

Note 22 : Capitaux propres

22a. Capitaux propres part du Groupe (hors résultat et gains et pertes latents)

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Capital et réserves liées au capital	1 301 212	1 320 813	-19 601	-1,48 %
• Capital	1 298 462	1 318 063	-19 601	-1,49 %
• Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	2 750	2 750	0	0,00 %
Réserves consolidées	673 537	563 974	109 563	19,43 %
• Réserves de conversion	-45	0	-45	n.s.
• Autres réserves (dont effets liés à la première application)	764 160	654 747	109 413	16,71 %
• Report à nouveau	-90 578	-90 773	195	-0,21 %
TOTAL	1 974 749	1 884 787	89 962	4,77 %

22b. Gains ou pertes latents différés part de Groupe

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :				
Actifs disponibles à la vente	151 809	150 865	944	0,63 %
Dérivés de couverture (CFH)	-20 793	-22 948	2 155	-9,39 %
Autres	130	-8 421	8 551	-101,54 %
TOTAL	131 146	119 496	11 650	9,75 %

* soldes nets d'IS et après traitement de la comptabilité reflet.

Note 23 : Engagements donnés et reçus

Engagements donnés	31/12/13	31/12/12	Variation	
Engagements de financement				
Engagements en faveur d'établissements de crédit	64 921	67 921	-3 000	-4,42 %
Engagements en faveur de la clientèle	1 978 400	2 233 257	-254 857	-11,41 %
Engagements de garantie				
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	144 755	188 968	-44 213	-23,40 %
Engagements d'ordre de la clientèle	106 951	136 282	-29 331	-21,52 %
Engagements sur titres				
Autres engagements donnés	114 286	651	113 635	n.s.

Engagements reçus	31/12/13	31/12/12	Variation	
Engagements de financement				
Engagements reçus d'établissements de crédit	888 927	981 747	-92 820	-9,45 %
Engagements de garantie				
Engagements reçus d'établissements de crédit	2 982 216	2 379 479	602 737	25,33 %
Engagements reçus de la clientèle	5 504 054	5 595 209	-91 155	-1,63 %
Engagements sur titres				
Autres engagements reçus	114 286	651	113 635	n.s.

Actifs donnés en garantie de passif

Actifs donnés en garantie de passif	31/12/13	31/12/12	Variation	
Titres prêtés	0	0	0	n.s.
Dépôts de garantie sur opérations de marché	100 233	43 268	56 965	131,66 %
TOTAL	100 233	43 268	56 965	131,66 %

Titres et valeurs donnés en pension	31/12/13	31/12/12	Variation	
Actifs donnés en pension	0	0	0	n.s.
Passifs associés	0	25 587	-25 587	-100,00 %
TOTAL	0	25 587	-25 587	-100,00 %

Pour son activité de refinancement, le Groupe procède à la mise en pension de titres de dettes et/ou de capitaux propres. Elle se traduit par le transfert de la propriété de titres que le bénéficiaire peut à son tour prêter. Les coupons ou dividendes bénéficient à l'emprunteur. Ces opérations sont soumises à appels de marge et le groupe est exposé à la non restitution des titres.

2. Notes relatives au compte de résultat

Note 24 : Intérêts et produits/charges assimilés

	31/12/13		31/12/12	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Établissements de crédit & banques centrales	72 723	-26 410	80 722	-20 665
Clientèle	1 069 144	-551 145	1 016 683	-568 263
<i>dont location financement et location simple</i>	<i>367 312</i>	<i>-322 776</i>	<i>352 748</i>	<i>-306 647</i>
Instruments dérivés de couverture	27 339	-78 173	34 690	-105 263
Actifs financiers disponibles à la vente	59 508		55 813	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	24 498		38 198	
Dettes représentées par un titre		-88 418		-110 291
Dettes subordonnées		-3 735		-4 800
TOTAL	1 253 212	-747 881	1 226 106	-809 282
<i>dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE</i>	<i>1 225 873</i>	<i>-669 708</i>	<i>1 191 416</i>	<i>-704 019</i>
<i>dont intérêts sur passifs au coût amorti</i>		<i>-669 708</i>		<i>-704 019</i>

Note 25 : Commissions

	31/12/13		31/12/12	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Établissements de crédit	3 332	-243	2 668	-389
Clientèle	72 892	-968	65 665	-868
Titres	20 619	-560	16 553	-26
<i>dont activités gérées pour compte de tiers</i>	<i>4 445</i>		<i>2 497</i>	
Instruments dérivés	6	0	7	0
Change	205	0	272	0
Engagements de financement et de garantie	170	-275	149	-130
Prestations de services	111 896	-58 867	91 086	-53 717
TOTAL	209 120	-60 913	176 400	-55 130

Note 26 : Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Instruments de transaction	41 801	28 989	12 812	44,20 %
Instruments à la juste valeur sur option	-521	49 665	-50 186	-101,05 %
Inefficacité des couvertures	-543	-577	34	-5,89 %
• Sur couverture de juste valeur (FVH)	-543	-577	34	-5,89 %
– Variations de juste valeur des éléments couverts	-47 010	-42 358	-4 652	10,98 %
– Variations de juste valeur des éléments de couverture	46 467	41 781	4 686	11,22 %
Résultat de change	1 092	860	232	26,98 %
TOTAL DES VARIATIONS DE JUSTE VALEUR	41 829	78 937	-37 108	-47,01 %
<i>dont dérivés de transaction</i>	<i>35 566</i>	<i>17 707</i>	<i>17 859</i>	<i>100,86 %</i>

Note 27 : Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente

31/12/13	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe	0	8 121	0	8 121
Actions et autres titres à revenu variable	2 282	8 280	-2 554	8 008
Titres immobilisés	5 246	8 560	-914	12 892
Autres	0	-605	0	-605
TOTAL	7 528	24 356	-3 468	28 416

31/12/12	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe	0	1 076	0	1 076
Actions et autres titres à revenu variable	1 894	-384	-127	1 383
Titres immobilisés	5 017	3 802	-915	7 904
Autres	0	0	0	0
TOTAL	6 911	4 494	-1 042	10 363

Note 28 : Produits et charges des autres activités

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Produits des autres activités				
Contrats d'assurance	1 543 509	1 540 909	2 600	0,17 %
Charges refacturées	13 991	13 241	750	5,66 %
Autres produits	237 777	228 854	8 923	3,90 %
SOUS-TOTAL	1 795 277	1 783 004	12 273	0,69 %
Charges des autres activités				
Contrats d'assurance	-1 353 813	-1 413 310	59 497	-4,21 %
Immeubles de placement :	-2 515	-2 498	-17	0,68 %
• dotations aux provisions/amortissements	-2 515	-2 498	-17	0,68 %
Autres charges	-82 826	-76 970	-5 856	7,61 %
SOUS-TOTAL	-1 439 154	-1 492 778	53 624	-3,59 %
TOTAL NET DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES	356 123	290 226	65 897	22,71 %

Détail des produits nets des activités d'assurance

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Primes acquises	1 087 361	1 102 350	-14 989	-1,36 %
Charges des prestations	-1 031 876	-1 049 414	17 538	-1,67 %
Variations des provisions	-309 200	-348 552	39 352	-11,29 %
Autres charges et produits techniques et non techniques	-5 087	-10 031	4 944	-49,29 %
Produits nets des placements	448 498	433 246	15 252	3,52 %
TOTAL	189 696	127 599	62 097	48,67 %

Note 29 : Frais généraux

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Charges de personnel	-441 541	-383 174	-58 367	15,23 %
Autres charges	-300 254	-328 052	27 798	-8,47 %
TOTAL	-741 795	-711 226	-30 569	4,30 %

29a. Charges de personnel

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Salaires et traitements	-257 315	-224 431	-32 884	14,65 %
Charges sociales	-126 404	-113 088	-13 316	11,77 %
Intéressement et participation des salariés	-32 091	-23 373	-8 718	37,30 %
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-25 545	-22 228	-3 317	14,92 %
Autres	-186	-54	-132	244,44 %
TOTAL	-441 541	-383 174	-58 367	15,23 %

Effectifs moyens

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Techniciens de la banque	2 644	2 612	32	1,23 %
Cadres	2 132	1 831	301	16,44 %
TOTAL	4 776	4 443	333	7,49 %

29b. Autres charges d'exploitation

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Impôts et taxes	-20 504	-61 868	41 364	-66,86 %
Services extérieurs	-140 819	-164 879	24 060	-14,59 %
Autres charges diverses	-107 049	-72 423	-34 626	47,81 %
TOTAL	-268 372	-299 170	30 798	-10,29 %

29c. Dotations / reprises sur amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Amortissements :	-31 662	-29 017	-2 645	9,12 %
• Immobilisations corporelles	-25 635	-23 070	-2 565	11,12 %
• Immobilisations incorporelles	-6 027	-5 947	-80	1,35 %
Dépréciations :	-220	135	-355	-262,96 %
• Immobilisations incorporelles	-220	135	-355	-262,96 %
TOTAL	-31 882	-28 882	-3 000	10,39 %

Note 30 : Coût du risque

31/12/13	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Établissements de crédit	0	0	0	-895	0	-895
Clientèle	-105 954	64 045	-17 261	-2 204	633	-60 741
• Location financement	-2 312	4 933	-4 191	-19	22	-1 567
• Autres - clientèle	-103 642	59 112	-13 070	-2 185	611	-59 174
SOUS-TOTAL	-105 954	64 045	-17 261	-3 099	633	-61 636
AFS - DALV	-175	0	0	0	0	-175
Autres	-3 729	3 984	-23	-58	0	174
TOTAL	-109 858	68 029	-17 284	-3 157	633	-61 637

31/12/12	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Établissements de crédit	0	0	0	-633	0	-633
Clientèle	-80 820	83 291	-23 824	-1 894	1 153	-22 094
• Location financement	-767	2 452	-1 243	-1	0	441
• Autres - clientèle	-80 053	80 839	-22 581	-1 893	1 153	-22 535
SOUS-TOTAL	-80 820	83 291	-23 824	-2 527	1 153	-22 727
HTM - DJM	-1 531	0	0	0	0	-1 531
AFS - DALV	-111	12 177	-11 688	-198	0	180
Autres	-3 026	7 683	-6	-42	0	4 609
TOTAL	-85 488	103 151	-35 518	-2 767	1 153	-19 469

Note 31 : Gains ou pertes sur autres actifs

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Immobilisations corporelles & incorporelles	-954	-2 736	1 782	-65,13 %
• MV de cession	-1 711	-2 863	1 152	-40,24 %
• PV de cession	757	127	630	496,06 %
Gains ou pertes nets sur titres consolidés	287	16	271	n.s.
TOTAL	-667	-2 720	2 053	-75,48 %

Note 32 : Variations de valeur des écarts d'acquisition

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0	0	n.s.
Écart d'acquisition négatif passé en résultat	0	44 655	-44 655	-100,00 %
TOTAL	0	44 655	-44 655	-100,00 %

L'écart passé en résultat en 2012 concerne l'entrée de BeObank et OBK dans le Groupe.

Note 33 : Impôt sur les bénéfices

33a. Décomposition de la charge d'impôt

	31/12/13	31/12/12	Variation	
Charge d'impôt exigible	-72 519	-60 855	-11 664	19,17 %
Charge d'impôt différé	-22 462	-19 031	-3 431	18,03 %
Ajustements au titre des exercices antérieurs	2	-1 851	1 853	-100,11 %
TOTAL	-94 979	-81 737	-13 242	16,20 %

33b. Rapprochement entre les charges d'impôt effective et théorique

	31/12/13		31/12/12	
Taux d'impôt théorique	108 614	37,98 %	85 997	36,10 %
Impact du taux réduit sur les plus values à long terme	-2 816	-0,98 %	-3 751	-1,57 %
Impact des taux d'imposition spécifiques des entités étrangères	-554	-0,19 %	-1 197	-0,50 %
Décalages permanents	-24 335	-8,51 %	-15 052	-6,32 %
Autres	14 070	4,92 %	15 740	6,61 %
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	94 979	33,21 %	81 737	34,31 %
Résultat taxable	285 986		238 240	
CHARGE D'IMPÔT	94 979	33,21 %	81 737	34,31 %

3. Notes relatives à l'état du résultat net et des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

Note 34 : Recyclage des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

Mouvements	31/12/13	31/12/12
Écarts de conversion		
Autres mouvements	-45	0
SOUS-TOTAL	-45	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Reclassements vers le résultat	48	1 699
Autres mouvements	-15	80 597
SOUS-TOTAL	33	82 296
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Reclassement vers le résultat	0	0
Autres mouvements	2 155	-13 248
SOUS-TOTAL	2 155	-13 248
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	556	-1 784
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	8 551	-10 071
TOTAL	11 250	57 193

Les montants publiés en 2012 pour les lignes « Autres mouvements » des rubriques « Réévaluation des actifs disponibles à la vente » et « Quote-part des gains et pertes latents ou différés sur entreprises MEE » étaient, respectivement, de 80 093 milliers d'euros et -1 280 milliers d'euros. Une correction de classement a été effectuée entre ces deux lignes.

Note 35 : Impôt relatif à chaque composante des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

	31/12/13			31/12/12		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Écarts de conversion	-45	0	-45	0	0	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-2 478	2 511	33	133 640	-51 344	82 296
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	2 382	-227	2 155	-20 775	7 527	-13 248
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	556	0	556	-1 784	0	-1 784
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	12 890	-4 339	8 551	-15 448	5 377	-10 071
TOTAL DES VARIATIONS DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	13 305	-2 055	11 250	95 633	-38 440	57 193

Les montants publiés en 2012 pour les lignes « Réévaluation des actifs disponibles à la vente » et « Quote-part des gains et pertes latents ou différés sur entreprises MEE » étaient, respectivement, de 81 792 milliers d'euros et -1.280 milliers d'euros. Une correction de classement a été effectuée entre ces deux lignes.

V Informations sectorielles

En matière d'information sectorielle (IAS14), le CMNE communique sur deux niveaux. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

► Information sectorielle par activité (1^{er} niveau)

Le Groupe CMNE est organisé selon six pôles d'activité :

- Bancassurance France
- Bancassurance Belgique
- Entreprises
- Assurances
- Gestion pour compte de tiers
- Services et activités diverses

Le détail des entités composant chacun de ces pôles d'activité est donné dans les tableaux suivants :

Société	Activité	2012			2013		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
Bancassurance France							
Crédit Mutuel Nord Europe	Etablissement de crédit	100,00	100,00	Sté mère	100,00	100,00	Sté mère
Cumul SCI	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FCP Nord Europe Gestion	Fonds dédié	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FCP Richebé Gestion	Fonds dédié	99,82	100,00	IG	96,57	96,75	IG
FCP Richebé Recovery	Fonds dédié	100,00	100,00	IG	99,37	100,00	IG
CMNE Home Loans FCT	Etablissement de crédit	99,89	100,00	IG	99,90	100,00	IG
GIE CMN Prestations	Groupement de moyens	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SA Immobilière du CMN	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Bancassurance Belgique							
CMNE Belgium	Opérations financières	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BKCP SCRL	Etablissement de crédit	95,76	95,76	IG	95,80	95,80	IG
BKCP Securities	Gestion de patrimoine	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Beobank	Etablissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CPSA	Etablissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Immo W16	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Mobilease	Leasing mobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
OBK	Etablissement de crédit	97,49	98,92	IG	99,67	100,00	IG
Entreprises							
BCMNE	Etablissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Bail Actéa	Crédit bail mobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Lease	Crédit bail immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Batiroc Normandie	Crédit bail immobilier	100,00	100,00	IG	0,00	0,00	NC
GIE BCMNE Gestion	Groupement de moyens	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Partenariat	Capital développement	99,63	99,65	IG	99,63	99,65	IG
SDR Normandie	Opérations financières	99,80	99,80	IG	99,80	99,80	IG
Assurances							
Nord Europe Assurances	Gestion collective assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ACMN IARD	Assurance	51,00	51,00	IG	51,00	51,00	IG
ACMN Vie	Assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CP - BK Reinsurance	Ré assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Courtage CMNE	Courtage assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Life Luxembourg	Assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Retraite	Gestion PERP	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Pérennité Entreprises	Courtage assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Vie Services	Services informatiques et de gestion	77,50	77,50	IG	77,50	77,50	IG

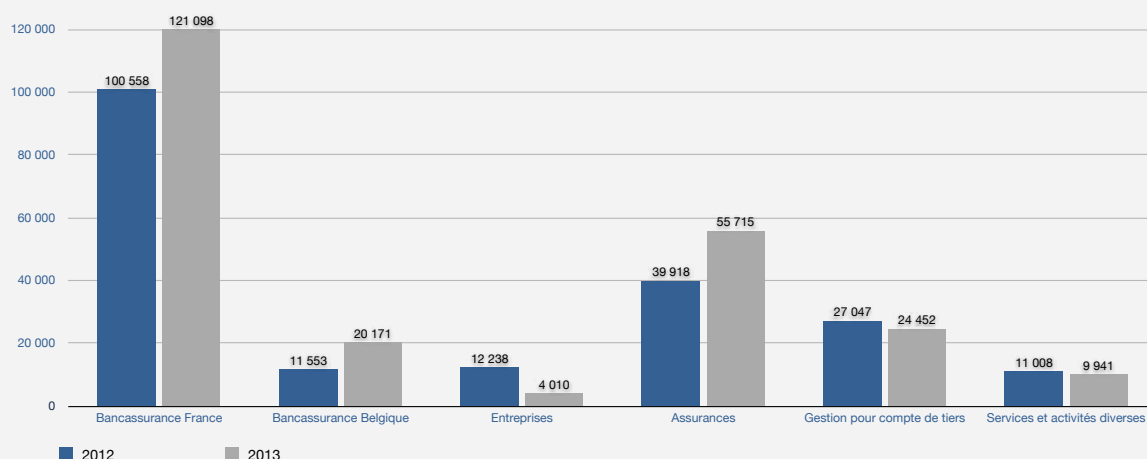
Société	Activité	2012			2013		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
Gestion pour compte de tiers							
Groupe La Française	Gestion collective	99,06	99,07	IG	98,74	98,74	IG
CD Partenaires	Gestion d'actifs	50,52	50,52	IP	74,23	100,00	IG
CMH Gestion	Gestion collective	20,91	24,47	ME	20,85	24,48	ME
Conviction asset Management	Gestion collective	29,72	30,00	ME	29,62	30,00	ME
FCT LFP Créances Immobilières	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	99,07	100,00	IG
Forum Partners Investment Management LLC	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	9,87	10,00	ME
Forum Holding BV	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	9,87	10,00	ME
Franklin Gérance	Gestion collective	85,44	100,00	IG	85,16	100,00	IG
GIE Groupe La Française	Groupement de moyens	99,06	100,00	IG	98,74	100,00	IG
Holding Cholet-Dupont	Gestion d'actifs	33,09	33,40	ME	32,98	33,40	ME
La Française AM Finance Services	Immobilier	99,06	100,00	IG	98,74	100,00	IG
La Française AM GP	Gestion d'actifs	99,04	99,98	IG	98,74	100,00	IG
La Française AM IBERIA	Gestion d'actifs	65,39	66,00	IG	65,17	66,00	IG
La Française AM ICC	Recouvrement de créances	99,06	100,00	IG	98,74	100,00	IG
La Française AM International	Gestion de patrimoine	99,07	100,00	IG	98,74	100,00	IG
La Française Bank	Etablissement de crédit	99,44	100,00	IG	99,24	100,00	IG
La Française des Placements	Gestion collective	99,06	100,00	IG	98,74	100,00	IG
La Française Global REIM	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	98,74	100,00	IG
La Française Investment Solutions	Gestion d'actifs	64,39	65,00	IG	64,18	65,00	IG
La Française Real Estate Managers	Gestion collective	85,44	86,25	IG	85,16	86,25	IG
LFP Nexity Services Immobiliers	Gestion immobilière	21,05	24,64	ME	20,98	24,64	ME
LFP-Sarasin AM	Gestion d'actifs	99,06	100,00	IG	98,74	100,00	IG
LFP SV	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	98,74	100,00	IG
NEXt Advisor	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	98,74	100,00	IG
New Alpha Asset Management	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	98,74	100,00	IG
Nouvelles Expertises et Talents AM	Capital développement	99,06	100,00	IG	98,74	100,00	IG
Siparex Proximité Innovation	Gestion collective	46,03	46,46	ME	45,88	46,46	ME
Société Holding Partenaires	Gestion d'actifs	50,52	50,52	IP	50,36	51,00	IG
UFG Courtages	Courtage	99,06	100,00	IG	0,00	0,00	NC
UFG PM	Gestion immobilière	85,44	100,00	IG	85,16	100,00	IG
Services et activités diverses							
Actéa Environnement	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CMN Environnement	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CMN Tél	Services	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Euro Information SAS	Informatique	10,15	10,15	ME	10,15	10,15	ME
Financière Nord Europe	Gestion collective	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Fininmad	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
NEPI	Opérations financières	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI Centre Gare	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sicorfé Maintenance	Services	34,00	34,00	ME	34,00	34,00	ME
Sofimmo 3	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sofimpar	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Transactimmo	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

Résumé des contributions par pôles

en milliers d'euros

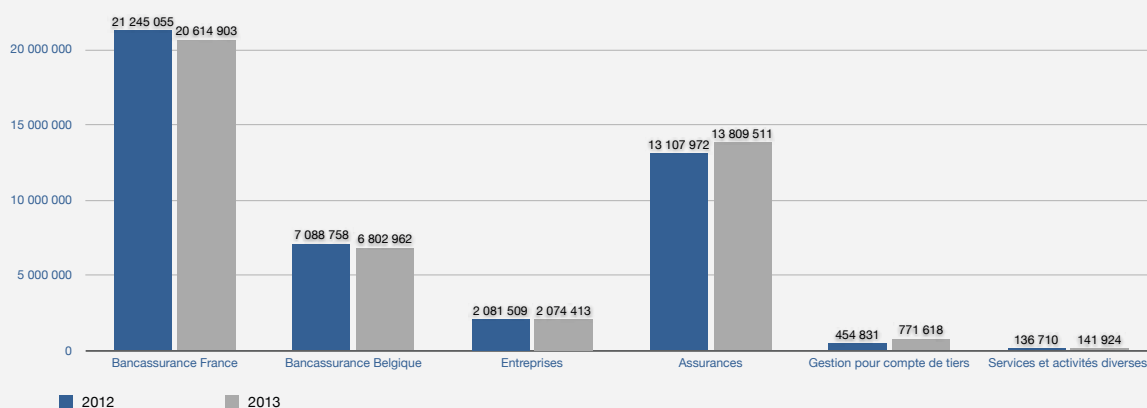
	Contribution au PNB		Contribution au RBE		Contribution au résultat consolidé		Contribution au total bilan consolidé	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Bancassurance France	441 707	494 059	140 926	175 378	100 558	121 098	21 245 055	20 614 903
Bancassurance Belgique	210 001	279 393	-19 986	56 503	11 553	20 171	7 088 758	6 802 962
Entreprises	45 178	50 199	20 895	22 743	12 238	4 010	2 081 509	2 074 413
Assurances	133 170	161 282	73 316	98 990	39 918	55 715	13 107 972	13 809 511
Gestion pour compte de tiers	135 279	143 457	39 253	34 282	27 047	24 452	454 831	771 618
Services et activités diverses	6 315	4 573	4 580	2 931	11 008	9 941	136 710	141 924
Éliminations entre pôles	-54 030	-53 057	-52 590	-52 716	-49 804	-51 285	-5 015 734	-4 948 315
TOTAL	917 620	1 079 906	206 394	338 111	152 518	184 102	39 099 101	39 267 016

Contribution au résultat (avant éliminations interpôles)



en milliers d'euros

Contribution au total du bilan (avant éliminations interpôles)



en milliers d'euros

Synthèse bilan et résultat par pôles

ACTIF 31/12/12	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	428 787	10 515	675	9 625 761	-	-	(88 773)	9 976 965
Instruments dérivés de couverture	89 769	6 774	-	-	-	-	(39 240)	57 303
Actifs financiers disponibles à la vente	3 306 062	1 311 348	15 609	3 318 402	95 533	26 352	(1 548 641)	6 524 665
Prêts et créances sur établissements de crédit	6 027 960	1 515 661	146 393	31 147	37 063	241	(3 134 104)	4 624 361
Prêts et créances sur la clientèle	9 537 152	4 022 677	1 893 352	50 778	31 685	22	(226 560)	15 309 106
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	51 310	2 348	4 672	-	-	-	-	58 330
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	1 320 109	48 193	-	-	-	-	-	1 368 302
Comptes de régularisation et actifs divers	332 799	84 401	17 439	71 811	55 680	1 644	3 930	567 704
Participations dans les entreprises MEE	-	-	-	-	36 911	81 110	-	118 021
Immobilisations corporelles et incorporelles	151 107	84 498	3 369	4 433	29 043	26 617	(1 762)	297 305
Écarts d'acquisition	-	2 343	-	5 640	168 916	724	19 416	197 039
TOTAL	21 245 055	7 088 758	2 081 509	13 107 972	454 831	136 710	(5 015 734)	39 099 101

ACTIF 31/12/13	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	444 179	10 356	8	10 187 441	-	-	(95 076)	10 546 908
Instruments dérivés de couverture	67 848	4 994	397	-	45 802	-	(72 882)	46 159
Actifs financiers disponibles à la vente	3 233 076	1 422 851	15 281	3 428 848	113 507	23 513	(1 782 271)	6 454 805
Prêts et créances sur établissements de crédit	5 806 634	1 091 198	166 023	68 474	47 423	428	(2 812 427)	4 367 753
Prêts et créances sur la clientèle	9 564 630	4 021 922	1 862 864	50 191	242 335	22	(205 845)	15 536 119
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	13 508	-	1 739	-	-	-	-	15 247
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	941 600	64 212	-	-	-	-	-	1 005 812
Comptes de régularisation et actifs divers	364 751	80 696	26 641	66 343	75 662	2 007	2 690	618 790
Participations dans les entreprises MEE	-	-	-	-	44 968	89 416	1	134 385
Immobilisations corporelles et incorporelles	178 677	104 390	1 460	2 574	28 649	25 814	(1 921)	339 643
Écarts d'acquisition	-	2 343	-	5 640	173 272	724	19 416	201 395
TOTAL	20 614 903	6 802 962	2 074 413	13 809 511	771 618	141 924	(4 948 315)	39 267 016

PASSIF 31/12/12	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	213 467	1 423	675	-	-	-	(74 450)	141 115
Instruments dérivés de couverture	165 012	34 009	6 360	-	-	-	(38 889)	166 492
Dettes envers les établissements de crédit	3 462 723	546 210	1 454 738	38 905	65 209	10 550	(3 173 504)	2 404 831
Dettes envers la clientèle	9 541 705	5 622 520	322 880	62 434	47 622	-	(26 328)	15 570 833
Dettes représentées par un titre	5 433 526	94 426	4 087	-	-	-	(99 563)	5 432 476
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	461	3 378	-	-	-	-	-	3 839
Comptes de régularisation et passifs divers	350 379	73 355	102 873	794 885	72 871	1 228	(6 373)	1 389 218
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	11 483 756	-	-	(1 314)	11 482 442
Provisions	16 000	84 508	4 444	4 080	2 527	77	43 109	154 745
Dettes subordonnées	150 321	130 690	-	53 017	-	-	(176 762)	157 266
Intérêts minoritaires	408	7 718	44	22 395	8 688	-	(210)	39 043
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	1 810 495	478 968	173 170	608 582	230 867	113 847	(1 411 646)	2 004 283
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	100 558	11 553	12 238	39 918	27 047	11 008	(49 804)	152 518
TOTAL	21 245 055	7 088 758	2 081 509	13 107 972	454 831	136 710	(5 015 734)	39 099 101

PASSIF 31/12/13	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	223 309	686	-	1	11 079	-	(85 592)	149 483
Instruments dérivés de couverture	104 669	20 256	3 368	-	-	-	(26 987)	101 306
Dettes envers les établissements de crédit	2 981 818	454 880	1 402 943	36 950	99 268	9 979	(2 838 690)	2 147 148
Dettes envers la clientèle	9 735 677	5 435 945	374 035	78 741	47 934	475	(33 625)	15 639 182
Dettes représentées par un titre	4 943 824	74 535	4 192	-	228 608	-	(311 289)	4 939 870
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	95	3 463	-	-	-	-	-	3 558
Comptes de régularisation et passifs divers	452 185	118 585	93 138	909 140	85 805	921	(11 427)	1 648 347
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	12 006 654	-	-	(1 306)	12 005 348
Provisions	19 883	55 294	7 325	2 739	2 981	25	44 258	132 505
Dettes subordonnées	150 390	112 364	-	53 017	-	-	(160 592)	155 179
Intérêts minoritaires	8 038	6 460	41	28 217	12 535	-	(198)	55 093
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	1 873 917	500 323	185 361	638 337	258 956	120 583	(1 471 582)	2 105 895
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	121 098	20 171	4 010	55 715	24 452	9 941	(51 285)	184 102
TOTAL	20 614 903	6 802 962	2 074 413	13 809 511	771 618	141 924	(4 948 315)	39 267 016

COMPTE DE RÉSULTAT 31/12/12	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
PRODUIT NET BANCAIRE	441 707	210 001	45 178	133 170	135 279	6 315	(54 030)	917 620
Frais généraux	(300 781)	(229 987)	(24 283)	(59 854)	(96 026)	(1 735)	1 440	(711 226)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	140 926	(19 986)	20 895	73 316	39 253	4 580	(52 590)	206 394
Coût du risque	(17 941)	(2 498)	(1 633)	253	(195)	(50)	2 595	(19 469)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	122 985	(22 484)	19 262	73 569	39 058	4 530	(49 995)	186 925
Quote-part de résultat des entreprises MEE	-	-	-	-	1 567	7 813	-	9 380
Gains ou pertes sur autres actifs	(2 692)	92	18	-	(138)	-	-	(2 720)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	44 655	-	-	-	-	-	44 655
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	120 293	22 263	19 280	73 569	40 487	12 343	(49 995)	238 240
Impôts sur les bénéfices	(19 718)	(13 325)	(7 038)	(27 507)	(13 077)	(1 335)	263	(81 737)
Gains & pertes nets d'impôts / activités abandonnées	-	(15)	(5)	-	-	-	-	(20)
RÉSULTAT NET TOTAL	100 575	8 923	12 237	46 062	27 410	11 008	(49 732)	156 483
Intérêts minoritaires	17	(2 630)	(1)	6 144	363	-	72	3 965
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	100 558	11 553	12 238	39 918	27 047	11 008	(49 804)	152 518

COMPTE DE RÉSULTAT 31/12/13	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
PRODUIT NET BANCAIRE	494 059	279 393	50 199	161 282	143 457	4 573	(53 057)	1 079 906
Frais généraux	(318 681)	(222 890)	(27 456)	(62 292)	(109 175)	(1 642)	341	(741 795)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	175 378	56 503	22 743	98 990	34 282	2 931	(52 716)	338 111
Coût du risque	(21 374)	(23 905)	(15 296)	-	(714)	(356)	8	(61 637)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	154 004	32 598	7 447	98 990	33 568	2 575	(52 708)	276 474
Quote-part de résultat des entreprises MEE	-	-	-	-	2 122	8 058	(1)	10 179
Gains ou pertes sur autres actifs	(1 338)	384	5	-	282	-	-	(667)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	152 666	32 982	7 452	98 990	35 972	10 633	(52 709)	285 986
Impôts sur les bénéfices	(31 437)	(13 599)	(3 444)	(37 197)	(10 035)	(692)	1 425	(94 979)
Gains & pertes nets d'impôts / activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	121 229	19 383	4 008	61 793	25 937	9 941	(51 284)	191 007
Intérêts minoritaires	131	(788)	(2)	6 078	1 485	-	1	6 905
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	121 098	20 171	4 010	55 715	24 452	9 941	(51 285)	184 102

► Information sectorielle par zones géographiques (2^{ème} niveau)

Au CMNE, cette analyse se recoupe avec l'information par activité. En effet, le Groupe exerce sur deux zones géographiques essentielles qui sont la France et la Belgique. Les informations concernant cette deuxième zone sont isolées dans le pôle d'activité Bancassurance Belgique.

VI Autres informations

► Les normes

Les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et non encore appliquées du fait de la date de survenance sont les suivantes :

- IAS 32 Amendements : Compensation des actifs et passifs financiers ; application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014. Incidence limitée.
- IFRS 10/11/12 IAS 28 : Normes relatives à la consolidation et à l'information financière des entités non consolidées ; application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014. L'impact principal, qui reste néanmoins non significatif, est la consolidation de certains fonds détenus en support des contrats d'assurance en unités de comptes. En effet, le groupe reste exposé à la variabilité du rendement des fonds, bien que l'investissement soit opéré pour le compte des assurés.

► Dividendes

L'entité consolidante a prévu de verser, hors Groupe CMNE, 28 402 milliers d'euros.

► Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre 2013. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend un coût de signature inhérent au débiteur.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs, les comptes des autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et des contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Certaines entités du groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que, hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus values ou les moins values ne seront pas constatées.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée au 31 décembre.

31/12/13	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	Niveau 1 de hiérarchie	Niveau 2 de hiérarchie	Niveau 3 de hiérarchie
Actifs	20 861 506	20 461 662	399 844	956 207	4 196 300	15 708 999
Prêts et créances sur établissements de crédit	3 604 106	3 919 731	-315 625	0	3 604 106	0
- Titres de dettes - EC	0	0	0	0	0	0
- Prêts et avances - EC	3 604 106	3 919 731	-315 625	0	3 604 106	0
Prêts et créances à la clientèle	16 235 884	15 536 119	699 765	0	526 885	15 708 999
- Titres de dettes - Clientèle	0	0	0	0	0	0
- Prêts et avances - Clientèle	16 235 884	15 536 119	699 765	0	526 885	15 708 999
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 021 516	1 005 812	15 704	956 207	65 309	0
Passifs	22 372 544	22 881 379	508 835	136 737	10 490 124	11 745 683
Dettes envers les établissements de crédit	2 120 611	2 147 148	26 537	0	2 120 611	0
Dettes envers la clientèle	15 087 032	15 639 182	552 150	0	3 341 349	11 745 683
Dettes représentées par un titre	5 009 722	4 939 870	-69 852	0	5 009 722	0
Dettes subordonnées	155 179	155 179	0	136 737	18 442	0

► Parties liées

en milliers d'euros

	31/12/13		31/12/12		
	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par mise en équivalence	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par intégration proportionnelle	Entités consolidées par mise en équivalence
Actifs					
Prêts et créances sur établissements de crédit	1 264 185	0	1 297 479	0	0
<i>dont comptes ordinaires</i>	46 799	0	32 470	0	0
Actifs à la juste valeur par résultat	211 680	0	188 700	0	0
Actifs disponibles à la vente	308 835	0	349 116	0	0
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	109 107	0	120 719	0	0
Actifs divers	15 000	0	0	0	0
Passifs					
Dettes envers les établissements de crédit	1 327 039	0	1 292 435	104	0
<i>dont comptes ordinaires</i>	32 254	0	35 846	104	0
Passifs à la juste valeur par résultat	11 874	0	2 632	0	0
Dettes représentées par un titre	82 000	0	0	0	0
Intérêts reçus	17 661	0	7 900	0	0
Intérêts versés	-18 932	0	-9 606	0	0
Commissions reçues	330	0	0	0	0
Commissions versées	0	-714	0	0	-610
Gains/pertes nets sur actifs financiers DALV et JVR	4 278	1 120	3 808	0	1 342
Autres produits et charges	8 002	-873	11 461	0	-830
PNB	11 339	-467	13 563	0	-98
Frais généraux	-4 746	-18 192	-4 423	0	-17 108
Engagements donnés	18 923	0	0	0	0
Engagements reçus	402 610	0	0	0	0

La colonne « intégration globale » reprend les opérations déclarées par les entités consolidées selon cette méthode avec le reste du Groupe Crédit Mutuel (hors CMNE). La colonne « mise en équivalence » recense les opérations internes au CMNE, non éliminées du fait de la méthode de consolidation de ces entités.

► Rémunération des dirigeants

en milliers d'euros

Nature de la rémunération	VASSEUR Philippe Président du CA		CHARPENTIER Éric Directeur Général		NOBILI Christian Directeur Général Délégué	
	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2012
Rémunération fixe	97	97	384	342	255	228
Rémunération variable *	-	-	121	103	60	58
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-	-	-
Montant des avantages en nature (véhicule de fonction)	3	3	3	3	3	3
Contrat de travail	NC		Oui		Oui	
Régime de retraite supplémentaire	Non		Art. 39 **		Art. 39 **	
Indemnités relatives à une clause de non concurrence	NC		Non		Non	
Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction	NC		Convention collective		Convention collective	

* La rémunération des mandataires sociaux est arrêtée par le Comité de rémunérations du Groupe. Le contrat de travail de Monsieur CHARPENTIER prévoit un salaire fixe et un salaire variable égal en année n à 1 % de la MNA consolidée du Groupe de l'exercice n-1. Le contrat de travail de Monsieur NOBILI prévoit un salaire fixe et un salaire variable égal en année n à 1 % de la MNA globalisée du groupe de l'exercice n-1. Dans les deux cas, la partie variable contractuelle est plafonnée à un pourcentage inférieur à 50 % de la partie fixe du salaire conformément aux règles édictées par les autorités bancaires.

** 9 % du salaire de base avec abattement en cas de départ avant 65 ans.

► Honoraires des Commissaires aux comptes

en milliers d'euros

	Membres du réseau Mazars		Deloitte et Associés		Membres d'autres réseaux	
	31/12/13	31/12/12	31/12/13	31/12/12	31/12/13	31/12/12
AUDIT						
Commissaires aux comptes, certification	498	524	1 144	986	67	253
Missions accessoires	0	0	0	9	1	3
SOUS-TOTAL	498	524	1 144	995	68	256
AUTRES PRESTATIONS						
Juridique, fiscal, social	0	0	12	11	131	77
Autres	60	12	187	23	291	270
SOUS-TOTAL	60	12	199	34	422	347
TOTAL	558	536	1 343	1 029	490	603

► Événements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est survenu entre le 31 décembre 2013 et la date de communication des comptes consolidés. Ces derniers ont été présentés au Conseil d'Administration du 24 mars 2014.

GROUPE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, Place Richebé
59800 Lille

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

Rapport des Commissaires aux Comptes (sur les comptes consolidés)

Exercice clos le 31 décembre 2013

6

Rapport
Financier

DELOITTE & ASSOCIÉS
185 avenue Charles de Gaulle – B.P. 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Société Anonyme à conseil d'administration
Capital de 1 723 040 EUROS – RCS Nanterre B 572 028 041

MAZARS
61 rue Henri Regnault
92400 La Défense

Société Anonyme d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
Capital de 8 320 000 EUROS – RCS NANTERRE 784 824 153

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre Groupe comptabilise des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (paragraphe III ainsi que notes 8, 10, 20 et 30 du paragraphe IV de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au recensement des expositions, au suivi des risques de crédit et de contrepartie, aux méthodologies de dépréciation, et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles et de portefeuille.
- Les principes comptables et méthodes d'évaluation (paragraphe III de l'annexe), ainsi que les notes 2 à 7, 9 à 12, 22b, 24, 26, 27 et 30 du paragraphe IV de l'annexe, exposent les principes et méthodes comptables appliqués par votre Groupe relatifs aux positions sur titres et sur instruments financiers dérivés ainsi qu'aux opérations de couverture. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable, à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions et à la qualification comptable des opérations de couverture.
- Comme indiqué au paragraphe III et dans les notes 19 et 28 du paragraphe IV de l'annexe, votre Groupe comptabilise des provisions techniques propres à l'activité d'assurance. Nous avons examiné les hypothèses et paramètres utilisés, ainsi que la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de l'environnement réglementaire et économique.
- Votre Groupe a procédé à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition (note 3 du paragraphe II ainsi que notes 18 et 32 du paragraphe IV de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, les principales hypothèses et paramètres utilisés, ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et à La Défense, le 25 avril 2014

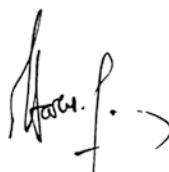
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS



Jean-Marc Mickeler

MAZARS



Michel Barbet-Massin



17

Informations Juridiques et Administratives

Attestation du Directeur Général	137
Renseignements de caractère général	138
Assemblées Générales du 15 Mai 2014	141
Table de concordance	143
Coordonnées des sociétés du Groupe	144

Attestation du responsable de la publication du rapport annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Lille, le 25 avril 2014



Éric Charpentier
Directeur Général

◆ Concernant la société

La Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe est une Société Anonyme Coopérative de Crédit à capital variable, dont le siège social est à Lille, 4 place Richebé. Elle est régie par la Loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés à capital variable, la Loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération et la Loi bancaire du 24 janvier 1984 (intégrée dans le Code Monétaire et Financier depuis le 1er janvier 2001).

La durée de la Caisse Fédérale est fixée à 99 années, à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés dont le numéro est : RCS Lille B 320 342 264 741 J.

Le Crédit Mutuel Nord Europe existe dans sa configuration actuelle depuis les regroupements intervenus en 1993 et 1994 entre trois Caisses Fédérales de Crédit Mutuel : Nord, Artois-Picardie et Champagne-Ardenne.

Les documents juridiques relatifs au Crédit Mutuel Nord Europe peuvent être consultés au siège social de la société, 4 place Richebé 59000 Lille.

► Objet social

La Caisse Fédérale a pour but de gérer les intérêts communs des Caisses adhérentes et de leurs sociétaires ainsi que de faciliter le fonctionnement technique et financier des Caisses adhérentes.

Elle a notamment pour objet :

- d'accepter des dépôts de fonds de toutes personnes physiques et morales, particulièrement des Caisses adhérentes, et d'assurer tout recouvrement et paiement pour le compte de ses déposants,
- d'établir entre les Caisses adhérentes, un mécanisme de compensation,
- de faire aux Caisses adhérentes des avances avec ou sans affectation spéciale,
- de faire des emplois de trésorerie ou d'épargne,
- de se procurer les capitaux par emprunts, avances ou escomptes, émissions de titres participatifs ou d'emprunts obligataires, émissions de certificats coopératifs d'investissement, actions à intérêt prioritaire sans droit de vote soumises au régime de l'article 11 bis de la loi du 10 septembre 1947 – les avantages pécuniaires, étant, en pareil cas, fixés par décision du Conseil d'administration – ainsi que par tout moyen autorisé par la loi de 1947 précitée et les textes subséquents,
- de prendre toute participation dans toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social,
- et plus généralement, d'effectuer, tant pour son propre compte que pour le compte de ses Caisses adhérentes, toutes opérations conformément à son statut d'établissement de crédit, tous les services d'investissement, toutes activités de courtage et d'intermédiaire dans le domaine des opérations d'assurances.

► Répartition statutaire des bénéfices

La Caisse Fédérale est soumise aux dispositions prévues par le statut de la coopération : « les sommes disponibles, après imputation sur les excédents d'exploitation des versements aux réserves légales et du paiement des intérêts aux titres constituant le capital social, sont mises en réserve ou attribuées sous forme de subvention à d'autres coopératives ou œuvres d'intérêt général ou professionnel ».

► Tenue des assemblées générales

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit chaque année, avant le 31 mai. Elle peut être convoquée extraordinairement chaque fois que le Conseil d'administration ou un quart des sociétaires le demande. Les motifs de la convocation doivent dans ce dernier cas, être présentés par écrit au Président du Conseil d'administration.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Président du Conseil d'administration. Si le Président du Conseil d'administration refusait de convoquer l'Assemblée Générale réclamée par un quart des sociétaires, ceux-ci pourraient donner mandat écrit à l'un d'entre eux pour procéder à cette convocation.

La convocation de l'Assemblée Générale est faite au moins quinze jours à l'avance par lettre individuelle ou par publication dans un journal d'annonces légales.

La convocation mentionnera les questions portées à l'ordre du jour et, le cas échéant, la liste des noms du quart des sociétaires qui auraient réclamé la convocation de l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'administration. Il peut comporter, outre les propositions émanant du Conseil d'administration, toute question présentée au Conseil six semaines au moins avant la convocation de l'Assemblée Générale sur la requête revêtue de la signature d'un dixième au moins du nombre total des sociétaires.

Il ne peut être mis en délibération dans toute Assemblée Générale que les objets portés à l'ordre du jour.

◆ Concernant le capital

► Capital social de la Caisse Fédérale

Le capital de la Caisse Fédérale est détenu en totalité par les Caisses Locales de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe.

Sont sociétaires de la Caisse Fédérale toutes les Caisses de Crédit Mutuel qui auront adhéré à la Fédération et qui, en outre :

- ont été agréées et inscrites sur la liste des Caisses de Crédit Mutuel, tenue par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel,
- ont souscrit au moins une action,
- ont accepté toutes les obligations imposées aux sociétaires par les présents statuts et par les règlements de la Caisse Fédérale,
- ont adhéré aux fonds de garantie, de solidarité ou autres, constitués entre toutes les Caisses affiliées à la dite Fédération.

Est admise comme sociétaire toute personne physique ou morale ayant souscrit au moins une part sociale. Pour être admis comme sociétaire, il faut être agréé par le Conseil d'administration. Ce dernier n'a pas à faire connaître les motifs d'un refus d'admission.

Le capital social de la Caisse Fédérale doit être détenu à plus de 75 % par les Caisses adhérentes à la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe.

► Montant du capital souscrit, nombre et catégories de titres qui le représentent au niveau globalisé

Le capital social de la Caisse Fédérale est représenté par des parts sociales de 150 euros chacune. Au 31 décembre 2013, il est de 312,1 millions d'euros. Il est entièrement détenu par les Caisses Locales et c'est le capital de ces dernières qui représente la solidité financière de l'ensemble du Groupe CMNE.

Le capital des Caisses Locales est détenu par des sociétaires qui peuvent être des personnes physiques ou morales ayant souscrit au moins quinze parts sociales incessibles et soumises à l'agrément du conseil d'administration.

Le capital des Caisses Locales est représenté par quatre types de parts et varie en raison de la négociabilité de certaines catégories de parts conformément au statut des sociétés mutualistes à capital variable:

- les parts A, incessibles, d'une valeur nominale de 1 euro,
- les parts B, négociables, d'une valeur nominale de 1 euro,
- les parts C, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 1 euro,
- les parts F, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 500 euros.

Les parts A ne sont pas rémunérées. Les parts B, C et F peuvent être rémunérées par un intérêt versé annuellement, fixé par l'Assemblée Générale de chaque Caisse Locale dans le respect des limites prévues par le statut de la coopération et selon les directives fixées par le Conseil d'administration Fédéral dans le cadre du Règlement Général de Fonctionnement, règlement dont la valeur est identique à celle des statuts.

Au 31 décembre 2013, le capital social était de 1 298 millions d'euros.

► Variabilité du capital

Les parts B et les parts F ont cessé d'être commercialisées le 1^{er} juin 2011. Les parts C et les parts F comportent un préavis de 5 ans à partir du moment où le sociétaire en demande le remboursement. Au 31 décembre 2013, les titulaires de 42 % de l'encours de parts F avaient déclenché leur préavis de remboursement. Les parts C ont été créées par décision des assemblées générales des Caisses Locales tenues en 2010 et ont vocation à remplacer progressivement les parts B. Cet objectif était atteint à 84 % à la fin de 2013.

Entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013, le capital social a varié de la manière suivante :

en millions d'euros

Type de part	31/12/2012	31/12/2013
Parts A	80	72
Parts B	427	301
Parts C	709	847
Parts F	102	78

► Titres non représentatifs du capital

En novembre 2004, la Caisse Fédérale a procédé à l'émission de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée dans le cadre des possibilités offertes par la loi de sécurité financière d'août 2003. D'un montant de 150 millions d'euros, ces titres hybrides constituent de la dette au sens comptable et fiscal et des fonds propres de 1^{ère} catégorie (Tier One) au sens réglementaire. Ils ont été émis dans le cadre d'un placement privé et sont cotés à la Bourse du Luxembourg sous le code FR020557761. Ils n'ont pas fait l'objet d'un appel public à l'épargne en France.

À compter du 1^{er} janvier 2014 et dans le cadre de la Directive CRD IV, ces titres verront leur qualité de Tier One complémentaire amortie progressivement selon la clause dite du « grand-père » et constituer, à due concurrence, du capital complémentaire de niveau Tier Two.

Depuis décembre 2004, la Caisse Fédérale a procédé à l'émission de plusieurs emprunts obligataires, sous prospectus visés par l'AMF et destinés aux comptes titres de sa clientèle.

Date	Montant	Durée à l'origine	Nature de taux	Code ISIN
Décembre 2004	35 millions d'euros	10 ans	Fixe	FR0010136259
Décembre 2007	60 millions d'euros	10 ans	Fixe	FR0010547331
Juillet 2008	60 millions d'euros	10 ans	Fixe	FR0010631770
Juillet 2009	80 millions d'euros	7 ans	Fixe	FR0010773432

Depuis avril 2011, dans le cadre d'un programme d'émission obligataire également visé par l'AMF, la Caisse Fédérale procède régulièrement à des émissions d'EMTN souscrits par des investisseurs institutionnels dans le cadre d'opérations de marché, ou par des clients du CMNE dans le cadre de contrats d'assurance vie en Unités de Compte.

► Évolution du capital

en millions d'euros

31/12/09	31/12/10	31/12/2011	31/12/12	31/12/13
1 363	1 339	1 268	1 318	1 298

► Répartition actuelle du capital et droits de vote

– Au niveau de la Caisse Fédérale :

Le capital est détenu en totalité par les 155 Caisses Locales adhérant à la fédération. Le droit de vote est établi selon la règle : une voix de base plus une voix supplémentaire pour 1 000 sociétaires, sans que le total puisse dépasser 10 pour une même caisse.

– Au niveau des Caisses Locales :

Le capital est détenu en totalité par les sociétaires dont le droit de vote est fondé sur la règle : un homme, une voix.

► Document d'information annuelle

Au cours de l'année 2013, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe a publié cinq documents contenant une information financière. En mai 2013, le rapport annuel relatif à l'exercice 2012. En août 2013 puis en décembre 2013, la documentation relative à son programme d'émission obligataire (EMTN). En juillet 2013, le dossier de présentation financière requis par la Banque de France pour les émetteurs de titres de créances négociables (CD et BMTN). En août 2013, l'information financière semestrielle au 30 juin.

FÉDÉRATION DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4 Place Richebé
59800 Lille

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Projet de résolutions

► Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2013 dans leur forme et leur teneur qui se soldent par un excédent de recettes de 2 329,30 €.

L'Assemblée Générale décide de l'affecter en totalité au report à nouveau et donne quitus aux Administrateurs de leur gestion.

► Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, ceux-ci n'ont été avisés d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 612 – 5 du Code de Commerce.

► Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux globalisés du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe, arrêtés à la date du 31 décembre 2013 tels qu'ils lui ont été présentés.

► Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe établis selon les normes IFRS et arrêtés à la date du 31 décembre 2013 tels qu'ils lui ont été présentés.

► Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale arrête le budget de la Fédération à 2 864,09 euros pour l'année 2014. La part maximum des cotisations de chaque Caisse adhérente est fixée 0,0142 % du montant moyen des capitaux gérés en 2013.

► Sixième Résolution

L'Assemblée Générale, constate l'arrivée à échéance du mandat d'administrateurs de Messieurs BRUNEAU, CHOMBART, HALIPRE, LIMPENS et QUEVY et de Madame THYBAUT.

L'Assemblée Générale décide de réélire, Messieurs BRUNEAU, CHOMBART, HALIPRE, LIMPENS et QUEVY et Madame THYBAUT pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Lesquels déclarent accepter leur fonction.

► Septième Résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour procéder à toutes les publications et formalités requises par la loi et les règlements.

CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4 Place Richebé
59800 Lille

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

Projet de résolutions

► Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration, de son Président et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes arrêtés à la date du 31 décembre 2013 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

► Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, en prend acte et approuve les conventions visées à l'article L 225 – 38 du Code de Commerce.

► Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élevant à 77 804 322,86 euros, à la réserve légale pour 3 890 216,14 euros et à la réserve ordinaire pour 73 914 106,72 euros.

► Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale constate que le capital social qui était de à 307 563 000 euros en fin d'exercice 2012 s'établit à 312 151 950 euros au 31 décembre 2013.

► Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée, donne un avis favorable sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice écoulé aux dirigeants responsables, au sens de l'article L.511-13, et aux catégories de personnel, incluant les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout salarié qui, au vu de ses revenus globaux, se trouve dans la même tranche de rémunération, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise ou du Groupe.

► Sixième Résolution

L'Assemblée Générale, constate l'arrivée à échéance du mandat d'administrateurs de Messieurs BRUNEAU, CHOMBART, HALIPRE, LIMPENS et QUEVY et de Madame THYBAUT.

L'Assemblée Générale décide de réélire, Messieurs BRUNEAU, CHOMBART, HALIPRE, LIMPENS et QUEVY et Madame THYBAUT pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Lesquels déclarent accepter leur fonction.

► Septième Résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour procéder à toutes les publications et formalités requises par la loi et les règlements.

TABLE DE CONCORDANCE		Pages
RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL		
• Attestation du Directeur Général		137
• Société		
– Renseignements de caractère général sur la société		138
• Capital		
– Particularités		139
– Tableau d'évolution du capital sur 5 ans		140
• Information financière		
– Document d'information annuelle		140
CAPITAL ET DROITS DE VOTE		
Répartition actuelle du capital et des droits de vote		140
ACTIVITÉ DU GROUPE		
– Organisation du Groupe		8
– Chiffres clés du Groupe		7
– Informations chiffrées sectorielles		13 à 28
– Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur		13 à 28
– Informations sociales		42 à 46
FONDS PROPRES ET GESTION DES RISQUES		
• Fonds propres		32
• Facteurs de risques		32 à 39
– Risques de crédit		32 à 34
– Risques de marché		35 à 39
– Risques opérationnels		39
• Contrôle et audit		40
PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS		
– Comptes consolidés		31 et 82 à 89
– Annexe aux comptes consolidés		90 à 133
– Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés		134-135
– Rémunération des dirigeants		132
– Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau		133
– Ratios prudentiels réglementaires		7
GOVERNEMENT D'ENTREPRISE		
– Composition et mandats des organes d'administration et de direction		66 à 69
– Composition et fonctionnement des comités		68
– Rapport du Président sur le contrôle interne		70 à 77
– Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne		78
– Responsabilité sociale et environnementale		47 à 64
ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES		
– Évolution récente		10-11
– Perspectives		10-11

7 Coordonnées des sociétés du Groupe

Situation au 30 avril 2014

Pôle Bancassurance France

CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (CFMNE)

4 Place Richebé - 59800 Lille

Tél : 03 20 78 38 38

Fax : 03 20 30 86 59

Site Internet : www.cmne.fr

- Président du Conseil d'Administration : **Philippe VASSEUR**
- Directeur Général : **Éric CHARPENTIER**
- Directeur Général Délégué : Christian NOBILI

Pôle Bancassurance Belgique

CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (CMNE BELGIUM)

Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 22 89 82 00

Fax : 00 32 22 89 89 90

- Président du Conseil d'Administration : **Philippe VASSEUR**
- Président du Comité de Direction : **Éric CHARPENTIER**

CRÉDIT PROFESSIONNEL SA

Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 22 89 82 00

Fax : 00 32 22 89 89 90

Site Internet : www.bkcp.be

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Président du Comité de Direction : **Paul LEMBRECHTS**

BKCP SCRL

Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 22 89 82 00

Fax : 00 32 22 89 89 90

Site Internet : www.bkcp.be

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Président du Comité de Direction : **Paul LEMBRECHTS**

OBK

Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 2 289 82 29

Fax : 00 32 2 289 89 91

Site Internet : www.bkcp.be

- Président du Conseil d'Administration : **Werner ROGIERS**
- Président du Comité de Direction : **Paul LEMBRECHTS**

BEOBANK

Boulevard Général Jacques, 263 G à IXELLES - 1050 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 626 51 11

Fax : 00 32 626 55 84

Site internet : www.beobank.be

- Président du conseil d'administration : **Éric CHARPENTIER**
- Président du conseil de direction : **Jacques FAVILLIER**

Pôle Entreprises

BCMNE

Banque Commerciale du Marché Nord Europe

4 Place Richebé - 59000 Lille

Siège administratif : 7 Rue Frédéric Degeorge - 62000 Arras

Tél : 03 21 71 71 51

Fax : 03 21 71 71 59

Site Internet : www.bcmne.fr

- Président du Conseil de Surveillance : **Philippe VASSEUR**
- Président du Directoire : **François CHABROL**

BAIL ACTEA

7 Rue Frédéric Degeorge - 62000 Arras

Tél : 03 21 71 44 11

Fax : 03 21 71 44 22

Site Internet : www.bail-actea.fr

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Directeur Général : **François CHABROL**

NORD EUROPE LEASE

60 Boulevard de Turin - 59777 Euralille

Tél : 03 20 30 73 74

Fax : 03 20 57 62 56

- Président : **François CHABROL**
- Directeur Général : **Valérie-Marie AUBIN-VAILLANT**

NORD EUROPE PARTENARIAT

2 Rue Andreï Sakharov - BP 148 - 76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 59 44 20

Fax : 02 35 59 13 82

- Président du Conseil d'Administration : **François CHABROL**
- Directeur Général : **Philippe AMOURIAUX**

Pôle Assurances

NORD EUROPE ASSURANCES

9 Boulevard Gouvion-Saint-Cyr - 75017 Paris

Tél : 01 43 12 90 90

Fax : 01 43 12 90 93

- Président du Conseil de Surveillance : **Philippe VASSEUR**
- Président du Directoire : **Hervé BOUCLIER**

ACMN VIE

Assurances Crédit Mutuel Nord Vie

9 Boulevard Gouvion-Saint-Cyr - 75017 Paris

Tél : 01 43 12 90 90

Fax : 01 43 12 90 93

Site Internet : www.acmnvie.fr

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Directeur Général : **Hervé BOUCLIER**

NORD EUROPE LIFE LUXEMBOURG

62 Rue Charles Martel – L-2134 (Luxembourg)

Tél: 00 352 42 40 20 1

Fax: 00 352 42 40 20 44

Site Internet: www.nellweb.com

- Président du Conseil d'Administration: **Éric CHARPENTIER**
- Administrateur Délégué: **Hervé BOUCLIER**

ACMNIARD

Assurances Crédit Mutuel Nord Iard

4 Place Richebé – 59000 Lille

Tél: 03 28 14 59 02

Fax: 03 28 14 59 05

- Président du Conseil d'Administration: **Hervé BOUCLIER**
- Directeur Général: **Odile EZERZER**

CPBK REINSURANCE S.A.

74 Rue de Merl – L-2146 (Luxembourg)

Tél: 00 352 49 69 51 321

Fax: 00 352 49 69 51 333

- Président du Conseil d'Administration: **Christian DESBOIS**

COURTAGE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4 Place Richebé – 59000 Lille

Tél: 03 20 78 39 84

Fax: 0820 360 900

- Président: **Hervé BOUCLIER**
- Directeur Général: **Jacques NOIZE**

Pôle Gestion pour compte de tiers

GRUPE LA FRANÇAISE

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris

Tél: 01 44 56 10 00

Fax: 01 44 56 11 00

Site Internet: www.lafrancaise-group.com

- Président du Conseil de Surveillance: **Philippe VASSEUR**
- Président du Directoire: **Xavier LEPINE**
- Directeur Général: **Patrick RIVIÈRE**

LA FRANÇAISE DES PLACEMENTS

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris

Tél: 01 43 12 01 00

Fax: 01 43 12 01 20

Site Internet: www.lafrancaise-group.com

- Président du Conseil de Surveillance: **Alain WICKER**
- Président du Directoire: **Xavier LEPINE**
- Directeur Général: **Pascale AUCLAIR**

LA FRANÇAISE REAL ESTATE MANAGERS

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris

Tél: 01 44 56 10 00

Fax: 01 44 56 11 00

Site internet: www.lafrancaise-group.com

- Président du Conseil de Surveillance: **Éric CHARPENTIER**
- Président du Directoire: **Xavier LEPINE**
- Directeur Général: **Marc BERTRAND**

LA FRANÇAISE AM GESTION PRIVÉE

173 boulevard Haussmann – 75008 Paris

Tél: +33 (0)1 44 56 49 03

Fax: +33 (0)1 73 00 73 08

- Président du Conseil de Surveillance: **Michel DIDIER**
- Président du Directoire: **Thierry SEVOUMIANS**
- Directeur Général: **Jacques BELLAMY-BROWN**

LA FRANÇAISE AM FINANCE SERVICES

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris

Tél: 01 44 56 41 60

Fax: 01 44 56 41 65

Site internet: www.lafrancaise-am-partenaires.com

- Président du Conseil de Surveillance: **Éric CHARPENTIER**
- Président du Directoire: **Patrick RIVIÈRE**
- Directeurs Généraux: **Thierry SEVOUMIANS, Philippe LECOMTE**
et **Benoît GIRARDON**

LA FRANÇAISE AM INTERNATIONAL

4A Rue Henri Schnadt – L-2530 (Luxembourg)

Tél: 00 352 248 322 1

Fax: 00 352 24 83 22 242

Site internet: www.lafrancaise-am.com

- Président du Directoire: **Philippe LECOMTE**
- Président du Conseil de Surveillance: **Patrick RIVIÈRE**
- Directeurs Généraux: **Philippe VERDIER** et **Isabelle KINTZ**

LA FRANÇAISE INVESTMENT SOLUTIONS

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris

Tél: 01 44 56 10 00

Fax: 01 44 56 11 00

Site internet: www.lafrancaise-group.com

- Président du Conseil de Surveillance: **Pierre LASSERRE**
- Président du Directoire: **Xavier LEPINE**
- Directeurs Généraux: **Sofène HAJ TAIEB** et **Nicolas KOMPALITCH**

NOUVELLES EXPERTISES ET TALENTS AM

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris

Tél: 01 73 00 73 51

Fax: 01 44 56 11 00

Site internet: www.next-am.com

- Président du Conseil de surveillance: **Patrick RIVIÈRE**
- Président du Directoire: **Nicolas DUBAN**
- Directeur Général: **Jérôme COIRIER**

Crédit Mutuel
Nord Europe

4, place Richebé - 59000 Lille
Tél. : 33 (0)3 20 78 37 51 - Fax : 33 (0)3 20 78 39 87 - www.cmne.fr